



HAL
open science

Le Japon

Natacha Aveline-Dubach

► **To cite this version:**

| Natacha Aveline-Dubach. Le Japon. 2004. halshs-00393848v2

HAL Id: halshs-00393848

<https://shs.hal.science/halshs-00393848v2>

Submitted on 21 Jun 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



MANUSCRIT DE L'AUTEUR

Référence:

Natacha Aveline, *Le Japon*, géographie, collection memento, Paris, Belin, 2004, 186 p

NATACHA AVELINE

**LE JAPON, GEOGRAPHIE
COLLECTION MEMENTO
EDITIONS BELIN
PARIS, 2004**

Préambule

Le Japon ne cesse décidément de nous surprendre. Sa miraculeuse croissance avait fait couler beaucoup d'encre, de même que la spectaculaire crise dans laquelle il s'était enlisé au début des années 1990. Puis, au moment où l'on commençait presque à le considérer comme un pays « normal », voilà qu'il fait son *come-back* là où on ne l'attendait pas : dans le domaine de la culture populaire.

Alors que le *J-sense* (« le sens japonais ») est devenu une référence incontournable dans notre culture de masse et que les produits manufacturés nippons continuent de se déverser sur les marchés mondiaux, cette superpuissance qui cumule à elle seule la production de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni, est singulièrement restée jusqu'ici un « nain diplomatique ». En témoignent les derniers événements en Irak, au cours desquels le Japon ne s'est pas départi de son suivisme discret à l'égard des Etats-Unis.

Curieuse combinaison, donc, que l'hypertrophie économique (depuis peu également culturelle) et l'atonie diplomatique de ce petit archipel dont la superficie – faut-il le rappeler ? – n'excède pas 70% de celle de l'Hexagone ; un archipel de surcroît exposé à une haute sismicité et pauvrement doté en ressources naturelles.

L'approche géographique apporte un éclairage à cet apparent paradoxe. Il est indéniable que l'insularité du Japon, sa faible emprise territoriale et sa position excentrée dans les « cartes géopolitiques » des XIX^e et XX^e siècles, ont favorisé l'émergence d'un modèle de développement original, tout en maintenant l'archipel à l'écart des grands centres de décision. Ces traits singuliers ont été encore grossis par les choix internes de gouvernements : la fermeture du pays sous les Tokugawa (du XVII^e au XIX^e) pour préserver l'archipel de la convoitise des puissances occidentales ; l'expansion coloniale nipponne, suivie de la mise sous tutelle militaire américaine, dans un contexte régional fortement marqué par la Guerre Froide; enfin, les politiques industrielles de l'après-guerre, qui ont concentré l'essentiel des activités et des hommes sur une étroite bande littorale.

Mais, à l'aube du XXI^e siècle, le Japon connaît une mutation radicale de son environnement. Le déplacement du centre de gravité économique vers l'Asie a induit un actif mouvement de recomposition politique qui commence déjà à infléchir la posture diplomatique du Japon. En parallèle, le fameux « modèle » productif nippon donne des signes d'essoufflement depuis que l'économie a atteint un stade de maturité avancée. Son organisation spatiale est partiellement responsable des maux actuels de la société japonaise, en butte aux déséquilibres territoriaux et aux disfonctionnements urbains. De toute évidence, la société japonaise, qui atteint elle aussi un niveau de maturation élevée, devra se forger de nouveaux repères identitaires et spatiaux dans le nouveau contexte mondialisé.

Plan de l'ouvrage

I. La civilisation japonaise, le milieu et les hommes

- Chapitre 1. L'archipel de l'Orient extrême
- Chapitre 2. Un environnement hautement instable
- Chapitre 3. Des ressources inégales
- Chapitre 4. Une civilisation du riz et de la mer
- Chapitre 5. L'illusion d'un peuple homogène

II. Le Japon, seconde puissance mondiale

- Chapitre 6. Aux origines de la puissance industrielle
- Chapitre 7. Une longue période de croissance
- Chapitre 8. La « décennie perdue »
- Chapitre 9. Les recompositions industrielles
- Chapitre 10. Le Japon et les Etats-Unis : vers une redéfinition du partenariat
- Chapitre 11. La nouvelle place du Japon en Asie
- Chapitre 12. Le Japon et la construction européenne

III. Territoire et société

- Chapitre 13. Inégalités du développement régional
- Chapitre 14. Le barycentre de la Mégalopole
- Chapitre 15. Les nouveaux enjeux urbains à Tôkyô
- Chapitre 16. Districts industriels et équilibres territoriaux
- Chapitre 17. Kyûshu, porte de l'Asie
- Chapitre 18. Hokkaïdô, un territoire demeuré marginal
- Chapitre 19. La transition démographique
- Chapitre 20. Le plein-emploi menacé
- Chapitre 21. Craquellement et réveil de la société japonaise

Première partie

La civilisation japonaise, le milieu et les hommes

Chapitre 1. L'archipel de l'Orient extrême

Terre des confins de l'Orient, le Japon est longtemps resté une sorte de bout du monde, qu'une réclusion volontaire, du XVII^e au XIX^e siècles, a épargné du joug colonial et doté d'une solide identité nationale. L'isolement géographique de cet archipel éparpillé et cloisonné a néanmoins été compensé par l'influence du grand voisin chinois, les échanges avec l'Asie du sud-est et les contacts avec l'Occident.

I. Aux confins de l'Eurasie

1. Une guirlande insulaire
2. Un relatif isolement

II. les apports de l'étranger

1. L'influence sino-coréenne
2. L'ambivalence des apports occidentaux

III. Fragmentation de l'espace

1. Les effets de l'éparpillement insulaire
2. Le rôle aggravant du relief

Mots-clés :

Extrême-Orient : désigne la région qui recouvre la Chine, la Corée, le Japon et la péninsule indochinoise. Ce toponyme est symptomatique des représentations coloniales du XIX^e siècle, qui plaçaient l'Europe au centre du monde.

Archipel des Ryû Kyû : arc insulaire se déployant sur 1 300 km et comprenant 70 îles habitées, de Kyûshû à Taiwan. Cet ancien royaume, qu'un florissant commerce entre l'Asie du sud-est et du nord-est avait rendu prospère, fut rattaché au territoire japonais en 1879, sa partie méridionale devenant préfecture d'Okinawa.

Territoires du nord : expression japonaise désignant la partie méridionale des îles Kouriles, annexées par le Japon en 1875 et occupées depuis 1945 par l'Union Soviétique. Les revendications nipponnes sur ces territoires ont empêché jusqu'ici la normalisation officielle des relations russo-japonaises.

I. Aux confins de l'Eurasie

1. Une guirlande insulaire

L'archipel japonais appartient à la série de guirlandes insulaires qui bordent la façade orientale de l'Asie et marque la limite des plaques de l'écorce terrestre. Sa forme convexe en direction du Pacifique, reproduisant le tracé du rivage continental, témoigne de son rattachement antérieur au continent asiatique, avant l'ère primaire.

Le territoire se compose principalement de quatre grandes entités : du nord au sud, Hokkaïdô (83 520 km²), l'île principale de Honshû (230 862 km²), Shikoku (18 792 km²) et Kyûshû (40 073 km²). À cela s'ajoute une myriade d'îles, dont certaines se regroupent en arcs insulaires : archipel des Ryû Kyû au sud-ouest, Izu-Bonins au sud-est, Kouriles au nord d'Hokkaïdô.

Avec un dénombrement officiel de 8 645 îles, le Japon présente un effritement territorial comparable à celui de l'Indonésie ou des Philippines (respectivement 13 700 et 7 100 îles). Mais il se distingue de ses voisins par deux traits marquants : la concentration des hommes et des activités sur les quatre îles principales, unifiées par de gigantesques infrastructures; l'éparpillement des autres entités insulaires sur des distances considérables. Avec sa périphérie insulaire, l'archipel se déploie ainsi sur quelque 3 000 kilomètres du nord au sud et d'est en ouest, de la latitude de la région lyonnaise à celle du nord du Niger (île de Okinotori, 20°25' N).

2. Un relatif isolement

L'archipel est éloigné de 900 kilomètres du continent dans sa partie centrale, mais il s'en rapproche à ses extrémités : 180 kilomètres séparent Kyûshû de la péninsule coréenne et 300 kilomètres Hokkaïdô de la Sibérie. En dépit de ces faibles distances, la navigation difficile dans ces détroits a longtemps fait obstacle aux contacts avec les pays voisins.

Le Japon a donc été considéré comme une sorte de bout du monde aux confins de l'Extrême-Orient, comme en témoigne le toponyme de *Nihon*, « Pays du soleil levant », ou plus exactement « origine du soleil ». Faiblement doté par ailleurs en richesses naturelles, il est resté relativement isolé jusqu'au XIX^e siècle, échappant aux invasions continentales (notamment mongole, au XIII^e siècle) et aux mouvements d'expansion coloniale européens. Il fut même le seul pays d'Asie, avec la Thaïlande, à conserver son indépendance. De son côté, il ne s'embarqua pas non plus dans une aventure coloniale avant la fin du XIX^e siècle, si l'on fait abstraction des tentatives d'invasion de la Corée au XVI^e siècle. Au contraire, il ferma ses portes à l'étranger pendant deux siècles et demi (de 1639 à 1854), sous le gouvernement des *shôgun* Tokugawa. Ce n'est qu'à partir de 1853, date de l'ouverture forcée du Japon au commerce par une escadre américaine, que l'archipel prit véritablement une place dans les échanges mondiaux.

II. Les apports de l'étranger

1. L'influence sino-coréenne

L'isolement du Japon n'a jamais impliqué un total repli insulaire, loin s'en faut. Si la violence des courants et la forte occurrence des typhons protégeait l'archipel des fléaux émanant du *kaigai* (l'Étranger, littéralement « l'outre-mer »), ce dernier n'en envoyait pas moins ses influences bénéfiques.

L'influence du vaste continent asiatique voisin fut naturellement déterminante. Un de ses principaux apports fut le bouddhisme, introduit au Japon via la Corée au VI^e siècle, soit un millénaire après sa naissance dans le nord de l'Inde et quatre ou cinq siècles après sa pénétration en Chine. En apportant le système graphique chinois, le bouddhisme fit entrer le Japon dans la civilisation écrite. Il offrit en outre une morale de conduite pour l'ensemble de la population, introduisit de nouveaux rites et facilita le processus de centralisation de l'État.

2. L'ambivalence des apports occidentaux

À partir du XVI^e siècle, l'influence de la Chine fut éclipsée par celle de l'Occident. Des missionnaires et marchands portugais débarquèrent en 1543, talonnés par des Espagnols. Ils apportèrent un grand nombre de nouvelles techniques, comme la fabrication d'armes à feu, la construction navale, la confection d'horloges ou la peinture à l'huile. Mais leur christianisme, d'abord favorablement accueilli par les autorités, se montra vite intransigeant et précurseur de conquêtes coloniales. Ils furent donc chassés de l'archipel et leurs adeptes chrétiens se virent interdits de culte en 1587, puis persécutés à partir de 1623. Ces mesures de protection aboutirent à la fermeture totale du pays à partir de 1639. Seuls échappèrent à la proscription les commerçants hollandais et chinois, sous condition qu'ils restent cantonnés à l'îlot de Deshima, au large de Nagasaki. Aussi, malgré les sévères interdictions frappant le commerce et les contacts avec l'étranger – sanctionnés par la peine de mort –, les échanges purent se poursuivre entre Hokkaidô et la Russie, ainsi qu'avec l'Europe, la Chine et l'Asie du sud-est.

Les sciences et techniques occidentales diffusèrent également par ces filtres, sous la forme de ce qui fut improprement nommé *rangaku* (« sciences hollandaises »). Le *rangaku* pénétrait au Japon sous forme d'ouvrages en langues européennes, qui furent vite l'objet de traductions officielles. Il couvrait de nombreux domaines scientifiques : la médecine, l'astronomie, les mathématiques, la botanique, la physique, la chimie, la géographie, la géodésie et la balistique. Grâce à cette veille technologique avant la lettre, le Japon accusa sans choc la reprise des contacts avec l'Occident, lorsque les États-Unis le forcèrent à sortir de sa réclusion.

III. Fragmentation de l'espace

1. Les effets de l'éparpillement insulaire

Si le Japon a pu ainsi multiplier ses contacts avec l'étranger tout en maintenant un relatif isolement, il le doit en partie à son morcellement territorial sur de vastes amplitudes, tant latitudinales que longitudinales. Ses périphéries insulaires, en particulier, ont joué un rôle majeur de relais dans les échanges commerciaux et dans la diffusion des techniques, dont l'importance n'est reconnue que depuis peu par les historiens japonais. Elles contribuent en outre à une considérable dilatation de la zone exclusive de pêche du pays (dont la surface atteint 4,51 millions de km², soit la dimension du sous-continent indien) et fournissent un dixième de la production halieutique au niveau national.

Le dispersement territorial contribue toutefois à entretenir le flou sur les limites frontalières de l'archipel. Dans son dénombrement officiel des îles, le gouvernement inclut les territoires qu'il revendique et ceux dont la souveraineté lui est contestée par les pays voisins. Sont donc comprises, dans ce compte, trois grandes zones de contentieux. Au nord, les îles de l'archipel Kouriles les plus proches d'Hokkaidô (Etorup, Kunashiri, Shikotan et le petit archipel Habomai), occupées par la Russie et revendiquées par le Japon sous la dénomination de « Territoires du Nord » (*hoppô ryôdo*) ; dans la mer du Japon, les îlots inhabités Takeshima, également réclamés par le Japon et occupés par la Corée du Sud ; enfin, les îles Senkaku, en mer de Chine orientale, sous contrôle japonais mais revendiquées par la Chine et Taiwan. Les enjeux sont de nature diverse pour chacun de ces territoires, mais les ressources halieutiques en constituent un dénominateur commun.

2. Le rôle aggravant du relief

Le fractionnement spatial se trouve encore accentué par les effets d'une topographie accidentée. Partout, d'abruptes montagnes, le plus souvent situées au centre des îles, entravent les communications. Même l'île principale d'Honshû, qui accueille la plupart des villes millionnaires (10 sur 13), est couverte de reliefs montagneux sur les trois quarts de sa surface. Ce cloisonnement en petits espaces isolés les uns des autres, bordés par des montagnes ou des volcans, contribue à entretenir les dialectes et coutumes locales. Trois grandes zones de parlers japonais peuvent ainsi être distinguées (est, ouest et Kyûshû), avec d'innombrables variations selon les régions. La vivacité des coutumes locales s'explique également par le prolongement tardif du système féodal (jusqu'au milieu du XIX^e siècle), sous lequel la mobilité était entravée par les frontières des seigneuries, elles-mêmes le plus souvent déterminées par ces barrières orographiques.

Lexique

Arc insulaire : archipel en forme d'arc, constitué par l'émergence de chaînes montagneuses bordant des fosses sous-marines profondes. Ils sont formés par des remontées de magma dans des zones de subduction.

Shôgun : littéralement « généralissime ». Titre donné pour la première fois en 1192. Disposant à l'origine d'une délégation générale du pouvoir militaire, le *shôgun* assumait ensuite l'intégralité des pouvoirs politiques et administratifs de l'Etat et substituait son autorité à celle de l'empereur.

Tokugawa : dynastie shôgunale ayant dirigé le Japon de 1600 à 1868. Les Tokugawa s'affirmèrent comme les plus puissants seigneurs féodaux du pays par leur victoire de Sekigahara (1600) et prirent le titre de *shôgun* à partir de 1603.

Halieutique : qui concerne l'art de la pêche

Orientations bibliographiques

Revue *Hérodote*, « Japon et géopolitique », n° 78-79, 4^e trimestre 1995, 256 p. Recueil d'articles divers sur le Japon, dont deux traitent des territoires aux marges de l'archipel (Kouriles du sud et Ryû Kyû) .

Philippe Pelletier : *La Japonésie, géopolitique et géographie historique de la surinsularité au Japon*, Paris, CNRS éditions, coll. espace et milieux, 1997, 386 p. L'auteur restitue aux îles périphériques du Japon leur rôle dans la construction de l'identité nipponne et dans les progrès économiques et culturels accomplis par le Japon.

Guy Faure, « Le dessous des mots de l'Asie, analyse de la terminologie des nouveaux espaces géo-économiques et politiques d'après 1945 », à paraître dans l'ouvrage de NORAO, *Les Indes savantes* (préciser ref). Un inventaire des diverses dénominations de l'Asie et des projets géopolitiques qu'elles sous-tendent.

Sujets possibles :

- le Japon, un archipel isolé ?
- les zones de contentieux diplomatiques aux marges de l'archipel

Illustrations

Illustration page 2 ; La pénétration du bouddhisme en Asie

Source : d'après Martin Colcutt, Marius Jansen, Isao Kumakura, 1989 *Atlas du Japon*, Nathan.

Commentaire : les enseignements du Bouddha se répandirent en Asie, à partir du V^e siècle avant J-C, selon deux courants principaux : le bouddhisme du Theravâda, ou « enseignement des anciens » qui diffusa vers l'Asie du sud-est ; le bouddhisme du Mahâyâna, ou du « Grand Véhicule », qui pénétra en Asie du nord-est, jusqu'au Japon.

Commentaire de la carte sur les parlers :

Les parlers de l'est, de l'ouest et de Kyûshû sont des dialectes du japonais, avec une grande diversité de variantes locales. En revanche, le parler des Ryû Kyû (Okinawa) est aussi éloigné du japonais que l'italien du français. Quant à la langue des Aïnou, qui n'est plus guère pratiquée que par quelques milliers de personnes, son origine est peu claire (peut-être sibérienne) mais elle n'appartient pas à la même famille que le japonais.

Chapitre 2. Un environnement hautement instable

La nature met l'archipel japonais à rude épreuve. Chaque année voit son cortège de désastres en tous genres : tremblements de terre, éruptions volcaniques, déluges ou typhons, événements d'autant plus ravageurs que le pays est densément peuplé. Il faut dire que le Japon cumule, en raison de sa position particulière, les risques de catastrophes naturelles. Il s'inscrit dans un carrefour tectonique où se concentre 10 % de l'énergie sismique libérée sur la planète. Cette haute sismicité, qui se trouve d'ailleurs à l'origine du morcellement territorial, exerce une action sur les sols, qu'elle fait régulièrement trembler, mais aussi sur les tréfonds marins et les volcans. En plus de l'instabilité tectonique, le Japon doit également compter avec des conditions climatiques parfois désastreuses, elles aussi liées à sa position insulaire en bordure d'un grand continent.

I. Un carrefour tectonique

1. Rencontre des plaques
2. Séismes ravageurs
3. Vagues tueuses
4. Volcanisme explosif

II. Anticiper les sinistres

1. Menaces sismiques à Tokyo
2. Améliorer la prévention

III. Turbulences climatiques

1. Neiges sur le «Japon de l'envers »
2. Déluges et typhons

Mot-clé :

Tectonique des plaques : théorie énoncée par le météorologue allemand Wegener en 1912, mais reconnue officiellement par la communauté scientifique au milieu des années 1960. Selon cette théorie, la couche terrestre externe, ou lithosphère, forme une sorte de puzzle composé de sept plaques, qui s'éloignent et se rapprochent à un rythme de 2 à 20 cm par an. C'est le long de leur bordure que la sismicité et le volcanisme sont les plus actifs.

I. Un carrefour tectonique

1. Affrontement de plaques lithosphériques

La forte instabilité de cette région s'explique par la convergence, à cet endroit, de quatre plaques tectoniques. La croûte terrestre est divisée en deux plaques, séparées par un fossé d'effondrement : au nord-est, la plaque Nord-Américaine qui porte la partie septentrionale du Japon ; au sud-est, la plaque Eurasie, dont le sud de l'archipel forme la limite orientale des terres émergées. À leurs extrémités, ces plaques sont marquées par des fosses sous-marines très profondes, car c'est là que s'opère la subduction des deux plaques océaniques. À l'est, la plaque Pacifique plonge sous la partie nord du Japon. Elle s'enfonce également sous une seconde plaque océanique plus récente, la plaque Philippine, laquelle progresse à son tour sous la partie méridionale du Japon. Ces mouvements, auxquels s'ajoute le jeu des nombreuses lignes de failles actives, exposent l'archipel à trois redoutables types de risques : les séismes, les *tsunami* et les éruptions volcaniques

2. Séismes ravageurs

En moyenne, plus d'un millier de séismes sont ressentis chaque année par les Japonais. Les secousses de magnitude moyenne (4-5) ne sont pas rares, mais elles n'occasionnent pas de dégâts conséquents, si l'épicentre du séisme est éloigné. Deux grands séismes de triste mémoire ont marqué le XX^e siècle. Le plus ravageur fut celui du Kantô en 1923 (magn. 7,9), avec 140 000 morts, dont un tiers par incendie. Plus près de nous, celui de Kôbe en 1995 (magn. 7,2) a occasionné la mort de 6 300 personnes et la destruction de 200 000 habitations.

3. Vagues tueuses

Quand l'épicentre d'un séisme se trouve en mer, les masses d'eau en mouvement forment des ondes qui grandissent à mesure qu'elles s'approchent des côtes. Elles deviennent des *tsunami*, raz-de-marée dont des vagues peuvent atteindre jusqu'à 35 m de hauteur au contact du littoral. Les *tsunami* prennent parfois leurs sources très loin du Japon : un séisme d'une magnitude record de 9,5 au Chili, en 1960, a déclenché un *tsunami* qui a détruit 1 571 bâtiments et tué 122 personnes sur l'archipel.

4. Volcanisme explosif

L'origine tectonique du volcanisme au Japon rend les éruptions particulièrement dangereuses. À l'endroit où les plaques océaniques s'enfoncent sous les plaques continentales, elles fusionnent et se fondent dans le magma. Les fortes pressions font jaillir un peu plus loin ce matériel en surface sous forme d'éruption. La zone de forte activité volcanique reproduit donc fidèlement, avec un décalage vers l'ouest, les limites des deux plaques océaniques. On dénombre environ 200 volcans, dont une soixantaine sont actifs. La dernière grande éruption remonte à l'été 2000, dans une île de l'archipel Izu, Miyake-jima, dont les 3 850 habitants ont dû être évacués.

II. Anticiper les sinistres

1. Menaces sismiques à Tôkyô

L'agglomération de Tôkyô est située tout près de la région la plus exposée du pays aux risques sismiques : la péninsule d'Izu. Localisée à quarante kilomètres au sud de la capitale, cette presque île n'est pas une excroissance du socle de Honshû. Elle appartient à la plaque océanique des Philippines, dont elle constitue la partie émergée ; ayant dérivé vers Honshû, elle gêne désormais la progression de la plaque Philippine sous le Japon. On imagine bien, par conséquent, les formidables poussées qui s'exercent à cet endroit. Le Mont Fuji (3 776 m) en est d'ailleurs l'un des avatars.

Des études statistiques remontant à 818 ont découvert une récurrence de 70 ans pour des séismes de forte intensité à Tôkyô. Comme le dernier en date remonte à 1923, le prochain est considéré comme imminent. Cette thèse a été cependant battue en brèche, car certains sismologues font valoir que la régularité de nos observations humaines pourrait bien être une exception à l'échelle géologique.

2. Améliorer la prévention

Si la prédiction en matière de séisme a peu progressé, la prévention s'est en revanche grandement améliorée, au point que le Japon est passé maître des technologies antisismiques. Toutefois, la catastrophe de Kôbe a révélé les limites humaines des dispositifs de prévention : la corruption endémique dans l'industrie du bâtiment a favorisé la non-conformité des constructions aux règles anti-sismiques et les cafouillages dans les prises de décision administratives ont paralysé les premiers secours.

Même en améliorant la prévention, la perspective d'un nouveau séisme de forte magnitude à Tôkyô a de quoi inquiéter. Dans sa partie basse, la capitale a été édifée sur des sols mous (anciens lits de rivières ou marais asséchés), qui non seulement amplifient les secousses, mais tendent à se transformer en énormes coulées boueuses dévastatrices. Les secousses occasionneraient également d'importants dégâts sur la bordure industrielle du littoral, avec les conséquences que l'on peut imaginer sur l'environnement.

En principe, la prévention des autres sinistres pose moins problème, car ils peuvent être anticipés. L'irruption d'un *tsunami* est connue à l'avance grâce au décalage temporel entre le séisme et la formation de la vague géante. Cependant, un retard de quelques minutes dans l'alarme peut être fatal quand l'épicentre du séisme est proche, ce qui explique que les *tsunami* tuent encore en moyenne une personne par an. Quant aux volcans, ils représentent un grand danger potentiel malgré la bonne qualité de la prédiction des irruptions. Il en va ainsi du mont Fuji, qui connaît un regain d'activité depuis deux ans, et dont le plan d'évacuation en cas de sinistre concernerait 12 millions de personnes.

III. Turbulences climatiques

1. Neiges sur le « Japon de l'envers »

L'insularité confère au Japon un climat humide, qui tempère son fort allongement en latitude. Mais les influences du vaste continent voisin et des courants marins, générateurs de contrastes climatiques, occasionnent divers types de désastres.

En hiver, un anticyclone centré sur la Sibérie envoie sur le Japon un flux d'air polaire continental, glacé et sec. Ces masses d'air se chargent d'humidité sur la mer du Japon, puis, s'élevant sur une barrière montagneuse perpendiculaire, se refroidissent brutalement et précipitent sous forme de neige. Alors que le versant est (façade Pacifique) connaît un hiver sec et ensoleillé – l'air s'étant déchargé de son humidité –, la façade sur la mer du Japon est régulièrement paralysée par des chutes de neige, dont l'épaisseur peut atteindre de 4 à 6 mètres en plaine. Une fonte brutale des neiges s'accompagne en outre d'avalanches, d'inondations et de glissements de terrain. Ces forts contrastes régionaux sont à l'origine des appellations respectives de « Japon de l'envers » (*omote nihon*) et « de l'endroit » (*ura nihon*) qui qualifient les deux grandes bordures littorales du pays. Au Japon ingrat, rural, aux hivers très rudes et peu peuplé à l'ouest, s'oppose le Japon du Littoral Pacifique, aux hivers secs et ensoleillés, où se concentre l'essentiel des villes et des industries du pays.

2. Déluges et typhons

L'anticyclone hivernal du continent fait place, en été, à une zone de basses pressions centrée sur l'Asie centrale, qui aspire les masses d'air tropical ou équatorial maritime, chaudes et humides. Une première période de pluies, le *baiu* (littéralement « pluie des prunes »), intervient de mi-juin à mi-juillet. Les précipitations parfois très brutales provoquent des inondations, souvent suivies de glissements de terrain. Le *baiu* est assimilé à la mousson sud-asiatique, car il survient à la même période. Mais c'est surtout à la seconde saison des pluies (*shûrin* ou « période des pluies d'automne »), en septembre, que les précipitations sont les plus diluviennes (plus d'un mètre en une journée). Cette saison est en effet marquée par le passage de typhons originaires des zones équatoriales du Pacifique, dont la vitesse des vents peut excéder 80 mètres/seconde. Les typhons suivent la trajectoire du courant marin chaud Kuroshio (« courant noir »). Issu de la région des Philippines, le Kuroshio remonte le long de la façade Pacifique du Japon jusqu'au nord d'Honshû, où il rencontre le courant froid Oyashio (« courant-père »), avant de virer vers l'est. Il se divise en une branche moins vigoureuse, longeant la façade de la mer du Japon (courant de Tsushima) jusqu'au nord d'Hokkaidô.

Lexique

Subduction : phénomène désignant le lent glissement d'une plaque sous une autre. La plaque est détruite au niveau de la zone de subduction.

Faille : fissure ou fracture de la croûte terrestre, se produisant à l'endroit où les roches se sont déplacées.

Magnitude : mesure de l'énergie libérée au foyer d'un séisme, généralement mesurée par l'échelle de Richter. Sur cette échelle, la magnitude varie théoriquement de moins l'infini à plus l'infini, mais elle est limitée de fait par la surface des roches qui se fracturent. Le record de magnitude a été atteint au Chili en 1960, avec un séisme de 9,5. Les dégâts occasionnés par un séisme ne sont pas proportionnels à la magnitude, car ils dépendent de la localisation de l'épicentre. La magnitude doit être distinguée de l'intensité, qui mesure les effets ressentis des séismes ; il existe plusieurs échelles d'intensité : l'échelle Mercalli (de 1 à 12) pour l'Europe et JMA pour le Japon (de 0 à 7).

Épicentre : point de la surface de la Terre se situant à la verticale du foyer (point de départ) du séisme.

Magma : roche fondue située au cœur de la terre.

Mousson : mot issu de l'arabe, qui désignait à l'origine le renversement des vents (alizés de l'hémisphère boréal) sur le sud de l'Asie et l'océan indien. La « mousson » japonaise ne résulte pas directement du passage des masses d'air d'un hémisphère à l'autre, mais subit les effets de la mousson indienne.

Orientations bibliographiques

Peter Hadfield, « Tôkyô séisme, 60 jours qui vont changer le monde », *Autrement*, série Sciences en société, n°2, février 1992, 143 p. Bien que publié avant le séisme de Kôbe, ce reportage sur les risques naturels à Tôkyô conserve une part de son actualité.

Revue *Ebisu*, numéro spécial « Le Japon des séismes », n°21, Tôkyô, Maison Franco-Japonaise, 1999, 223 p. Recueil d'articles portant pour l'essentiel sur le séisme de 1923. À signaler un texte sur les croyances populaires relatives aux séismes et un article sur les Coréens comme boucs émissaires du tremblement de terre du Kantô.

Sujets possibles

- les risques naturels au Japon
- les leçons du séisme de Kôbe

Chapitre 3. Des ressources inégales

En dépit des caprices de la tectonique et du climat, la nature est loin d'être totalement hostile à l'homme. Aux aléas naturels s'associent même, bien souvent, des bienfaits : les typhons apportent des pluies propices à l'agriculture, le volcanisme fertilise les sols et offre les délices des sources thermales (*onsen*). Il n'est pas jusqu'aux séismes qui offrent une occasion inespérée d'élargir les axes de transport et de convertir les poches d'habitat vétustes en complexes d'affaires. Mais les Japonais doivent faire preuve d'une remarquable ingéniosité pour composer ainsi avec les forces de la nature et triompher de leur violence.

On aurait tort de croire, par ailleurs, que l'archipel nippon est dépourvu de richesses naturelles. Certes, il n'a rien d'un eldorado, mais ses eaux généreuses, sa végétation abondante et les ressources variées de son sous-sol ont longtemps pourvu aux besoins fondamentaux de la population et joué un rôle primordial dans l'industrialisation du pays. Les choix industriels opérés après la Seconde Guerre mondiale ont néanmoins placé le Japon dans une extrême dépendance énergétique, ses ressources propres ne couvrant plus que 18% de ses besoins en énergie.

I. Abondance des ressources de surface

1. Générosité des eaux
2. Montagnes forestières

II. Difficile exploitation du sous-sol

1. Des gisements diversifiés mais peu rentables
2. Médiocrité des ressources fossiles

II. S'affranchir de la dépendance énergétique

1. Mobiliser les ressources nationales
2. L'option nucléaire...
3. ... un choix durable ?

Mots-clés

Tôkaimura : commune de 34 000 habitants située dans le département de Ibaraki, à 150 kilomètres au nord-est de Tôkyô.

Diplomatie pétrolière : stratégie diplomatique accordant la priorité aux pays approvisionneurs de pétrole. Lors du premier choc pétrolier de 1973, le Japon s'est départi de son traditionnel suivisme à l'égard des Etats-Unis, en choisissant le camp arabe et non israélien. Une autre facette de cette diplomatie consiste à sécuriser les acheminements d'hydrocarbures du Moyen-Orient vers le Japon, par une généreuse politique d'aide publique au développement à l'égard des pays contrôlant les principaux corridors d'accès (Thaïlande, Indonésie et Philippines notamment).

I. Abondance des ressources de surface

1. Générosité des eaux

Les eaux, sous toutes leurs formes, constituent de loin la plus grande richesse du pays. La mer, tout d'abord, a pallié l'exiguïté du territoire par ses ressources halieutiques. Bien que l'alimentation des Japonais se soit beaucoup diversifiée depuis un demi-siècle, poissons et coquillages contribuent encore à 40% (19,1 grammes) de leur consommation quotidienne de protéines animales. Les Japonais figurent parmi les plus grands mangeurs d'aliments marins au monde, en seconde place derrière les Islandais.

Autre ressource en eau : les précipitations, copieuses en toutes saisons, placent le Japon en tête des pays pluvieux dans la zone tempérée (1 750 mm en moyenne annuelle). Plus de la moitié des eaux de pluie (65%) est consommée par l'agriculture, notamment par la riziculture, qui exige d'être irriguée dans 95 % des cas. Dans les principales régions urbaines, (Tôkyô, Ôsaka et Nagoya), les épaisses couches d'alluvions contiennent de riches réserves en eaux souterraines qui sont abondamment pompées pour répondre aux besoins des industries et des ménages (environ mille milliards de mètres cubes, soit 45% des ressources municipales en eau).

Enfin, les cours d'eau sont également abondants, malgré des débits irréguliers et des profils accusés dus à la vigueur du relief. Du fait de l'irrégularité de leur régime, les cours d'eau sont généralement impropres à la navigation, mais la construction de barrages leur a permis une contribution significative à l'irrigation (2/3 des eaux) ainsi qu'à la production d'électricité.

2. Montagnes forestières

Outre les eaux, le Japon a été gratifié d'une autre grande richesse : sa luxuriante couverture végétale. La forêt, qui se confond avec la montagne, occupe 68% du territoire, proportion équivalente à celle du Canada ou de la Finlande – c'est-à-dire parmi les plus élevées du monde – mais particulièrement remarquable dans un pays aussi peuplé. L'étirement en latitude, combiné à l'étagement altitudinal, confère à la forêt une très grande variété d'espèces, des camphriers de type subtropical à Kyûshû aux forêts boréales de conifères et de bouleaux du nord de Hokkaïdô.

La civilisation japonaise a été grande consommatrice de bois, notamment pour la construction des temples et pour le chauffage. Les forêts d'altitude ont toutefois été délaissées, tant pour préserver l'équilibre délicat des systèmes d'irrigation situés en aval, qu'en raison du caractère sacré de la montagne, abritant des dieux et jouissant de la protection de personnages maléfiques. Aujourd'hui, malgré l'effort important de reboisement pour répondre à la forte demande intérieure (bois de construction, pâte à papier), la moitié de la ressource en bois provient de l'étranger.

II. Difficile exploitation du sous-sol

1. Des gisements diversifiés mais peu rentables

Le sol japonais recèle également grande variété de minerais. Mais les gisements sont peu rentables en raison de leur faible quantité, de sorte que le Japon doit se tourner pour l'essentiel vers l'étranger. En tête des minerais vient le zinc, concentré au centre d'Honshû, ainsi que le fer, extrait pour l'essentiel dans le nord du pays. Alors que le zinc fournit encore 11% de la consommation nationale, la part du fer est tombée à zéro. De même, le cuivre, dont les mines étaient les plus nombreuses (plus de 200 en 1960) a vu sa production s'effondrer. Le plomb, extrait le plus souvent dans les mêmes sites que le zinc, couvre encore une petite partie des besoins (6%). On trouve également, en bien plus faibles quantités, quelques gisements d'or et d'argent à Honshû.

2. Médiocrité des ressources fossiles

Le Japon n'est pas non plus dénué d'énergies fossiles. La houille nationale pourvoyait même, jusqu'aux années 1950, aux trois quarts des besoins énergétiques du pays. Avec le complément de l'hydroélectricité, l'archipel jouissait ainsi d'une quasi-autonomie en énergie. Toutefois, la houille est devenue trop coûteuse à exploiter, en raison des difficultés d'accès et de la mauvaise qualité de ses gisements. Les bassins miniers ont donc fait l'objet, comme en France, d'une lourde reconversion. Les deux principaux sites, à Kyûshû et à Hokkaïdô, ont été fermés en 2000. Les besoins en houille sont désormais couverts en quasi-totalité par des importations, principalement issues de pays « sûrs » comme l'Australie et le Canada.

Le sous-sol de l'archipel renferme aussi quelques gisements de gaz naturel. Toutefois, là encore la logique d'importation prévaut, d'autant que l'abondance de cette ressource dans le monde garantit une stabilité de son alimentation.

Le Japon est surtout pénalisé, depuis l'après-guerre, par son extrême pauvreté en hydrocarbures. Ses gisements propres, principalement dans les régions d'Akita et de Niigata, ne pourvoient en effet qu'à 0,3% de la consommation nationale. Alors que l'archipel n'importait que 5% de ses besoins en pétrole brut en 1950, cette part est passée brusquement à 73% en 1970. Depuis, la dépendance pétrolière est retombée à 41%, mais le Japon n'a pu se défaire d'une extrême dépendance envers le Moyen-Orient (85% des hydrocarbures importés), qui le contraint à pratiquer une « diplomatie pétrolière ». Aussi l'accent est mis sur les autres énergies fossiles, bien que celles-ci soient également importées. La part de la houille dans l'approvisionnement énergétique du pays, actuellement de 17%, devrait atteindre 21% en 2010. Quant au gaz naturel, sa contribution, passée de 1,2% à 13% de 1970 à 2000, devrait grimper encore jusqu'à 14% en 2010.

III. S'affranchir de la dépendance énergétique

1. Mobiliser les ressources nationales

Pour réduire la dépendance envers l'étranger, la substitution de sources nationales aux énergies importées a été encouragée. Le potentiel hydroélectrique de l'archipel a surtout été exploité après la guerre, avec la construction de grands barrages dans les massifs du centre de Honshû ; mais ces équipements, très coûteux à entretenir, ne fournissent plus aujourd'hui que 9% de la production électrique, contre 22% en 1970. L'électricité thermique, produite à proximité des bandes littorales, s'est substituée à l'hydroélectricité jusqu'aux chocs pétroliers ; elle occupe encore une part prépondérante dans la production électrique : 61 % en 2000, contre 76% en 1970. Les énergies renouvelables, comme la géothermie ou les énergies solaire et éolienne, sont à peine explorées en raison du coût très élevé de leur exploitation. Leur contribution aux besoins énergétiques du pays n'excède pas 2% au total (0,6% pour la géothermie et 1,1% pour les énergies solaire et éolienne en 2000).

2. L'option nucléaire...

Le grand bénéficiaire de la politique de substitution demeure sans conteste le nucléaire. Introduit au Japon en 1966, particulièrement prisé pour son faible impact environnemental, son coût modéré et la stabilité de son approvisionnement, il a fait l'objet d'une priorité nationale depuis les chocs pétroliers et couvre aujourd'hui 12% des besoins énergétiques du pays. Au total, 51 réacteurs nucléaires ont été construits sur les façades littorales de l'archipel. Le Japon détient la maîtrise de sa production d'énergie atomique, mais il fait appel à des sociétés étrangères, notamment françaises (groupe Areva) pour le retraitement des combustibles usés et certains transferts de technologies.

3... un choix durable ?

Depuis peu, la confiance dans le programme nucléaire a néanmoins été fortement ébranlée. Un grave accident survenu dans une usine de traitement d'uranium à Tôkaimura, en septembre 1999, a causé la mort de deux employés et l'irradiation de plus de 600 personnes. Des fuites d'eau radioactive ont par la suite été observées sur plusieurs autres sites, révélant l'état d'obsolescence de cette génération de réacteurs. Ces accidents ont réveillé le sentiment anti-nucléaire latent d'une grande partie de la population japonaise, qui n'est pas prête d'oublier l'expérience tragique de l'atome en 1945. D'ores et déjà, plusieurs gouverneurs de préfecture ont refusé l'implantation de nouveaux réacteurs nucléaires sur leur territoire. Les autorités devront donc tenir compte, à l'avenir, de la contestation grandissante de la société civile envers le programme nucléaire.

Lexique :

Chocs pétroliers : hausse brutale du prix du baril de pétrole par l'organisation des pays producteurs de l'OPEP. Le premier choc pétrolier intervient en 1973-1974, le second en 1979-1980, mais l'effet du second se fit peu sentir au Japon.

Alluvions : dépôt de sédiments d'un cours d'eau ou d'un lac et constitué, selon les régions et la force des courants, de galets, de graviers, de boues et de limons.

Irrigation : arrosage artificiel des terres par déviation des eaux douces.

Énergies fossiles : matériaux combustibles formés dans des roches par transformation de végétaux fossiles (charbon, gaz naturel, naphthe, pétrole).

Hydrocarbures : composés organiques contenant seulement du carbone et de l'hydrogène. Le pétrole est un mélange d'hydrocarbures.

Électricité thermique : électricité produite par l'énergie de combustion.

Géothermie : chaleur interne de la Terre.

Orientations bibliographiques:

Augustin Berque, *Le sauvage et l'artifice, les Japonais devant la nature*, Gallimard, 1986, 291 p. Une analyse du comportement ambivalent des Japonais à l'égard la nature.

Article : Mukaidani Susumu, « Terreur à Tôkaimura », *les Cahiers du Japon*, n° 84, été 2000, p.23-29. Les événements du 30 septembre 1999 à Tôkaimura relatés par un journaliste.

Agence pour les Ressources Naturelles et l'Énergie : <http://www.enecho.meti.go.jp/english/>. Site officiel du gouvernement japonais sur la politique énergétique.

Sujets possibles

-l'enjeu énergétique au Japon

-les ressources naturelles du Japon : prodigalité ou indigence ?

-les relations ambiguës des Japonais avec la montagne

illustrations

page 1 : haut : Les précipitations annuelles sur l'archipel

Source : Jacques Pezeu-Massabuau, « Géographie du Japon »

bas : Les forêts du Japon

Source : Jacques Pezeu-Massabuau, « Géographie du Japon »

Page 2

Haut

Exploitation des ressources métallifères et fossiles au Japon

	1970	1980	1990	2001
Or (t)	8	3	7	8
Argent (t)	343	268	150	80
Cuivre (t)	119 513	52 553	12 927	744
Plomb (t)	64 407	44 746	18 727	4 997
Zinc (t)	280 000	238 000	127 000	44 500
Fer (t)	862 000	477 000	34 000	1 000
Houille (t)	39 694 000	18 027 000	8 263 000	3 208 000
Pétrole brut (1000 kl)	899	503	632	760
Gaz naturel (million de m3)	2 359	2 197	2 029	2 521

Bas : Evolution de la consommation d'énergie au Japon de 1960 à nos jours

Evolution de la structure des importations de 1950 à 2000

Origine des importations d'hydrocarbures

page 3

deux cartes

électricité nucléaire et électricité thermique (cf photocopies)

Commentaire : toutes les centrales nucléaires et thermiques se trouvent situées sur le littoral en raison des contraintes de refroidissement de leurs circuits, en l'absence de grand fleuve et du fait de l'importation des matières premières (uranium et énergie fossile). Quant aux centrales hydro-électriques, elles sont implantées dans les zones au relief vigoureux, notamment dans les Alpes japonaises.

Chapitre 4. Une civilisation du riz et de la mer

La civilisation japonaise tire ses origines de l'exceptionnelle maîtrise des techniques d'irrigation, introduites au Japon vers le III^e siècle avant JC par des populations issues de Chine ou du sud-est asiatique. La riziculture, pratiquée de façon presque exclusive jusqu'à l'époque féodale, a profondément marqué son empreinte sur l'archipel. Elle a modelé les paysages, déterminé les pratiques sociales et religieuses, tout en servant de base alimentaire à la population. La fascination exercée au Japon par le modèle chinois continental et rizicole a longtemps occulté le rôle de la mer, qui contribua pourtant au même titre à façonner la civilisation japonaise. Omniprésente du fait de l'émiettement insulaire du pays, la mer n'a pas fait du Japon une puissance maritime à l'égal de l'Angleterre, mais elle l'a hissé aux premiers rangs mondiaux dans les secteurs de la pêche et de la construction navale.

I. Une plante de civilisation

1. Suprématie du riz
2. La riziculture, fondement des pratiques sociales

II. Une politique agricole efficace

1. La réforme agraire
2. La politique de soutien au riz

III. La mer, autre matrice de la civilisation japonaise

1. Pêche et aquaculture
2. Construction navale

Mots-clés

Shintoïsme : littéralement « la voie des dieux ». Ensemble de croyances autochtones antérieures au bouddhisme, fondées sur le culte des forces naturelles, sur lesquelles se sont greffées des croyances à des divinités ancestrales ou agricoles.

Double activité : pratique d'une activité externe à l'agriculture par un exploitant agricole, comme emploi principal ou d'appoint. La double activité existait au Japon bien avant la réforme agraire, car les paysans sans terres ne parvenaient pas à se nourrir avec leurs faibles revenus d'exploitation. Aujourd'hui, l'activité agricole vient le plus souvent en complément d'un emploi principal dans l'artisanat, les services ou l'industrie légère.

Lobby agricole : groupe de pression défendant les intérêts des agriculteurs, représenté au Japon par la puissante fédération des coopératives agricoles (*Nôkyô*). Le lobby agricole a traditionnellement constitué un puissant soutien électoral et financier au Parti Libéral Démocrate (PLD) grâce à un découpage électoral survalorisant les circonscriptions rurales.

I. Une plante de civilisation

1. Suprématie du riz

Plante d'origine tropicale, le riz nécessite un très gros apport de précipitations, que la « mousson » estivale japonaise ne parvient pas à fournir en quantité suffisante. Il n'a donc pu se répandre dans l'archipel qu'au prix d'une mise en eau systématique par irrigation pendant toute la période de culture (de mai à octobre). Grâce à une maîtrise sans égale des techniques d'irrigation et à l'adaptation de nouvelles variétés de riz hâtif, la rizière a pu progresser du sud vers le nord, y compris jusqu'à Hokkaïdô, où elle voisine avec la banquise. Elle occupe encore la moitié des surfaces cultivées au niveau national, pour l'essentiel dans les plaines alluviales côtières, ce qui ne représente toutefois qu'une faible fraction du territoire (7%). Son emprise a peu diminué depuis un siècle, alors que l'occidentalisation des modes alimentaires a fait presque chuter de moitié la consommation de riz au cours des quarante dernières années (de 112 kg à 65 kg par habitant de 1965 à 2000).

2. La riziculture, fondement des pratiques sociales

Si l'on hésite encore sur le foyer d'origine des techniques d'irrigation au Japon, il ne fait aucun doute que le modèle agrarien chinois, par son influence déterminante sur la Cour japonaise, a favorisé l'essor de la riziculture sur l'archipel dès l'époque ancienne. Le choix de la mesure de riz comme base des impôts et redevances, à la fin du XVI^e siècle, a fait de cette céréale l'étalon de la richesse et du pouvoir pendant trois cent ans.

L'irrigation traditionnelle nécessitait une organisation communautaire puissante, réglant avec minutie le travail collectif dans les rizières. Celle-ci organisait également les rites religieux et fêtes populaires qui scandaient le rythme de la vie agricole. Deux grandes périodes étaient distinguées : la préparation des sols et l'ensemencement du riz (printemps) et la moisson (automne). On attribue généralement la singulière cohésion sociale du peuple japonais à ces contraintes communautaires. Mais celles-ci ont légué bien d'autres caractères marquants. Il en va ainsi du pluralisme des cultes, avec l'alternance des rites shintoïstes et bouddhistes, d'ailleurs très souvent confondus. Un autre trait particulier tient aux relations de réciprocité entre l'homme et son environnement, que le fragile équilibre des systèmes d'irrigation a largement contribué à entretenir. Enfin, la profonde ambiguïté entre le profane et le sacré, source perpétuelle d'étonnement pour l'observateur occidental, est elle aussi héritière des pratiques culturelles rizicoles et de la cosmogonie des communautés villageoises.

II. Une politique agricole efficace

1. Les effets de la réforme agraire

L'après-guerre a connu un bouleversement radical du contexte agricole. La Réforme agraire, mise en œuvre en 1946, a donné naissance à une paysannerie indépendante, bénéficiant des progrès techniques diffusés par les coopératives agricoles. Mais elle a eu pour corollaire un morcellement extrême de la propriété foncière. Aujourd'hui encore, la surface d'une parcelle agricole s'élève à 1,3 ha en moyenne, sauf dans le cas très particulier d'Hokkaidô (14,94 ha). L'exiguïté des exploitations est compensée par le haut niveau des rendements, grâce à une maîtrise ancestrale des engrais, un usage massif d'insecticides et une forte mécanisation. Ces surfaces demeurent toutefois insuffisantes pour garantir la survie des agriculteurs, sauf pour certaines cultures à haute valeur ajoutée (fleurs, maraîchers...).

La double activité s'est donc généralisée dans les campagnes, surtout à partir des années 1960, sous l'effet de l'industrialisation et de l'exode rural. Les agriculteurs tirent aujourd'hui 82% de leurs ressources d'emplois non agricoles. L'exploitation des terres est confiée aux femmes et aux membres plus âgés de la famille, d'où l'expression « d'agriculture des trois *chan* ». Cette situation, qui fait obstacle à la rationalisation de l'agriculture, se trouve pérennisée par la réticence des agriculteurs à vendre leurs terres, tout particulièrement aux abords des grandes villes, en raison des fortes plus-values foncières escomptées.

2. Un riz sous haute protection

Une autre mesure d'importance pour l'agriculture fut la promulgation, en 1942, d'une loi destinée à garantir l'autosuffisance en riz. Ce dispositif prévoyait l'achat du riz – ainsi que d'autres produits alimentaires de base – aux producteurs par l'Etat, puis sa revente aux distributeurs à un prix inférieur (par le biais des coopératives). Les niveaux de prix, d'achat comme de revente, étaient fixés par l'administration. Ce système n'a pu se maintenir qu'au prix d'une envolée de la valeur du riz sous la pression des lobbies agricoles, au détriment des consommateurs des villes japonaises.

Le soutien de l'Etat a également encouragé la production de riz, alors que la consommation de cette céréale baissait avec la diversification alimentaire. Il en est résulté une surproduction chronique de riz jusqu'en 1993, année où le Japon a dû recourir à des importations massives (2,55 millions de tonnes), en raison de mauvaises récoltes. Le GATT a saisi cette occasion pour imposer l'ouverture du marché japonais. Un quota d'importation de riz a été fixé en 1995 (4%, puis 8%). Puis la filière a été officiellement libéralisée en 1999, mais le contrôle de l'Etat ne prendra totalement fin qu'en avril 2008.

II. La mer, autre matrice de la civilisation japonaise

1. Pêche et aquaculture

Bien que l'on ait longtemps sous-estimé son importance, la mer a joué un rôle essentiel d'interface civilisatrice, notamment par le développement des échanges commerciaux et la diffusion des technologies étrangères sur l'archipel. Mais surtout, elle a jeté les bases d'une très florissante industrie de la pêche, grâce à l'abondance exceptionnelle des ressources halieutiques en bordure de l'archipel. Cette profusion est due en grande partie aux courants marins, qui charrient du plancton. Les eaux sont tout particulièrement poissonneuses à la rencontre du Kuroshio et de l'Oyashio, au large de Honshû sur le littoral Pacifique.

La pêche est longtemps restée confinée aux côtes, à partir des quelque 3 000 ports répartis dans toutes les régions. Cette activité de caractère artisanal s'est trouvée concurrencée, au cours de la première moitié du XX^e siècle, par la pêche hauturière (notamment pour la capture de thon, hareng et morue), puis par la pêche lointaine (campagnes de pêche au thon, au saumon et au crabe royal), assurée par des navires-usines exploités par de puissants groupes industriels. L'essor de la pêche hors des eaux côtières a placé le Japon au rang de premier producteur mondial de produits marins, place qu'il a détenu jusqu'en 1989. Depuis, la raréfaction des ressources et le durcissement du contexte réglementaire international ont considérablement réduit les marges de manœuvre de la pêche lointaine et contraint les grands groupes à se restructurer. Le Japon est ainsi devenu le premier importateur mondial de produits marins, avec 51 % de sa consommation provenant de l'étranger.

Les activités halieutiques connaissent néanmoins un renouveau avec l'essor récent de l'aquaculture. Pratiquée depuis le XVII^e siècle pour l'élevage d'huîtres et la culture d'algues, cette activité s'est considérablement diversifiée au cours des dernières décennies. Une partie de la pêche côtière, pratiquée dans des fonds artificiels régulièrement repeuplés d'alevins, entre dans cette catégorie, qui représentait 21% de la production halieutique en volume et 34% en valeur en 2000.

2. Construction navale

La mer, comme interface d'échanges, fut également à l'origine d'une prospère industrie de constructions navales, et ce dès l'époque Meiji. Le Japon détient depuis 1956 le premier rang mondial dans ce secteur, grâce à sa spécialisation dans les plus grands navires pétroliers. Cette activité est fortement concentrée : six grands groupes interviennent dans la baie de Tôkyô, la partie centrale de la mer Intérieure et le nord-ouest de Kyûshû. L'activité subit actuellement un processus de recomposition pour faire face à la concurrence sud-coréenne.

Lexique

Agriculture des trois *chan* : *chan* est le diminutif affectueux dont on fait suivre les noms. Il s'agit ici de la mère (*okâ-chan*), la grand-mère (*obâ-chan*) et le grand-père (*ojî-chan*). Actuellement, 46.2% des agriculteurs ont plus de 65 ans.

GATT : accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, remplacé par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) depuis 1995.

Plancton : mélange d'animaux marins et d'algues minuscules qui assurent l'essentiel de l'alimentation des poissons.

Pêche hauturière : chalutage en haute mer par des navires de 5 à 30 tonnes, pouvant rester plusieurs jours en mer et rapportant dans leurs filets de nombreuses espèces de poissons (notamment sardines et limandes pour le Japon).

Aquaculture : élevage ou cultures d'organismes marins en vue de leur étude ou de leur commercialisation.

Alevin : jeune poisson destiné au peuplement des rivières et des étangs, à l'aquaculture.

Orientations bibliographiques:

Laurence Berthier-Caillet (direction), *Fêtes et rites des quatre saisons au Japon*, Publications Orientalistes de France, Paris, 1981, 555 p. Volumineux ouvrage de nature encyclopédique offrant une description analytique des rites agraires en fonction des différentes périodes du cycle annuel du riz.

Penelope Frank, « Agriculture and the State in Industrial East Asia : the Rise and Fall of the Food Control System in Japan », *Japan Forum*, vol.10, n°1, 1998, p.1-16. Histoire du système de contrôle alimentaire par l'Etat au Japon, jusqu'à la mauvaise récolte de 1993/1994.

Sujets possibles :

- l'essor des activités à haute valeur ajoutée dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche
- le Japon et la mer

Illustrations

Page 1. Les cultures de civilisation au Japon

Commentaire de la carte :

Les cultures propres à la civilisation japonaise sont le riz, le théier et le mûrier. Le théier a été importé de Chine dans la région de Kyôto au IX^e siècle. C'est à Uji, dans la banlieue de Kyôto, que se cultive encore le meilleur thé. À l'époque Meiji, le thé était un grand produit d'exportation vers les Etats-Unis ; quant au mûrier et au ver à soie, ils ont été introduits de Chine vers le III^e siècle. Ils ont connu une grande extension à l'époque Meiji (centre et nord de Honshû), jusqu'à la grande crise de 1939. C'est grâce à la commercialisation de la soie, premier produit d'exportation japonais à l'époque Meiji, que le Japon fut en mesure de financer son industrialisation (adapté de M. Delvert, cours de géographie du Japon à l'INALCO)

Page 2 encadré

Réforme agraire de 1946 : au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, seulement 31% des agriculteurs jouissaient de la pleine propriété de leurs exploitations. La grande majorité des paysans était donc tenanciers, soit seulement sur une partie de leur exploitation (42%), soit en totalité (27%). Ils étaient écrasés par des rentes exorbitantes exigées par leurs propriétaires (55% de leur récolte). Cette situation très dure, combinée aux effets de la crise agricole des années trente, avait sensibilisé les paysans à l'influence des groupes militaires et ultra-nationalistes. Face aux menaces d'agitation dans les campagnes, une Réforme Agraire fut rapidement votée, au même moment qu'à Taiwan et en Corée du Sud, sous la pression des Etats-Unis. Les propriétaires non-résidents furent dépossédés (par rachat à bas prix) de leurs terres. Les propriétaires résidents non exploitants ne purent conserver qu'un hectare (4 à Hokkaïdô) et les propriétaires exploitants 3 hectares (12 à Hokkaïdô). Au total, près de quatre millions d'hectares furent ainsi distribués. Le bouleversement de la structure foncière s'est accompagné de l'essor d'organisations coopératives, indispensable pour la diffusion des techniques et le financement des investissements productifs. D'abord spontané, le mouvement coopératif a été encouragé par l'Etat dans le cadre de sa politique de protection des denrées alimentaires, et fournit aujourd'hui la base d'un puissant lobby agricole.

En bas :

Graphique des rendements du riz pour 10 ares

Titre : Evolution du rendement moyen du riz de 1890 à 2001 (en kg/10 ares)

Source Japan almanac 2003

Page 3 La production des principaux ports de pêche (pêche et aquaculture)

Source Kensei 2002

Chapitre 5. L'illusion d'un peuple homogène

Les Japonais sont généralement considérés – et aiment à se présenter – comme un peuple résolument homogène. Certes, vu d'Occident, ils nous paraissent à priori tous se ressembler. Mais un œil averti discernera une grande variété de visages, de tenues et de postures, reflétant la différence ethnique de l'archipel, héritière de vastes mouvements de migration à l'échelle régionale (de la Polynésie à la Mongolie) et, plus récemment, des conquêtes coloniales nipponnes. Toutefois, bien plus encore que l'hétérogénéité physique, c'est la profonde inégalité des droits civiques qui rend illusoire l'harmonie apparente du peuple japonais. De sévères discriminations frappent en effet les populations des territoires annexés depuis plus d'un siècle, ainsi que certaines minorités parmi les « Japonais de souche ».

I. Les minorités ethniques

1. Les habitants des Ryû Kyû
2. Les Aïnou

II. Les minorités nationales

1. Les Coréens du Japon
2. Les *nikkeijin*

III. Les parias du Japon

1. Les *burakumin*
2. Les *hibakusha*

Okinawa : île principale des Ryû Kyû, dont le nom désigne également la partie méridionale de l'archipel formant l'aire préfectorale (préfecture d'Okinawa).

Kansai : seconde région du Japon en termes démographiques, après celle du Kantô centrée sur Tôkyô. Le Kansai, qui comprend les préfectures d'Ôsaka, Hyôgo (Kôbe), Kyôto, Nara, Shiga et Wakayama, est le berceau historique de l'archipel.

I. Les minorités ethniques

1. Les habitants des Ryû Kyû

Les natifs des Ryû Kyû constituent la plus importante minorité ethnique du Japon, avec 1,3 million de personnes dans la préfecture d'Okinawa. L'annexion de leur territoire par le Japon, en 1879, a mis fin à quatre siècles d'un régime monarchique prospère. La population locale, dont la langue et la culture se démarquaient profondément de celles du Japon, fut soumise à une politique d'assimilation systématique par Tôkyô, avant de passer sous tutelle américaine en 1945. La rétrocession d'Okinawa au Japon, en 1972, n'a pas considérablement amélioré le sort de ce territoire. Les trois quarts de la surface occupée par les bases américaines au Japon s'y trouvent encore concentrées. La présence de ces bases, source de nombreux incidents (près de 5 000 depuis 1972, dont 10 meurtres d'habitants) est ressentie comme une profonde injustice par la population, qui ne cesse de réclamer, sans succès, une répartition plus équitable des troupes américaines sur le territoire national. Une autre conséquence du dédain de la métropole est le retard économique dans lequel est entretenue la préfecture d'Okinawa, le revenu par habitant étant resté le plus faible des 47 préfectures japonaises. Toutefois, le choix du site d'Okinawa pour le sommet du G-8, en 2000, a constitué une étape importante dans la revalorisation de cette région, qui met en avant sa tradition de métissage culturel face à un Japon replié sur son illusoire unité ethnique.

2. Les Aïnou

Les Aïnou, au nombre estimé entre 15 et 20 000 personnes, sont les aborigènes du Japon. Ils peuplaient à l'origine le sud de Sakhaline, les Kouriles et Hokkaïdô. Leurs caractéristiques physiques (teint clair, système pileux développé), leur langue orale et leurs rites religieux les distinguent très nettement des Japonais. Considérés comme des barbares, ils ont été dépossédés de leurs terres par le gouvernement japonais après la création de la Préfecture d'Hokkaïdô (1869). L'Etat colonial les a relégués dans des « réserves » du nord de l'île, distribuant les terres fertiles aux colons japonais. L'usage de leur langue et la pratique de leurs activités traditionnelles (pêche et chasse) ont été frappées d'interdit. Ces mesures ont déclenché un processus de déculturation de l'identité aïnou, aggravé en 1899 par l'adoption d'une Loi de protection des aborigènes. Depuis les années 1960, des efforts sont néanmoins menés pour raviver cette culture devenue résiduelle. Le recours au droit international a permis l'adoption d'une loi de protection de la culture aïnou, en 1997. Depuis, une partie des terrains confisqués par l'Etat colonial a été rendue à leurs propriétaires. Mais aucune compensation financière n'a été consentie, malgré de nombreux recours auprès des tribunaux.

II. Les minorités nationales

1. Les Coréens du Japon

Au nombre de 800 000 personnes, dont 160 000 ont été naturalisés, les Coréens forment la première communauté étrangère du Japon, loin devant les Chinois (381 225 en 2002). Ils sont considérés comme des « résidents étrangers », bien que 80% d'entre eux soient nés et aient été éduqués au Japon. L'importance de cette communauté s'explique par l'afflux massif de Coréens au Japon après l'annexion de la Corée en 1910, par exode volontaire, puis par déportation, pendant la guerre, pour remplacer de force les soldats japonais mobilisés au front (1,5 million de déportés). A l'issue du conflit mondial, la Corée a recouvré son indépendance, mais la séparation du territoire entre le Nord et le Sud, puis l'éclatement d'une nouvelle guerre entre 1950 et 1953, ont empêché le retour au pays d'une partie des Coréens.

A l'origine très démunie, cette communauté a connu une très sensible amélioration de son niveau de vie au cours de l'après-guerre. Des lois adoptées au début des années 1990 lui ont ouvert de nouveaux horizons : simplification des formalités relatives au statut de résident – suppression, notamment, de la prise d'empreintes digitales qui assimilait ces résidents de longue date à de nouveaux immigrants –, reconnaissance des diplômes décernés par les écoles coréennes au Japon, accès à la fonction publique et à l'enseignement. Néanmoins, la discrimination demeure très forte. L'emploi dans les meilleures entreprises reste totalement inaccessible et les carrières dans la fonction publique sont cantonnées aux tâches subalternes. Les mariages mixtes avec des Japonais, bien qu'en progression, restent parsemés d'embûches. On comprend donc que beaucoup dissimulent leur identité, chose permise par l'usage d'un patronyme japonais et des caractéristiques physiques peu distinctes de celles des Japonais de souche.

2. Les *nikkeijin*

Contrairement aux Coréens, les *nikkeijin* (ou *nissei*) ont bénéficié d'une discrimination positive, au nom de la solidarité technique. Ces descendants de Japonais ayant émigré en Amérique du Sud (essentiellement Brésil et Pérou) au début du XIX^e siècle, se voient en effet ouvrir grand les portes de l'immigration au Japon depuis trois décennies. Ils constituent ainsi, de nos jours, la plus importante communauté étrangère sur l'archipel (316 014 résidents en 2002), si l'on fait exception des Coréens et des Chinois. Les *nikkeijin* ont été appelés à pourvoir des emplois peu qualifiés, boudés par les Japonais et occupés jusqu'alors par une main d'œuvre immigrée au statut illégal. Plus de la moitié d'entre eux vit en périphérie des trois grandes agglomérations japonaises, là où se concentrent les PME sous-traitantes des grands groupes manufacturiers (Nissan, Fujitsu Heavy Industries, Yamaha et Kawai notamment).

III. Les parias japonais

1. Les *burakumin*

Le mécanisme d'exclusion frappe au cœur même de la société nipponne. Il touche en effet les *burakumin*, littéralement « habitants des hameaux », qui constituent une sorte de caste invisible. Rien ne les distingue de leurs congénères, si ce n'est leur supposée filiation ancestrale aux anciens parias de l'époque Tokugawa : les *eta* et les *hinin*.

Bien que l'émancipation de ces minorités ait été officiellement proclamée en 1871, la discrimination continue d'affecter insidieusement les *bukakumin*, notamment – comme pour les Coréens – dans les domaines de l'emploi, du mariage et du logement. Officiellement, leur nombre s'élève à 1,5 million, dont plus de la moitié sont concentrés dans 4 600 « hameaux », surtout dans la région de Kyôto -Nara. Selon les organisations de défense des *bukakumin*, le nombre effectif serait plus proche des 3 millions, car beaucoup cherchent à dissimuler leur ancrage ancestral à un hameau. L'ostracisme pousse certains d'entre eux, de même que des Coréens, à rejoindre les rangs de la pègre, très implantée dans le Kansai.

Le sort des *burakumin* a connu toutefois un considérable progrès, depuis l'adoption en 1969 d'un programme de subvention d'Etat pour la requalification des hameaux. Les anciennes poches de pauvreté se sont muées en quartiers d'habitat modernes que plus rien ne distingue des autres parties de la ville. Mais le programme d'aides a atteint ses limites, car ces fonds ne profitent pas à d'autres catégories indigentes de la population. C'est pourquoi les subventions d'Etat ont été supprimées en mars 2001, l'initiative des aides étant désormais à la discrétion des collectivités locales.

2. Les *hibakusha*

Une discrimination d'une toute autre nature frappe les *hibakusha* (« irradiés »), victimes des bombardements atomiques d'août 1945 à Hiroshima et Nagasaki. Affectés d'un mal inconnu, souffrant d'un affaiblissement physique souvent indécélable à première vue, ils étaient désignés comme des « malades de la paresse » (*kurakura*). Partiellement écartés du marché du travail et sous-payés, ils ont été en outre condamnés au célibat, comme en témoigne le film *Pluie noire* de Shôhei Imamura. La majorité d'entre eux a donc préféré fuir l'ostracisme en renonçant au statut de *hibakusha*, qui ouvrait droit à des aides et des soins spéciaux. Les irradiés comptaient une proportion importante de *burakumin* et de Coréens. Mais l'accès au statut de *hibakusha* n'allait pas de soi pour ces minorités, qui se trouvaient alors doublement discriminées. Il a fallu attendre 1983 pour que le statut de *hibakusha* soit rendu plus accessible aux irradiés coréens (estimés à 40 000) et 1991 pour que ceux-ci reçoivent des indemnités du gouvernement japonais (25 millions de dollars), en tant que victimes de la bombe atomique.

Lexique

G-8 : groupe des huit pays les plus industrialisés : Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni, Canada et Russie.

Aborigènes : autochtones dont les habitants sont considérés comme étant à l'origine du peuplement.

Patronyme : nom de famille. Les noms coréens et japonais s'écrivent avec des idéogrammes chinois, mais leur prononciation diffère totalement d'une langue à l'autre. Après l'annexion de la Corée, les Japonais exigèrent des Coréens qu'ils « japonisent » leur patronyme, obligation jugée particulièrement humiliante. Aujourd'hui, les descendants de l'ancienne colonie résidant depuis plusieurs générations au Japon continuent à utiliser leur nom japonisé pour échapper à la discrimination.

Eta : « êtres souillés », communautés chargées au Moyen-Age du nettoyage des temples, de l'entretien des routes et de l'exécution des condamnés. Une grande partie d'entre elles se spécialisèrent dans des tâches liées au contact du sang, comme l'équarrissage, le tannage et l'artisanat du cuir. La discrimination à leur égard se renforça à partir du XVIII^e siècle, avec l'obligation d'arborez des signes distinctifs (coupe de cheveux spéciale, insigne de fourrure) et l'interdiction d'entrer dans les maisons paysannes.

Hinin : littéralement « non humains ». Populations sans attaches : mendiants, prostituées, saltimbanques, fossoyeurs, lépreux, réprouvés sociaux ... Contrairement aux *eta*, leur statut n'était pas héréditaire.

Orientations bibliographiques

Michael Weiner (direction), *Japan's minorities, the illusion of homogeneity*, London, New York, Routledge, 1997, 238 p. Ouvrage collectif examinant sous divers aspects la question des minorités au Japon. Sont étudiées en particulier les communautés aïnou, *burakumin*, chinoise, coréenne, *nikkeijin* et des Ryû Kyû.

Philippe Pons, *Misère et crime au Japon, du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Gallimard, bibliothèque des sciences humaines, 1999, 551 p. Ouvrage érudit retraçant l'histoire des marginaux de la société et les resituant de façon vivante dans le Japon contemporain.

Jean-François Sabouret, *L'autre Japon, les burakumin*, Paris, La Découverte/Maspero, 1983, 154 p. Bien qu'un peu ancien, ce petit ouvrage conserve une grande part d'actualité. On notera l'intéressant parallèle fait par l'auteur entre la monarchie impériale et les *burakumin*.

Sujets possibles :

- les Japonais : un peuple homogène ?
- l'évolution récente du statut des minorités au Japon
- le Japon et l'immigration

Illustrations

Page 1 : carte : carte administrative de l'archipel Ryû Kyû

Page 2 :

Haut :

origine des résidents étrangers au Japon en 2001

source : Japan Almanac 2003

Bas :

Répartition des étrangers sur l'Archipel(2001)

Source Nihon kokusei zue 2003/2004

page 3

Carte : Répartition géographique des hameaux de *burakumin*. Source : JF Sabouret

Commentaire : 4 600 hameaux de *burakumin* ont été officiellement recensés en 1993, mais on estime à plus de 6 000 les aires de regroupement de ces parias. Les trois quarts de la population *burakumin* se concentrent dans le sud de l'archipel (notamment dans la région de Kyôto-Ôsaka et d'Hiroshima) et seulement 13% plus au nord (Kantô notamment). Bien qu'il n'y ait pas de hameau officiel à Tôkyô, environ 400 000 *burakumin* s'y seraient installés au cours de l'après-guerre.

Page 3 ;

Une annonce d'appartement à louer

Commentaire : cette annonce d'appartement 3 pièces à louer, proposée par une agence immobilière à l'auteur, porte les mentions : « animaux domestiques admis » et « étrangers admis ». S'agissant des étrangers, une parenthèse précise : « de préférence occidentaux ». La situation n'est pas sans évoquer celle des concessions étrangères de la Chine coloniale, où les clubs étaient fermés aux « Chinois et aux chiens »...

Deuxième partie

Le Japon, seconde puissance mondiale

Chapitre 6. Aux origines de la puissance industrielle

Pendant plus d'un siècle, le Japon a fait preuve d'une capacité singulière à surpasser les défis auquel il a été confronté. Cet étonnant succès, qui semble avoir depuis peu atteint ses limites, tient au modèle original de développement conçu au tournant du XX^e siècle, après l'effondrement du régime féodal.

L'essor du capitalisme est indissociable, à l'origine, de la montée en puissance de l'impérialisme nippon en Asie. Dans l'intervalle d'un demi-siècle seulement (1895-1945), le Japon s'est taillé un empire colonial à la mesure de ceux des pays occidentaux. Si la tutelle nipponne sur la « Grande Asie » a connu un sort très éphémère, avec la capitulation du Japon en août 1945, elle n'a pas pour autant été une parenthèse dans l'histoire. Car elle a profondément bouleversé les grandes configurations géopolitiques et durablement altéré les relations entre le Japon et ses voisins asiatiques.

I. De la restauration de Meiji à 1945

1. Les grandes réformes
2. L'impasse coloniale

II. L'impérialisme nippon

1. Les premières conquêtes
2. Montée du militarisme
3. Un peuple soudé

III. Les bases du modèle de croissance japonais

1. Un Etat dirigiste
2. Une économie duale
3. Un système financier très réglementé

Mots-clés :

Meiji : littéralement « époque des lumières » . Nom donné à l'empereur Mutsuhito lors de son accession au trône en 1867. Ce règne inaugure « l'ère Meiji » qui s'achèvera avec le décès de Mutsuhito en 1912.

Sphère de co-prospérité de la Grande Asie Orientale : projet d'établir un ordre nouveau en Asie Orientale, sous la domination « bienveillante » du Japon. Énoncé officiellement en 1940, ce projet concernait la Mandchourie (devenue Etat satellite du Japon en 1932), la Chine, l'Asie du sud-est et les îles du Pacifique jusqu'à Hawaii, y compris l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

I. De la restauration de Meiji à 1945

1. La réaction à la pression occidentale

La transition du féodalisme au capitalisme ne se marque pas, au Japon, par une révolution sanglante. Elle est l'œuvre d'une coalition de *daimyô* et de *samurai* d'origine modeste qui parviennent, après quelques passes d'armes, à renverser un pouvoir shogunal discrédité pour sa faiblesse envers les puissances coloniales. Celui-ci a en effet accepté de signer, entre 1854 et 1858, des « traités inégaux » (*fubyô jôyaku*) avec les puissances occidentales (Hollande, Russie, Grande-Bretagne, France et Etats-Unis), concédant l'ouverture de cinq ports, l'extraterritorialité aux étrangers et la perte de souveraineté douanière pour le Japon. Il n'en faudrait pas beaucoup, dans ces conditions, pour que l'archipel connaisse le même sort que la Chine. Les insurgés réinstaurent alors le pouvoir impérial pour rallier l'ensemble des forces et consolider l'identité nationale. Le jeune Mutsuhito (15 ans), rebaptisé par la suite Empereur Meiji, monté en 1867 sur le trône. C'est la « restauration » de Meiji (*Meiji isshin*) qui jette les bases d'un rapide mouvement de modernisation et d'ouverture internationale de l'archipel.

2. Les grandes réformes

Le régime féodal a légué d'importants acquis, dont un système éducatif élaboré, un artisanat de haute qualité et un marché intérieur unifié. Mais une modernisation à tous niveaux s'impose pour combler le retard avec l'Occident. Les réformateurs de Meiji s'installent à Edo, qu'ils rebaptisent Tôkyô (« capitale de l'est »), faisant de l'ancien quartier général du *shôgun* la nouvelle capitale impériale. Ils remplacent les anciens fiefs seigneuriaux par des préfectures (*ken*) et abolissent le système rétrograde de stratification sociale des Tokugawa.

Pour lancer le décollage industriel, ils s'attellent à trois tâches prioritaires : instituer un enseignement obligatoire pour tous, assimiler les technologies occidentales et aménager un environnement favorable à l'industrie. Les emprunts financiers à l'étranger sont restreints pour préserver l'indépendance nationale, mais le gouvernement invite à grands frais des experts occidentaux afin de diffuser le savoir technologique sur l'archipel.

En 1889, une première étape dans la modernisation de la vie politique est franchie avec l'adoption d'une constitution qui, bien que conservatrice – inspirée du modèle prussien – introduit les premiers principes d'une représentation démocratique. Par cette réforme, le Japon gagne le respect des pays occidentaux et parvient à renégocier les traités inégaux. En 1911, il est le seul pays d'Asie à avoir restauré l'équilibre diplomatique avec les puissances occidentales.

II. L'impérialisme nippon

1. Les premières conquêtes

Le Japon ne s'en tient pas, toutefois, à la préservation de son indépendance. Dès le lendemain de la restauration de Meiji, il s'engage dans une conquête coloniale, à l'instar des puissances occidentales. Il commence par grignoter sur ses marges, transformant Hokkaïdô et le sud de l'archipel Ryû Kyû en nouvelles préfectures. Puis il s'enhardit loin de ses côtes, avec la prise de Formose (Taiwan) à la Chine en 1895, celle de Sakhaline à la Russie (1905), l'annexion de la Corée (1910), puis la mainmise sur les possessions allemandes du Pacifique (archipels Marshall, Carolines et Mariannes), à la faveur de la Première Guerre mondiale.

2. Montée du militarisme

L'impérialisme nippon passe à la vitesse supérieure en 1930, après le basculement du pouvoir au profit des militaires ultra-nationalistes. L'armée japonaise occupe la Mandchourie en 1931, attaque à nouveau la Chine en 1937, s'installe au nord de l'Indochine en 1940. Les Américains ripostent avec un embargo pétrolier, ce qui leur vaut l'offensive éclair de Pearl Harbor (Hawaii) en 1941. Puis c'est la fuite en avant : en six mois seulement, le Japon se rend maître du sud-est asiatique, arrachant aux pays occidentaux toutes leurs colonies dans la région. Mais la chimère de la « sphère de coprosperité en Asie » (*Dai tōa Kyōeiken*) s'évanouit brutalement avec la défaite du Japon en août 1945, annoncée par les tragiques bombardements atomiques de Hiroshima et de Nagasaki.

3. Un peuple soudé

La fermeture du pays, sous le régime féodal, a contribué à un éveil précoce de l'identité nipponne. Celle-ci est exacerbée, après la restauration de Meiji, par l'idéologie nationaliste qui soude l'ensemble des Japonais derrière la figure de l'empereur. L'orgueil national est entretenu par les manuels scolaires, qui procèdent à un véritable endoctrinement de la jeunesse. La généralisation de l'enseignement primaire constitue néanmoins une spectaculaire avancée vers la modernisation. Le gouvernement de Meiji consacre le tiers de ses ressources à constituer des filières d'enseignement général et professionnel, coiffées par de prestigieuses universités. Si bien qu'en quelques décennies seulement, le taux de scolarisation dépasse celui des pays européens (90% en 1902).

Le formidable effort de guerre du Japon, au cours de cette période, ne peut être mis sur le compte du seul nationalisme. Il s'appuie sur une vigoureuse organisation industrielle, selon un modèle de développement singulier déjà en place à l'époque Meiji et qui vaudra au Japon son exceptionnel succès d'après-guerre.

III. Les bases du modèle de croissance japonais

1. Un Etat dirigiste

L'Etat investit sans compter dans les domaines qu'il juge vitaux pour garantir l'indépendance nationale. Malgré ses faibles ressources, il réalise ou subventionne les infrastructures nécessaires aux communications, intervient directement dans l'extraction de matières premières et crée les grands pôles de l'industrie lourde (entreprise sidérurgique Yahata). Mais ces dépenses creusent le déficit public. L'Etat cède alors ses entreprises à des particuliers ou des sociétés à partir de 1880. Renonçant à son rôle d'entrepreneur, il pratique un guidage souple de l'économie, basé sur d'étroits liens de coopération public-privé.

2. Une économie duale

La cession de mines et d'entreprises publiques favorise également la concentration de l'activité économique. En l'absence d'un marché de capitaux, ce sont les financiers qui se portent acquéreurs des biens publics. Parmi ceux-ci figurent les groupes Mitsui, Mitsubishi, Sumitomo et Yasuda, qui ont bâti leur puissance financière sur le commerce international, par le biais de leurs puissantes *sôgô shôsha*. L'Etat encourage leur concentration en facilitant les opérations de fusion et en leur donnant un accès privilégié au crédit bancaire. À partir des années 1920, ces groupes deviennent des *zaibatsu*, conglomérats diversifiés concentrant le potentiel industriel du pays. Dès le début du XX^e siècle sont donc déjà en place les principes de l'économie duale, si caractéristiques du Japon : d'un côté, des conglomérats étroitement liés aux banques, dominants au plan industriel et dotés de *sôgô shôsha*, assurant l'interface commerciale en amont (achat de matières premières) et en aval (commercialisation des produits) de la production ; de l'autre, une armada de petites et moyennes entreprises, le plus souvent sous-traitantes des *zaibatsu*, qui jouent le rôle de soupape de sécurité lors des phases de récession économique.

3. Un système financier très réglementé

Le système financier qui se met en place à l'époque Meiji a également pour objectif d'assurer un étroit contrôle étatique sur l'essor industriel. Au lieu de favoriser l'émergence de marchés boursiers comme dans les pays anglo-saxons, le choix se porte sur le crédit bancaire comme principale source de financement des entreprises. Cela permet à l'Etat de mieux contrôler les flux d'approvisionnement financiers vers l'industrie, plutôt que de laisser l'initiative aux actionnaires. Les banques japonaises parviennent à délivrer du crédit bon marché grâce à une épargne abondante maintenue à des taux très bas. L'Etat veille au bon fonctionnement du dispositif par de fortes incitations à l'épargne (promotion des vertus de la frugalité auprès des ménages) et par un contrôle de l'allocation du crédit vers les secteurs industriels qu'il entend développer.

Lexique:

Daimyô : Vassal direct du *shôgun*

Samurai : Chevalier ou guerrier attaché directement au service du *shôgun* ou vassal d'un *daimyô*.

Extraterritorialité : immunité juridique permettant d'échapper à l'autorité de l'Etat sur le territoire duquel un étranger réside.

Sôgô shôsha : grandes sociétés de commerce, au cœur des conglomérats, assurant aujourd'hui trois principales fonctions : fonction d'intermédiation commerciale à l'exportation, fonction d'information (avec un vaste réseau de veille commerciale et technologique à l'étranger) et fonction d'intermédiation financière (octroi de crédits commerciaux à l'exportation).

Zaibatsu : littéralement « clique financière ». Mot péjoratif désignant les oligopoles japonais (Mitsui, Mitsubishi, Sumitomo, Yasuda), groupes familiaux contrôlant, par l'intermédiaire d'une *honsha* (holding), une série d'entreprises liées entre elles par des participations croisées (chaque entreprise détient les actions des autres entreprises du groupe).

Holding (*honsha*): société financière qui oriente et contrôle l'activité de diverses entreprises industrielles et commerciales dont elle possède la majorité des actions. Les *holdings* étaient les noyaux fédérateurs des *zaibatsu*.

Orientations bibliographiques:

Edwin O. Reischauer, *Histoire du Japon et des Japonais*, tome 1 (1973), *Des origines à 1945*, tome 2 (2001), *De 1945 à nos jours*, nouvelle édition mise à jour, Paris, Seuil, 2001, 292 p. L'histoire du Japon écrite par un ancien ambassadeur des Etats-Unis. Le second tome, mis à jour par Richard Dubreuil, a été enrichi d'abondantes annexes (lexique, chronologie et bibliographie commentée).

Alain Delissen, « Asia nostra, l'empire asiatique du Japon », à paraître dans NORAO, Indes Savantes, 2004. Un examen des particularités du dispositif colonial nippon en Asie et de son rôle dans les recompositions régionales actuelles.

Fabrice Abbad, *Histoire du Japon (1868-1945)*, Paris, Armand Colin, 1992, 173 p. Un des rares ouvrages en français sur cette période pourtant cruciale de l'histoire du Japon.

Minoru Matsui, *Japanese devils* (Les diables japonais), documentaire vidéo en VHS de 58 mn, produit par le Riben Guizi Production Committee, 2001. La confession accablante de quatorze soldats japonais sur les atrocités commises par leur armée en Chine (en japonais sous-titré en anglais).

Sujets possibles :

- en quoi les choix des réformateurs de Meiji préfigurent-ils le modèle de développement de l'après-guerre ?
- la montée en puissance de l'impérialisme japonais

Illustrations

Page 1. Chronologie des réformes de Meiji (en haut)
Structure industrielle à l'époque Meiji (en bas)

Page 2. haut : Titre : l'expansion coloniale du Japon
Bas : chronologie

Page 3 : Le poids économique et financier des quatre principaux groupes japonais de 1937 à 1970. Source Claude Hamon, « Le groupe Mitsubishi »
Commentaire : ces quatre grands groupes sont les *zaibatsu* Mitsui, Mitsubishi, Sumitomo et Yasuda, devenus « groupes cardinaux » dans l'après-guerre.

Chapitre 7. Une longue période de croissance

Au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, le Japon va connaître une succession de mues industrielles en réaction à des chocs. Loin de l'affaiblir, ces événements ne feront que renforcer en apparence sa puissance. Pendant ces « quarante glorieuses », caractérisées par des phases d'exceptionnelle croissance, entrecoupées de brèves périodes de récession, le modèle de développement élaboré à l'époque Meiji va connaître des modifications, sans pour autant que ses grands principes ne soient remis en question.

I. La reconstruction

1. Le choc de la défaite
2. Une vague de réformes
3. Les mesures d'urgence

II. Une succession de défis

1. Les chocs pétroliers
3. Les accords du Plaza et l'*endaka*

III. Adaptabilité du « modèle » de Meiji

1. La continuité de l'après-guerre
2. Le dirigisme du MITI
3. La plasticité du système dual

IV. Les effets de la déréglementation financière

1. Un système financier très cloisonné
2. Explosion des marchés financiers

Mots-clé

Choc Nixon : abandon, par le président Américain Richard Nixon, de la convertibilité du dollar en or en 1971. Cette décision provoqua une appréciation brutale du yen (16,7% en 1971).

Accords du Plaza : accord signé à l'hôtel du Plaza à New York le 22 septembre 1985 par les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. Cet accord prévoyait la dépréciation du dollar par une politique concertée entre les banques centrales, en particulier à l'égard du yen, dans le dessein de réduire l'excédent commercial japonais aux Etats-Unis. Suite à cet accord, le yen s'est apprécié de 56% par rapport au dollar entre septembre 1985 et août 1986, mais les exportations japonaises n'ont pas pur autant régressé.

Heisei : littéralement « accomplissement de la paix ». Nom de l'ère ouverte par l'avènement au trône de l'actuel empereur Akihito en 1989, succédant à son père Hirohito (ère Shôwa).

I. La reconstruction

1. Le choc de la défaite

La capitulation d'août 1945 laisse le Japon exsangue. Le quart de sa capacité industrielle est détruit, le PIB par habitant a plongé à 17 dollars (il remontera à 132 dollars en 1950), l'agriculture est désorganisée et les grandes villes sont rasées. En outre, la perte de ses colonies coupe l'archipel de ses principales sources d'approvisionnement en matières premières et provoque le reflux de 6 millions de rapatriés. Pour couronner le tout, le Japon perd la souveraineté sur son propre territoire, celui-ci étant désormais administré par un gouvernement d'occupation des forces alliées (mais dans les faits exclusivement américain), le SCAP, qui se maintiendra jusqu'en 1952.

2. Une vague de réformes

Dès son avènement au pouvoir, le SCAP se fixe trois objectifs : démilitariser le Japon, démocratiser la société et éviter que l'économie nipponne ne sombre dans le chaos. Les éléments nationalistes sont purgés du gouvernement et de l'administration. Les *zaibatsu*, tenus pour les principaux artisans du couple militaro-industriel, sont démantelées. Parallèlement, plusieurs réformes touchant notamment le monde du travail (libertés syndicales) et la propriété foncière dans les campagnes (réforme agraire) modifient en profondeur les relations sociales. Ce mouvement de démocratisation est parachevé avec l'adoption d'une nouvelle constitution, en 1946, qui institue un système parlementaire démocratique, l'égalité des sexes et le respect d'un certain nombre de droits fondamentaux. Par l'article 9 de ce texte, le Japon renonce définitivement à la guerre et à l'entretien de forces armées.

3. Les mesures d'urgence

Toutes ces réformes ne suffisent pas à sortir le Japon d'une situation économique désastreuse. Les Etats-Unis fournissent des aides en nature, puis le SCAP met en oeuvre le « plan Dodge » en 1947. Ce projet, proposé par un banquier américain réputé avoir mis fin à l'inflation allemande, poursuit trois grands objectifs : réduire les dépenses de l'administration pour enrayer l'inflation ; lutter contre le marché noir ; fournir un cadre stable pour le développement du commerce international, par l'adoption d'une parité fixe yen-dollar (fixée à 360 yens pour un dollar). Ce plan parviendra à enrayer l'inflation au prix d'une sévère politique d'austérité.

A partir de 1947, le déclenchement de la guerre froide modifie radicalement l'attitude du SCAP. Le Japon devient pour les Etats-Unis une base capitale pour le déploiement de ses forces dans le Pacifique ouest. L'heure n'est donc plus à la démocratisation du Japon mais à son redressement économique. La guerre de Corée (1950-1953) intervient à point nommé pour favoriser le décollage de l'industrie nipponne, grâce aux importantes commandes des troupes américaines engagées dans le conflit.

II. Une succession de défis

1. Les chocs pétroliers

De 1955 à 1973 s'ouvre une période de dynamisme exceptionnelle, appelée « Haute Croissance », se caractérisant par un rythme annuel de croissance moyenne du PIB de 9%, soutenu par les industries de base (pétrochimie, aluminium, sidérurgie...). Au départ, la croissance est surtout tirée par le marché intérieur, avec la pénétration en masse des « trois trésors électriques » dans les foyers japonais (téléviseur, réfrigérateur et machine à laver). Mais la saturation du marché intérieur, conjuguée à la pression américaine, pousse le Japon à se tourner vers l'exportation à partir de 1965.

Le développement de l'économie d'exportation s'accompagnant d'une dépendance croissante envers les hydrocarbures, le Japon se trouve frappé de plein fouet par le premier choc pétrolier de 1973. Cette crise fait suite au « choc Nixon » de 1971, qui a déjà fait perdre sa compétitivité au yen. La hausse du prix du pétrole entraîne une envolée des prix à la consommation (avec un taux record d'inflation de 26% en 1974), qui se répercute sur l'activité industrielle, provoquant des faillites en cascade. L'appareil industriel nippon va profiter de la crise pour se redéployer vers des industries d'assemblage (automobile, électronique, machines), moins dévoreuses d'énergie et génératrices de forte valeur-ajoutée. Parallèlement, les secteurs traditionnels de l'industrie lourde retrouvent leur compétitivité après de profondes restructurations. Cette mutation du tissu industriel s'accompagne de nouveaux modes de gestion dans les entreprises et d'investissement en recherche-développement, grâce auxquels les firmes japonaises vont pouvoir développer de nouvelles technologies.

2. Les accords du Plaza et l'*endaka*

L'économie japonaise parvient vite à triompher de l'inflation. Mais le Japon, devenu grand exportateur, doit affronter de nouvelles difficultés au début des années 1980. Ses partenaires commerciaux, les Etats-Unis et l'Europe, s'irritent de son excédent commercial. Pour désamorcer les frictions, le Japon accepte des accords d'autolimitation sur ses produits de consommation grand public, que les firmes japonaises contournent en délocalisant leurs usines à l'étranger. L'excédent commercial à l'égard des Etats-Unis ne se résorbant pas, le gouvernement Reagan orchestre en 1985 le relèvement brutal du yen, dans le cadre des Accords du Plaza. Les autorités japonaises réagissent en relâchant leur politique monétaire (baisse des taux d'intérêt, crédit abondant) pour faciliter les investissements industriels et stimuler la consommation intérieure. Survient alors une nouvelle période de croissance nommée « boom Heisei », au cours de laquelle le Japon va devenir une grande puissance financière.

III. L'adaptabilité du « modèle » de Meiji

1. La continuité dans l'après-guerre

L'étonnante aptitude du Japon à relever les divers défis de l'après-guerre tient à la pertinence du modèle de développement élaboré à l'époque Meiji. La remarquable continuité avec laquelle ce modèle perdure dans l'après-guerre relève de plusieurs facteurs : l'abandon des réformes par le SCAP dès 1947, l'ouverture d'une longue période de stabilité politique sous la domination d'un grand parti conservateur (le PLD), à partir de 1955, et surtout le maintien d'un vaste consensus populaire accordant la priorité au développement industriel.

2. Le dirigisme du MITI

L'Etat va pratiquer un interventionnisme plus actif que dans l'avant-guerre avec la création du MITI (Ministère de l'Industrie et de la Technologie) en 1949. Ce « super ministère » a pour fonction d'anticiper les mutations de l'environnement et d'esquisser, pour chaque décennie, de nouvelles orientations pour l'appareil industriel (appelées « visions »). Il met l'accent, dans un premier temps, sur les industries lourdes et chimiques, en programmant l'abandon des ressources nationales au bénéfice de matières premières et d'énergies importées à bas coût. Puis il orchestre la mutation du tissu industriel dans les années 1970, par la mise en place de cartels de récession et une politique d'économie d'énergie. Il assure dans le même temps la protection des jeunes industries nationales face à la concurrence étrangère par un protectionnisme bien dosé.

3. La plasticité du système dual

Le système dual de l'époque Meiji aurait dû se désagréger sous l'effet des mesures antitrust imposées par l'autorité d'occupation américaine. Mais de grands groupes se recomposent dès 1948, sous l'œil peu vigilant d'un SCAP obnubilé par la lutte anticommuniste. Les nouveaux conglomérats, les *keiretsu*, diffèrent toutefois de ceux d'avant-guerre : leur cohésion n'est plus assurée par l'affiliation à un holding familial, mais par un système complexe de participations croisées entre les entreprises membres du groupe. Ils se structurent en deux types :

-les six *keiretsu* financiers, associant une large gamme d'activités et organisés autour d'une banque et d'une *sôgo shôsha*. Parmi eux se trouvent les quatre anciens *zaibatsu*. Les deux autres sont issus des banques Dai-ichi Kangyô et Fuji.

-les *keiretsu* de production, spécialisés dans des secteurs-clés de l'industrie d'exportation : Nippon Steel dans la sidérurgie, Toyota et Nissan dans l'automobile, Hitachi et Matsushita dans l'électronique.

Dans la dépendance des conglomérats évolue toute une cascade très hiérarchisée de PME sous-traitantes. Ces petites entreprises, dont les carnets de commande évoluent avec la conjoncture, jouent un rôle d'amortisseur essentiel pour maintenir la compétitivité de l'ensemble du système productif.

IV. Les effets la déréglementation financière.

1. Un système financier très cloisonné

La forte hiérarchisation du système financier, soumis à puissant contrôle étatique, vient compléter le dispositif du modèle de développement nippon. Malgré la tonalité novatrice des réformes du SCAP après 1945 (éradication des symboles du complexe militaro-industriel), les principes du système financier d'avant-guerre ont été conservés dans leurs grandes lignes. Les grandes banques héritées des *zaibatsu* demeurent prééminentes et le financement des entreprises continue de reposer sur le crédit bancaire, que l'Etat canalise vers l'industrie.

L'adaptation du système financier au modèle de croissance économique s'effectue selon trois grands principes :

- segmentation du système financier en institutions spécialisées par champs d'activités et fonctions économiques : les grandes banques nationales prêtent aux grandes entreprises, les banques régionales aux PME, des banques spécialisées assurent la gestion de patrimoine, des maisons de courtage détiennent le monopole de la transaction de titres (actions, obligations) ;
- les taux d'intérêt sont étroitement contrôlés par les autorités financières. Cela permet de maintenir, en amont, une épargne peu coûteuse qui garantit, en aval, des emprunts à long terme à bas taux pour les investissements productifs des entreprises ;
- le système financier national est isolé et protégé de l'extérieur par un strict contrôle des changes et un encadrement rigoureux des activités internationales.

2. L'explosion des marchés financiers

Le mouvement mondial de déréglementation financière, qui touche le Japon à partir de 1981, va faire voler en éclats cette architecture bien organisée. Les trois grands principes sont progressivement ébranlés entre 1981 et 1984. De nouveaux instruments financiers permettent aux grandes entreprises de s'alimenter directement à la Bourse ou sur les marchés obligataires, sans passer par les banques. Ces dernières, privées de leur clientèle captive, s'efforcent alors de développer de nouveaux marchés du crédit. La hausse du prix des terrains à Tôkyô, à partir de 1983, arrive à point nommé. Les banques se livrent à une concurrence acharnée pour délivrer du crédit immobilier, au risque de conduire leurs clients vers des investissements hautement spéculatifs. Puis, après l'envolée du yen en 1985, les investisseurs nippons se tournent vers l'étranger, encouragés par une monnaie nationale forte et des taux d'intérêts faibles. L'afflux massif de capitaux nippons aux Etats-Unis et en Europe place alors le Japon au premier rang des puissances financières de la planète.

Lexique:

SCAP : Commandement Suprême des Forces Alliées, gouvernement d'occupation qui fut en charge de l'administration du Japon, de 1945 à 1952, dirigé par le général américain Douglas Mac Arthur.

endaka : littéralement « yen cher ». Le Japon a connu deux grandes périodes d'*endaka* : en 1985 après les accords du Plaza et en 1995.

autolimitations : quota annuel de voitures japonaises autorisées à être exportées. Les États-Unis ont été les premiers à imposer de tels quotas en 1981, suivi ensuite par certains pays européens.

PLD : Parti Libéral Démocrate, *Jimintô* en japonais. Le PLD est issu de la fusion, en 1955, de deux partis conservateurs (le *Jiyûtô* et le *Minshutô*) pour faire échec à la gauche unifiée.

Cartel de récession : dispositif permettant aux industriels d'un secteur menacé de s'entendre sur la limitation du volume de la production, le partage des aires de stockage, la mise en commun des technologies et la coordination des projets d'investissement.

Orientations bibliographiques :

Jean-Marie Bouissou, *Le Japon depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 2^{ème} édition, 1997, 192 p.

Eric Seizelet, *Monarchie et démocratie dans le Japon d'après-guerre*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1990, 421 p.

Evelyne Dourille-Feer, *L'économie du Japon*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 1998, 113 p.

Claude Hamon, *Le groupe Mitsubishi (1870-1990), du zaibatsu au keiretsu*, Paris, L'Harmattan, 1995, 445 p.

Guy Faure, *Le rôle du MITI dans les processus de prise de décision industrielle au Japon*, Tôkyô, Maison Franco-Japonaise, 1984, 384 p.

Chalmer Johnson, *MITI and the Japanese Miracle*, Stanford, Stanford University Press, 1982, 380 p.

Claude Meyer, *La puissance financière du Japon*, Paris, Economica, 1996, 330 p.

Stéphanie Guichard, *La défaite financière du Japon*, rapport du CEPII, Paris, Economica, 1999, 155 p.

Sujets possibles :

- les bases du modèle japonais de développement
- évolution de la structure industrielle japonaise de Meiji à nos jours

Illustrations

graphique du taux de croissance du PNB de 1995 à 1999 ; bas : le groupe Mitsui en 1980

page 2 haut : part des exportations japonaises dans les exportations mondiales
bas : relations de sous-traitance au sein d'un *keiretsu* de production

page 2. Valorisation de la structure industrielle du Japon depuis la Seconde Guerre mondiale

Bas : L'expansion du crédit immobilier (montant des encours de prêts en milliards de yens)
Source : Natacha Aveline, d'après les données de Mitsui Fudôsan

Chapitre 8. La « décennie perdue »

À la fin des années 1980, le Japon est au faîte de sa gloire. Rien ne semble l'arrêter dans sa course : sa puissance financière l'a propulsé premier créancier de la planète, la capitalisation de sa Bourse principale (le *Kabuto-chô*) excède celle de Wall Street et il détient le record mondial comme pourvoyeur d'aide au développement. Son grand rival américain, enlisé dans une crise, semble bel et bien neutralisé. Le capitalisme nippon triomphant lui a même ravi ses icônes, avec le rachat du Rockefeller Center par le groupe Mitsui et des studios de la mythique Columbia Pictures par Sony.

Et pourtant, la dernière décennie du siècle ne clôture pas en beauté l'exceptionnelle période de croissance d'après-guerre. Bien au contraire, elle s'ouvre sur la plus grave crise économique et financière de ce demi-siècle. Subitement dégrisés après quatre ans d'euphorie spéculative, les Japonais découvrent la fragilité de leur puissance financière, qui repose sur des valeurs foncières et boursières totalement illusoire. Ils constatent également que la mue industrielle attendue n'a pas eu lieu. Alors que les Etats-Unis font leur retour en force dans de nouvelles industries, le Japon n'a pas renouvelé ses produits. Pire encore, la compétitivité de ses produits phares d'exportation, dans l'automobile et l'électronique grand public, se trouve menacée par la montée des pays émergents d'Asie.

I. Une crise complexe

1. La bulle financière
2. Marasme économique et financier

I. Perte de confiance politique et sociale

1. Le discrédit de la classe politique
2. Un sentiment d'insécurité croissant

III. Quelles perspectives pour l'économie japonaise ?

1. Le délitement du modèle traditionnel
2. Les atouts du Japon

Mots-clés :

Bulle : terme issu de la théorie financière, désignant la hausse anormale de valeur d'un actif (bien immobilier, action ou obligation) par rapport aux performances réelles de l'économie. Dans le cas du Japon, le terme de « bulle financière » concerne les valeurs hautement spéculatives des terrains et des actions dans les années 1985-1991.

Populiste : qui s'affirme en rupture avec *l'establishment* et avec le jeu des partis, fustigeant la classe politique et en appelant directement au peuple. Au Japon, où les gouverneurs de préfecture sont élus au suffrage direct comme aux Etats-Unis, plusieurs candidats populistes ont été par plébiscités par les urnes. Toutefois, le populisme à la japonaise recouvre des idéologies antagonistes, comme celles qui opposent Yasuo Tanaka (Nagano), héritier d'une gauche alternative pacifiste, à Shintaro Ishihara (Tôkyô), chantre de la droite néo-nationaliste.

I. Une crise complexe

1. La bulle financière

A la différence des phases précédentes de rebond économique, le « boom Heisei » ne s'accompagne pas d'une mutation de la structure industrielle, en dépit des gigantesques investissements productifs effectués par les firmes nipponnes. Sur fond de déréglementation financière, la croissance est surtout dynamisée par la montée en flèche de la valeur des actifs boursiers et fonciers, entretenue par un crédit surabondant.

En 1989, les prix à la Bourse et dans l'immobilier ont atteint des niveaux extravagants : l'indice Nikkei a triplé en quatre ans (1985-1989), tout comme les terrains qui s'échangent à plus de 16 millions de yens/m² (124 300 €/m²) en moyenne dans les quartiers d'affaires du centre de Tôkyô. Plutôt gratifiante, au début, pour l'égo japonais, l'inflation des actifs est devenue au bout de quatre ans un véritable fléau. Non seulement elle a dégradé les conditions de logement, mais elle menace de se répercuter sur l'ensemble des prix. Les autorités décident alors de resserrer le crédit pour « casser » la bulle. Il s'ensuit une chute vertigineuse de l'indice Nikkei (tombé de 38 915 à 14 485 points entre 1989 et 1994), puis des prix fonciers (-70% dans le centre de Tôkyô), provoquant une destruction de richesse d'une ampleur inattendue : au total, quelque 840 000 milliards de yen (6525 milliards €), soit une année et demie de PIB, se volatilisent entre 1990 et 1996.

2. Marasme économique et financier

Sans surprise, ce sont les banques qui se retrouvent le plus durement frappées par le retournement des marchés. Une partie de leurs prêts se sont transformés en créances douteuses. Elles tentent alors, à partir de 1993, de reconstituer leurs marges, en prêtant aux banques locales des pays asiatiques, s'exposant six fois plus que les banques américaines. On devine la suite : la « bulle » ainsi exportée hors du Japon éclate en 1997 avec la crise asiatique. Une nouvelle vague de créances douteuses apparaît, portant la somme cumulée à un niveau astronomique, estimé par les sources non officielles entre 100 000 et 150 000 milliards de yens (de 777 à 1 165 milliards d'euros) en 2003.

Face aux faillites bancaires survenues des 1994, l'Etat parvient à éviter l'effondrement du système financier par l'injection conséquente de fonds publics. Il s'efforce également de relancer l'économie au moyen d'ambitieux plans de relance (dix plans depuis 1992 absorbant l'équivalent de 26 % du PIB). Ces mesures entraînent une alarmante dérive des finances publiques : en fin d'année 2003, le déficit budgétaire de l'Etat a atteint 6% du PIB (soit deux fois le plafond actuellement autorisé par les critères de Maastricht) et se traduit par une dette publique explosive, avoisinant les 150% du PIB (plus du double du seuil de tolérance européen).

II. Perte de confiance politique et sociale

1. Le discrédit de la classe politique

L'éclatement de la bulle est marqué par une série de scandales politico-financiers, qui révèlent l'ampleur de la corruption dans les cercles politiques et de la collusion entre cercles financiers et réseaux de la pègre. Ces révélations achèvent de discréditer le PLD, éclaboussé de près par les scandales et accusé d'une mauvaise gestion de la crise financière. L'année 1993 marque une éclipse dans son exceptionnelle longévité politique : pour la première fois depuis 1955, il perd la majorité à la Chambre des Représentants (députés). Mais cet intermède ne durera que dix mois, d'août 1993 à juin 2004 ; entre-temps, l'échiquier politique s'est fragmenté et une importante réforme du mode de scrutin a été adoptée. Le désarroi conduit l'électorat à porter des candidats populistes à la tête des préfectures, pour le meilleur et pour le pire.

2. Un sentiment d'insécurité croissant

La défiance envers la classe politique s'accompagne d'un sentiment d'insécurité croissant. À cet égard, l'année 1995 s'avère particulièrement funeste : en janvier, le séisme de Kôbe fait prendre la mesure des graves entorses aux normes antisismiques dans l'industrie du bâtiment ; l'incapacité dont ont fait preuve les pouvoirs publics à prodiguer les secours d'urgence laissent augurer le pire dans l'hypothèse d'un futur séisme à Tôkyô. Deux mois plus tard, en mars 1995, le pays est frappé de stupeur par l'attentat au gaz sarin, perpétré par la secte Aum. Cet attentat, le plus grave dans l'histoire du Japon, a lieu à l'heure d'affluence dans une station de métro parmi les plus fréquentées de Tôkyô ; il se solde par 12 morts et 5500 blessés. Cet épisode témoigne de la progression des « nouvelles religions » (*shinshûkyô*) et des « néo nouvelles religions » (*shin shinshûkyô*, dont fait partie la secte Aum), vers lesquelles se tournent plus de deux Japonais sur dix. Ce phénomène touche tout particulièrement les jeunes, déboussolés par la montée du chômage et la perte des repères liés à l'internationalisation.

La récession de Heisei va durer plus de dix ans, d'où son appellation de « décennie perdue ». Il faudra attendre l'automne 2003 pour que le Japon manifeste de sérieux signes de reprise, après de courtes embellies en 1996 et 2000. Plusieurs indicateurs se conjuguent pour conforter le nouveau climat d'optimisme : la vigoureuse hausse des exportations, le retour de l'investissement privé, le redressement de l'indice Nikkei et des secteurs clés de l'industrie nipponne. Pour autant, ce rebond ne n'est pas en mesure d'enrayer le profond malaise qui s'est emparé de la société japonaise, la crise et le changement du contexte international ayant définitivement mis fin aux « piliers » de l'ancien modèle de développement.

III. Quelles perspectives pour l'économie japonaise ?

1. Le délitement du modèle traditionnel

Un des caractères marquants de la période est la baisse d'influence du MITI. En libérant les entreprises de la tutelle des banques, la déréglementation financière a réduit les moyens de pression de cet influent ministère. Rebaptisé METI en 2001 (min. de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie) et investi à cette occasion de pouvoirs étendus à toute l'économie, celui-ci n'en poursuit pas moins sa veille technologique et ses encouragements à la recherche-développement.

Autre pilier du modèle de croissance japonais, le système dual subit également des recompositions. L'éclatement de la bulle et les délocalisations massives des firmes nipponnes hors de l'archipel ont conduit plusieurs *keiretsu* de production à créer des joint-ventures avec des partenaires étrangers, notamment en Asie. Cette ouverture extérieure affaiblit les rapports entre donneur d'ordre et sous-traitants et bouleverse les liens hiérarchiques au sein des réseaux de sous-traitance. Si la cohésion s'est mieux maintenue au sein des *keiretsu* financiers, les relations au sein de ces groupes seront également mises à mal par les fusions qui ont réduit, en 2001, les 16 principaux établissements financiers en quatre méga-banques.

La fin du règne de l'intermédiation bancaire a également rendu l'épargne domestique moins cruciale. Les Japonais sont invités à délaisser leur bas de laine et à se transformer en consommateurs pour développer le marché intérieur. Néanmoins, la marge de manœuvre reste étroite, car les ménages nippons devront fournir un lourd effort d'épargne pour financer leurs retraites.

2. Les atouts du Japon

Il serait erroné de croire que la désagrégation du modèle de croissance sonnera le glas de la puissance japonaise. Car elle combat aussi la sclérose et prépare le Japon au nouvel environnement mondial. Ainsi, l'affaiblissement du pilotage économique par l'Etat met fin au système de « monoculture industrielle », qui handicape le développement du secteur des services. La dislocation des lourdes structures de type *keiretsu* se fera au profit d'une spécialisation plus efficace et l'expansion du marché intérieur profitera aux consommateurs. Le Japon a par ailleurs conservé des atouts majeurs : une main-d'œuvre hautement éduquée, une grande flexibilité dans le travail, d'énormes capacités industrielles et de considérables investissements en recherche. Toutefois, la poursuite de la déréglementation des secteurs les plus archaïques de l'économie (agriculture, BTP et petite distribution), sous la pression de l'ouverture internationale, entamera davantage la cohésion sociale, mettant fin à l'exception japonaise de la « société sans fractures ». À moins que la société civile, actuellement en pleine ébullition, ne trouve des solutions pour y remédier.

Lexique :

Indice Nikkei : indice boursier reflétant la valeur moyenne des actions des 225 principales entreprises japonaises.

Créances douteuses : emprunts bancaires dont le remboursement pose problème ou est susceptible d'en poser. La définition est très variable selon les pays et les périodes.

Déficit budgétaire : situation dans laquelle les recettes du budget sont inférieures aux dépenses. En 2003, le déficit public atteignait 4 % du PIB en France et 3,8% en Allemagne.

PIB : produit intérieur brut : agrégat de la comptabilité nationale fournissant une mesure de la production d'un pays.

Dettes publiques : ensemble des emprunts effectués par l'Etat. En 2003, la dette publique de la France était de 58,1% du PIB et la moyenne des 15 pays européens de 69,5%.

Orientations bibliographiques :

Christian Sautter, *La France au miroir du Japon : croissance ou déclin*, Paris, éditions Odile Jacob, 1996, 290 p. Une analyse comparative serrée entre les économies françaises et japonaises.

Mark Elder, « METI and Industrial Policy in Japan, Change and Continuity », in Ulrike Shaede, William Grimes (dir.), *Japan's Managed Globalization, Adapting to the Twenty-First Century*, New-York, Londres, M.E. Sharpe, 2003, p. 159-190.

Jean-Marie Bouissou, *Quand les sumos apprennent à danser, la fin du modèle japonais*, Paris, Fayard, 2003, 569 p. Le lecteur géographe appréciera tout particulièrement l'analyse sur les rapports centre-périphérie et les commentaires sur la base spatiale (et non sociale) de la régulation des inégalités entre les secteurs économiques.

Hiroshi Yoshikawa, *Japan's Lost Decade*, Tôkyô, LTCB International Library Trust/International House of Japan, 2002, 230p. Une analyse macro-économique et politique de la crise japonaise.

Evelyne Dourille-Feer (dir.), *Japon, le renouveau ?*, Paris, La documentation française, 2002, 183 p. Bilan et perspectives de la crise de Heisei vue par trois spécialistes, en économie, sociologie et politologie.

Sujets possibles :

- atouts et handicaps du Japon à l'aube du XXI^e siècle
- la remise en cause du modèle de développement japonais

Page 1

haut: croissance comparée du PIB de 1990 à 1999, source Japan Almanac 2003

bas : comparaison internationale PIB par tête en 1999 (source : Sekai tôkei 2001)

Page 2.

Bas : faillites d'entreprises (dette supérieure à 10 millions de yens) Japan Almanac 2003

Bas : comparaison de la dette publique dans les principaux pays industrialisés (en % du PIB)

Source : Japan Almanac 2003

Page 3 : haut :reconfiguration des *keiretsu* ; Source ; Denise Flouzat

Bas :Encadré ci-dessus +graphique du Monde

- Encadré **La recherche et le développement au Japon**

Avec environ 3% de son PNB consacré à la R&D, le Japon occupe la première place parmi les pays développés et la seconde en valeur absolue (le budget R&D des Etats-Unis étant environ 2,3 fois supérieur à celui du Japon). Il y consacre 5 876 milliards de yens, soit quatre fois plus que la France. La plus grosse fraction (75 à 80%) est néanmoins de source privée, l'Etat ne consacrant que 0,58% du PIB à la R&D, contre 0,84% pour la France et 0,71% pour les Etats-Unis. Ainsi, le budget recherche d'une seule grande entreprise comme Matsushita est aussi important que celui du CNRS. On comptait au Japon 631 316 chercheurs (et ingénieurs de recherche) en 2001, soit 9,3 chercheurs pour 1 000 actifs contre 8,6 aux Etats-Unis (1989) et 7,1 en France (2000). Par ailleurs, le nombre de brevets déposés au Japon est très élevé : 436 865 en 2000, contre 82 000 en France en 1998. La R&D japonaise souffre toutefois de faiblesses, essentiellement structurelles, et présente un déficit en recherche fondamentale, moins performante que ses homologues américaine et européenne, sauf en Sciences de la Vie, Océanographie et Sciences de la Terre.

Chapitre 9. Les recompositions industrielles

De tous les grands pays industrialisés, c'est le Japon qui s'est hissé le plus vite de sa condition rurale au statut de puissance industrielle. À la fin du XIX^e siècle, la riziculture et le travail des champs occupaient encore 80% de la population active. Cinquante ans plus tard, le poids de l'agriculture s'était allégé de moitié (40% des emplois), sous l'effet des réformes industrielles de Meiji. Puis la Haute Croissance a achevé de réduire l'agriculture, en puisant ses forces productives dans les campagnes. De 1960 à 1990, soit en seulement trente ans, la population agricole a vu ses effectifs chuter de 67%. L'effondrement du secteur primaire a d'abord profité à l'industrie, mais l'économie japonaise a atteint un stade de maturité avancée et s'apprête désormais à entrer dans l'ère des services.

I. L'érosion du secteur primaire

1. Des céréales aux fruits et légumes
2. De la pêche à l'aquaculture

II. Les mutations spatiales de l'industrie

1. L'héritage de Meiji
2. La littoralisation de l'industrie
3. L'internationalisation de l'appareil productif

III. L'essor du tertiaire

1. La croissance du secteur des services
2. La diffusion des NTIC
3. L'environnement
4. Les services aux personnes âgées

Mots-clés

Sanriku : région du nord-est de Honshû (nord de Sendai), où le courant froid Oyashio rencontre le courant chaud Kuroshio. Cette région est également la plus exposée du pays aux *tsunami*.

Kita-Kyûshû : ville industrielle issue de la fusion de cinq municipalités en 1963 et située à proximité du grand bassin minier de Chikuhô. Son aire urbaine accueille 997 398 habitants, mais elle constitue, avec Fukuoka, le pôle d'une conurbation de 2,4 millions d'habitants (voir chapitre 17) .

Cordon Pacifique : traduction du terme anglais de *Pacific Belt*, désignant le continuum industriel qui borde le littoral Pacifique de la préfecture d'Ibaraki (au nord) à celle d'Ôita (au sud).

I. L'érosion du secteur primaire

1. Des céréales aux fruits et légumes

Le secteur primaire ne contribue plus qu'à une fraction dérisoire du revenu national, tombée à 1 %. Dominé par les activités peu compétitives de l'agriculture et de la pêche, son effondrement est freiné par l'essor de nouvelles activités génératrices de valeur ajoutée.

L'agriculture occupe la première place au sein du secteur primaire, suivie de très loin par la pêche (respectivement 4,5 % et 0,4 % de la population active). Longtemps protégée par l'Etat, elle a été progressivement déréglementée au cours de la dernière décennie, mais reste subventionnée à hauteur de 4 % du budget (contre 10 % en 1970). Secteur noble et dominant, la riziculture a cédé du terrain dans les régions traditionnelles (Kyûshû, Shikoku) et tend à se replier dans le nord du Japon : préfectures de Niigata, Hokkaïdô et Akita, dans les régions neigeuses, mais également dans le Kantô. Le recul des rizières n'a pas profité aux autres céréales, blé et orge notamment, qu'il est moins coûteux d'importer. Cette stagnation des cultures céréalières est compensée par le dynamisme des cultures maraîchères et fruitières. Les premières sont pratiquées dans diverses régions de l'archipel et en ceinture autour des grandes agglomérations, souvent dans des serres à vinyle ; les secondes mettent l'accent sur les agrumes (Shikoku et région de Shizuoka/Yamanashi), les pommes (Tôhoku) et les vignes (Yamanashi et Nagano).

Aux côtés de l'agriculture s'est développée dans l'après-guerre une activité d'élevage bovin, laitier et d'embouche, à mesure que les modes alimentaires s'occidentalisaient. Avec ses vastes prairies, Hokkaïdô a pris une place prépondérante dans ce domaine, même si l'élevage en stabulation progresse dans les autres régions. D'autres types d'élevage hors sol ont connu de rapides progrès, comme ceux du porc et des volailles en batterie, localisés le plus souvent aux abords des grandes villes.

2. De la pêche à l'aquaculture

Des communautés de pêcheurs se sont installées un peu partout dans l'archipel, mais les plus grands ports se sont concentrés dans trois régions : le nord de Kyûshû, ancien foyer d'une pêche artisanale et chalutière en déclin ; Hokkaïdô, excellente base pour la pêche lointaine en eau froide, ayant longtemps accueilli le premier port de pêche du monde (Kushiro), aujourd'hui également en déclin ; le Sanriku, avec le grand port d'Hachinohe, ouvrant accès à une pêche côtière et hauturière dans la zone de rencontre des grands courants marins. L'avenir est toutefois dans l'aquaculture et la pisciculture, qui fournissent en quantités croissantes des algues, des poissons et des coquillages très recherchés des consommateurs urbains.

II. Mutations spatiales de l'industrie

1. L'héritage de Meiji

Les choix effectués depuis Meiji ont fait du secteur secondaire le point fort du Japon. L'industrie nipponne occupe en effet le premier ou second rang mondial dans plusieurs domaines : automobile, construction navale, chimie, robotique, électronique, semi-conducteurs, télématique, bio-industries et nouveaux matériaux.

Comme ailleurs, l'industrie lourde s'est d'abord implantée près des gisements de matières premières, fer et charbon. C'est ainsi que l'abondant gisement houiller de Chikuhô, dans le nord-est de Kyûshû, a donné naissance à la grande région sidérurgique de Kita-Kyûshû, véritable « pays noir » dans l'avant-guerre. Quant à l'industrie de transformation, elle a privilégié dès l'origine les grandes agglomérations (Ôsaka, Tôkyô, Nagoya), pour leur abondante main-d'œuvre et leurs vastes marchés de consommation. Toutefois, le recours à des énergies d'importation et l'intensification de l'industrie lourde sous la Haute Croissance ont concouru à unifier l'espace industriel.

2. La littoralisation de l'industrie

Au cours des années 1960, l'Etat a encouragé la migration des industries lourdes sur quelques sites le long du littoral Pacifique, afin de créer des économies d'échelle et de faciliter l'approvisionnement en matières premières d'importation. De vastes terre-pleins artificiels ont été aménagés sur le front de mer pour accueillir des complexes industriels hautement intégrés (combinats), proches des principales agglomérations et connectés aux axes majeurs de transport du pays. Ce redéploiement n'a fait que renforcer la polarisation des activités sur le « cordon Pacifique », s'étirant de Tôkyô à Fukuoka et englobant la quasi-totalité des villes millionnaires de l'archipel (11 sur 13). La partie centrale de cette mégalopole, qui joint les trois principales agglomérations le long d'un continuum urbain de 500 kilomètres, concentre à elle seule 61 % de l'emploi industriel du pays.

3. L'internationalisation de l'appareil productif

À partir des années 1980, la mondialisation a occasionné de nouveaux bouleversements dans le paysage industriel japonais. L'appareil productif s'est massivement déployé vers l'étranger. Plusieurs vagues de délocalisations se sont succédées, provoquées par des frictions commerciales avec l'Europe et l'Amérique du Nord (accords d'autolimitations), par des hausses du yen (en 1985 et 1995) ou encore par le dynamisme de certaines régions (pays d'Asie entre 1992 et 1997). Elles ont concerné un vaste éventail d'industries, notamment en Asie, mais l'internationalisation a touché les deux filières-clé d'exportations nipponnes : l'automobile et l'électronique grand public.

III. Essor du tertiaire

1. La croissance du secteur des services

Longtemps négligé par les politiques industrielles, le secteur tertiaire occupe désormais une position dominante dans l'économie, avec une contribution de 68 % au PIB et de 64,3 % à l'emploi. Il connaît depuis deux décennies une croissance vigoureuse, sous l'effet des politiques de déréglementation sectorielles. Jusqu'ici, son expansion a surtout concerné la finance, la distribution et les loisirs, avec un fort impact spatial : les services financiers et la distribution de prestige se sont implantés dans les quartiers centraux, les galeries commerciales et complexes hôteliers ou parcs de loisirs le long du littoral, sur des *umetate-chi* ou d'anciennes zones industrielles. Aujourd'hui, les marchés de services poursuivent leur croissance de façon plus diffuse dans l'espace, sous l'effet de trois grands facteurs : le développement des NTIC, la prise en main de la question environnementale et le vieillissement de la population.

2. La diffusion des NTIC

Après avoir pris un départ tardif sur l'archipel, les NTIC connaissent actuellement un vif succès grâce à l'engouement des Japonais pour les accessoires nomades (téléphones portables i-mode, balises GPS, bornes interactives des *convenience stores*). L'accroissement du taux de pénétration de l'Internet favorise le développement du commerce électronique, lequel recèle un important potentiel de création d'emplois, surtout pour les jeunes et les femmes à la recherche de modes de travail alternatifs au cadre contraignant de l'entreprise traditionnelle.

Les services liés aux multimedia n'ont pas échappé à une forte polarisation spatiale, comme en témoigne la concentration, dans les quartiers branchés du centre de Tôkyô, des entreprises impliquées dans l'industrie Internet. Certaines activités, comme la production de logiciels, ont toutefois diffusé dans la banlieue, grâce aux efforts déployés localement pour accueillir des start ups.

3. L'environnement

Longtemps ignorée pour ne pas porter préjudice au développement industriel, la question environnementale est devenue une priorité du gouvernement et une préoccupation majeure pour la société. Un vaste marché s'ouvre dans ce domaine – en particulier pour les activités de recyclage et de traitement des déchets –, dont le volume pourrait être porté de 1,67 à 2,72 milliards d'euros d'ici 2010.

4. Les services aux personnes âgées

Le vieillissement rapide de la population va accroître brutalement la demande de soins médicaux et d'aide à domicile de longue durée au cours de la prochaine décennie. Un système d'assurance publique a été mis en place en 2000 pour financer le coût de ces services. Il ouvre la voie à un marché lucratif, estimé à un montant de 32,7 à 53,7 milliards d'euros d'ici 2010.

Lexique

Semi-conducteurs : composants de base des circuits électroniques.

Nouveaux matériaux : fibres de carbone (pour l'aérospatiale notamment), polymères techniques et céramiques (pour l'automobile et l'électronique).

combinat : *konbinâto* en japonais : terme d'origine soviétique qui désigne le regroupement d'usines aux activités complémentaires dans une même zone industrielle, en général un terre-plein. Les *konbinâto* accueillent des unités de raffinage et de pétrochimie, des complexes sidérurgiques, des centrales thermiques et des usines utilisatrices des demi-produits (matières plastiques, chantiers navals, automobiles).

Umetate-chi : terre-pleins artificiels créés par remblaiement, et non par assèchement comme dans le cas des polders. Le Japon dispose d'une longue tradition dans ce domaine, depuis le XVII^e siècle.

NTIC : nouvelles technologies de l'information et de la communication. Terme désignant l'ensemble des technologies liées aux transmissions des données sous forme numérique.

i-mode : nouveau standard en matière de téléphonie mobile, lancé au Japon par l'opérateur NTT DoCoMo, permettant d'accéder à Internet grâce à un téléphone portable.

Convenience stores : petites surfaces commerciales d'environ 100 mètres carrés, offrant un très large choix de produits (plus de 3 000 articles), de l'alimentation aux jeux vidéo. Elles proposent également une vaste panoplie de services, accessibles via des bornes interactives.

Bibliographie :

Chauncy D. Harris, « The Urban and Industrial Transformation of Japan », *Geographical Review*, vol.72, n°1, 1982, p. 50-89. Cet article examine l'impact spatial des mutations industrielles de l'avant-guerre aux années 1980. Il est abondamment illustré par des cartes et des graphiques, qui ne couvrent malheureusement pas les deux dernières décennies.

Sujets possibles :

- les modifications de l'espace au cours de la Haute Croissance et dans la période postérieure
- l'essor tardif du secteur tertiaire et ses perspectives

documents :

haut :

Evolution des secteurs de l'économie de 1950 à 2000 (en % des emplois)

	1950	1960	1970	1980	1990	2000
primaire	48,3	32,6	19,4	10,9	7,1	5,0
secondaire	21,9	29,2	34,0	33,5	33,3	29,5
tertiaire	29,8	38,2	46,6	55,3	59,2	64,3

Une catégorie inclassable émerge à partir de 1980, ce qui explique que le total n'atteint plus 100% au cours de la période suivante.

Graphique sur l'évolution de la population urbaine dans différents pays

Bas : carte : les régions agricoles (source : kensei 2002)

Bas : l'explosion urbaine de l'après-guerre à Tôkyô

Page 2. carte de l'espace industriel

Page 3. deux cartes

haut: Localisation des entreprises productrices de logiciels dans l'agglomération de Tôkyô (source préfecture de Tôkyô), original p.18. Source préfecture de Tôkyô

Bas : la polarisation des services multimédia dans le centre de Tôkyô (concentration de plus de 50 entreprises en liaison avec l'Internet). Source : d'après les données de la Préfecture de Tôkyô

Chapitre 10. Le Japon et les Etats-Unis : vers une redéfinition du partenariat

Les quarante années de l'après-guerre ont été marquées par une relation privilégiée entre le Japon et les Etats-Unis. Après la défaite de 1945, la bienveillance de l'occupant américain a surpris le peuple japonais et renforcé son admiration à l'égard du vainqueur. Il en est résulté un sentiment de gratitude, qui a facilité la mise sous tutelle militaire de l'archipel après le retrait du SCAP, en 1952. Cette subordination a largement été payée en retour par l'exceptionnelle prospérité économique japonaise, grâce à l'allégement des dépenses militaires et à la formidable capacité d'absorption, par le marché américain, des produits d'exportation nippons.

La fin de la Guerre Froide et le décollage économique de l'Asie ont toutefois remis en cause les termes de la relation nippo-américaine, déjà passablement altérée par des frictions commerciales sectorielles. Toutefois, en dépit de leur rivalité, les deux grandes puissances sont condamnées à s'entendre, tant en raison de l'intensité de leurs échanges, que de la faible marge de manœuvre dont dispose le Japon en matière de défense nationale.

I. Intensité des échanges

1. Complémentarité des profils macroéconomiques
2. Interdépendance commerciale

II. La dépendance militaire et diplomatique du Japon

1. Alliance bénéfique
2. Crispations de part et d'autre du Pacifique

III. Quel avenir pour l'alliance nippo-américaine ?

1. Les freins au changement
2. Vers un rôle élargi en matière de sécurité internationale

Mot-clé :

Traité de Sécurité : accord conclu dans le cadre du Traité de Paix entre le Japon et les Etats-Unis, signé à San Francisco en 1951. Cet accord, reconduit à deux reprises (1960 et 1970), autorise les troupes américaines à utiliser les bases de l'archipel pour en garantir la sécurité militaire. L'hostilité des forces de gauche à l'égard de cet accord, tout comme le refus de réviser l'article 9, sont subitement tombés au début des années 1990, lorsque le Parti Socialiste japonais a abandonné sa « ligne pacifiste dure ».

I. Intensité des échanges

1. Complémentarité des profils macroéconomiques

À eux seuls, le Japon et les Etats-Unis cumulent près de la moitié de la production industrielle mondiale (47%). Ces deux superpuissances tirent avantage de la complémentarité de leur profil macroéconomique.

Au plan financier, les deux pays présentent des caractères opposés : alors que les Etats-Unis sont devenus le premier débiteur de la planète, le Japon est depuis 1985 le plus grand créancier mondial. Les épargnants japonais financent, via la souscription de bons du Trésor par les compagnies d'assurances nipponnes, un tiers de la dette des Etats-Unis (443,8 milliards de dollars en 2003).

Les deux pays présentent également une remarquable symétrie dans leurs profils de croissance. Alors que le Japon enregistrait de bonnes performances économiques en 1980, les Etats-Unis connaissaient, au contraire, une phase baissière de leur cycle de croissance sur la même période ; une évolution inverse a été observée au cours de la décennie suivante. Ces mouvements contra-cycliques contribuent dans une certaine mesure à garantir la stabilité de l'économie mondiale.

2. Interdépendance commerciale

Les Etats-Unis figurent au premier rang parmi les partenaires commerciaux du Japon. Ils accueillent près d'un tiers (28,5%) des exportations japonaises. Restés également longtemps premiers fournisseurs de l'archipel, ils sont passés seconds derrière la Chine en 2002, mais pourvoient encore à 15,3% des importations japonaises (contre 36% en 1961).

Favorables aux Etats-Unis jusqu'en 1964, les échanges commerciaux bilatéraux ont depuis lors tourné à l'avantage du Japon, grâce au maintien concerté d'un yen faible. L'expansion de l'économie japonaise n'a fait que creuser encore l'écart, devenu source de frictions récurrentes entre les deux pays. Sous la pression de Washington, les autorités japonaises ont levé progressivement les obstacles douaniers et réglementaires, à mesure que leurs industries nationales étaient prêtes à affronter la concurrence extérieure. Le choc Nixon de 1971, puis les accords du Plaza en 1985, ont mis fin, par ailleurs, à la sous-évaluation artificielle du yen. Mais cela n'a en rien endigué le gonflement de l'excédent commercial nippon à l'égard des Etats-Unis, qui atteignait en 2002 la somme colossale de 64,3 milliards de dollars.

Ce phénomène s'explique par un déséquilibre dans la nature des échanges : les exportations japonaises sont limitées à quelques produits à forte valeur ajoutée (machines et matériel de transport notamment), tandis que les Etats-Unis fournissent à l'archipel une part importante de produits agroalimentaires. Le Japon est par ailleurs accusé, par les Etats-Unis et les pays d'Europe, de maintenir des « obstacles structurels » à la pénétration de leurs produits.

II. La dépendance militaire et diplomatique du Japon

1. Alliance bénéfique

Les Etats-Unis et le Japon sont liés, depuis 1952, par un Traité de Sécurité qui met l'archipel sous le parapluie nucléaire de Washington et engage Tôkyô à entretenir des troupes américaines sur son sol. Cette alliance a été mutuellement bénéfique pendant quarante ans, mais la fin de la Guerre Froide a entraîné des crispations, tant du côté américain que japonais.

Par l'article 9 de sa constitution de 1947, le Japon a renoncé à faire la guerre et à entretenir une armée. Comme en Allemagne, l'effort a pu ainsi être porté sur la croissance économique : on estime entre 3 000 et 5 000 milliards de dollars l'économie faite sur la défense nationale au profit de l'appareil productif nippon.

Pour autant, le Japon n'a pas été exonéré de dépenses militaires, loin s'en faut. Devenu le principal pivot des opérations militaires américaines en Asie au cours de la Guerre Froide, il a été pressé par Washington de réarmer dès 1950. En 1954 ont été constituées les Forces d'Autodéfense (FAD), un corps militaire au statut flou ayant pour mission de préserver la paix et l'ordre public sur l'archipel. Toutefois, les autorités japonaises ne se sont pas départies de la « doctrine Yoshida », privilégiant le développement économique au prix d'une subordination militaire et diplomatique à l'égard de Washington. Le budget de la défense a donc été maintenu en dessous de 1% du PIB – sauf entre 1981 et 1987 –, mais comme ce dernier a connu une forte croissance, les FAD sont devenues aujourd'hui la troisième armée mondiale en terme de budget.

2. Crispations de part et d'autre du Pacifique

L'effondrement du bloc soviétique a sapé les bases de l'alliance nippo-américaine, libérant les rancœurs accumulées de part et d'autre. Côté américain, on reproche au Japon de ne pas contribuer suffisamment à la sécurité régionale et internationale, en s'accrochant à l'article 9 qui limite l'usage des FAD. Lors de la Guerre du Golfe, en 1991, Washington a admonesté Tôkyô pour son impuissance à participer à l'effort militaire commun contre l'Irak autrement que par un chèque (celui-ci, de 13 milliards de dollars, n'étant pas en l'occurrence négligeable). Côté japonais, les remontrances de Washington et la subordination envers les Etats-Unis nourrissent un sentiment de frustration croissant. La présence des troupes américaines sur le sol japonais est par ailleurs de plus en plus mal perçue, surtout depuis le viol d'une adolescente par trois GIs à Okinawa en 1995. Nombreux sont ceux qui souhaiteraient que le Japon se dote d'un système de défense « normal », à la hauteur de la superpuissance qu'il est devenu.

III. Quel avenir pour l'alliance nippo-américaine ?

1. Les freins au changement

La disparition de la menace soviétique n'a pas réduit les autres risques auxquels est exposé l'archipel, qui font de l'alliance avec les Etats-Unis un atout incontournable : la montée en force de la Chine, puissance nucléaire pourvue d'impressionnantes capacités militaires, dont rien n'exclut qu'elle ne puisse avoir des ambitions hégémoniques en Asie ; les mouvements incertains d'une Corée du Nord aux abois, capable d'envoyer des missiles sur le Japon et sans doute dotée elle aussi d'un potentiel nucléaire.

Pour faire face à l'insécurité régionale, le Japon aurait les moyens de s'équiper d'une armée à sa mesure, en quadruplant les effectifs des FAD et en dotant celles-ci de systèmes offensifs. Toutefois, un réarmement d'une telle ampleur, outre son coût exorbitant (estimé à 5 % du PIB), serait mis en échec par l'irréductible pacifisme du peuple japonais et par une levée de bouclier des pays voisins contre la résurgence de l'impérialisme nippon.

2. Vers un rôle élargi en matière de sécurité internationale

Le maintien du lien ombilical avec les Etats-Unis ne dispense pas le Japon de coopérer davantage à sa propre défense et plus généralement au maintien de la sécurité dans le monde. Tel est le point de vue défendu par les autorités américaines, impatientes de faire reposer sur le Japon une partie de leur fardeau militaire. Cette opinion est également partagée, depuis l'expérience humiliante de la Guerre du Golfe, par une part croissante de la classe politique nipponne, qui souhaite conférer au Japon un rôle diplomatique à sa mesure (avec, à la clé, l'octroi d'un siège permanent au conseil de sécurité de l'ONU). L'article 9 a donc fait l'objet d'une réinterprétation en 1992, grâce à l'adoption d'une loi autorisant les FAD à quitter l'archipel pour participer à des opérations onusiennes de maintien de la paix. Plusieurs missions de ce type ont été organisées : au Cambodge, en Mozambique, au Rwanda, sur les plateaux du Golan, en Afghanistan, au Timor et en Irak.

Les événements du 11 Septembre ont offert l'occasion de durcir l'interprétation de l'article 9. Des navires japonais ont ainsi participé, pour la première fois, en 2001, à un dispositif offensif en Afghanistan, dans le cadre de mesures antiterroristes ; en mars 2003, le gouvernement japonais a accordé son soutien sans réserve à la guerre d'Irak – pourtant conduite en dehors du cadre onusien – et introduit de nouveaux dispositifs offensifs dans l'armement des FAD. Il a également pris la décision, en décembre 2003, d'envoyer 600 soldats en Irak pour intervenir dans des zones de « non combat », sous la protection des autres armées de la coalition américaine. À l'évidence, la révision de l'article 9 n'est plus qu'une question de temps.

Lexique

Obstacles structurels (*structural impediments* en anglais) : obstacles non tarifaires freinant la pénétration de produits étrangers au Japon : complexité des formalités administratives, obstacle de la langue, civisme du consommateur japonais, contrôle étroit des marchés publics et système de distribution monopolisé par les *sôgô shôsha*.

Doctrine Yoshida : ligne de conduite diplomatique définie par Shigeru Yoshida (premier ministre dans les années 1946-1947 et 1948-1954), reposant sur trois principes : profil bas politique, dépendance stratégique et militaire, priorité absolue à la reconstruction et à l'expansion économique-industrielle du pays. Cette doctrine s'est globalement maintenue jusqu'à nos jours, malgré les tentatives du gouvernement Nakasone (1982-1987) de faire du Japon un Etat militairement plus musclé.

Orientations bibliographiques:

Steven Vogel (direction), *US-Japan relations in a changing world*, Washington DC Bookings Institution Press, 2002, 286 p. Les relations nippo-américaines vues sous divers aspects : défense, économie, technologie, politique intérieure et finance.

Bruno Desjardins, *Le Japon, première puissance pacifiste ? Un siècle de débats sur la sécurité*, Montréal, Paris, l'Harmattan, coll. Raoul Dandurand, 1997, 154 p. Une analyse du fondement historique des relations internationales nippo-américaines et une évaluation du système de défense japonais.

Eric Seizelet, « Contraintes et défis de la puissance », in Frédéric Charillon (dir.), *Les politiques étrangères, ruptures et continuités*, Paris, La Documentation française, 2001, p. 179-194. Un bilan détaillé, en quelques pages, des contraintes externes et internes de la politique étrangère nipponne et des nouveaux enjeux auxquels elle est confrontée dans l'après-guerre froide.

Sujets possibles :

- les Etats-Unis et le Japon, partenaires ou rivaux ?
- quel avenir pour la défense japonaise ?

Les principaux épisodes de coopération et de conflit dans la relation nippo-américaine

Date	Événement	Niveau de coopération	Niveau de tension
1951	Traité de Paix de San Francisco Signature, dans ce cadre, du Traité de Sécurité nippo-américain	élevé	moyen
1956	Stationnement des ressources nucléaires au Japon Le Japon résiste aux tentatives américaines d'installer des armes et des bateaux nucléaires sur des bases japonaises	bas	élevé
1958-1960	Révision du Traité de Sécurité nippo-américain Le traité de 1951 est renégocié et renouvelé	élevé	élevé
1968	Durcissement de la Guerre du Vietnam Le gouvernement japonais demande des comptes aux USA Les USA utilisent les bases japonaises	moyen	élevé
1971	Nixon visite la Chine Nixon entame la normalisation des relations avec la Chine sans consulter le Japon	bas	élevé
1971	Choc Nixon Nixon dévalue unilatéralement le dollar et abolit le système de taux de change	bas	élevé
1978	Directives de défense nippo-américaines Directives pour la coopération en matière de sécurité	élevé	bas
1983-1987	Le Japon dépasse la limite de 1 % du PIB pour les FAD Le gouvernement Nakasone enfreint la limite des 1 % et renforce l'alliance sur la sécurité	élevé	bas
1985	Accords du Plaza Les pays du G-5 font baisser le dollar et relever les autres monnaies	moyen	moyen
1986-1993	Négociations du GATT Uruguay round Pression japonaise pour restreindre les actions unilatérales en cas de frictions commerciales. Le Japon accepte d'importer du riz de façon limitée.	élevé	élevé
1988-1990	Négociations sur les obstacles structurels (SII) Pourparlers sur les problèmes de distribution, les groupes industriels, les équilibres macro-économiques	moyen	moyen
1987, 1989	Co-fabrication du FS-X Accord pour la construction conjointe d'un super- avion de combat en 1987, renégocié en 1989.	bas	élevé
1990	Guerre du Golfe Le gouvernement japonais est incapable de répondre à la demande américaine de coopération militaire active dans le Golfe	moyen	élevé
1995-1996	Crise d'Okinawa Un GI viole une jeune fille de 12 ans. Les Etats-Unis acceptent de supprimer 11 bases aériennes et de rendre environ 20 % des terres louées par l'armée américaine à Okinawa	moyen	élevé
1996	Directives pour la défense nippo-américaine Les Etats-Unis et le Japon s'entendent sur une révision des modalités de la sécurité bilatérale.	élevé	moyen
1997	Projet de Fonds Monétaire Asiatique (FMA) Le Japon abandonne son projet de FMA destiné à résoudre la crise asiatique, au profit du plan de sauvetage du FMI	élevé	moyen
2003	Intervention américaine en Irak Le Japon contribue au financement de la guerre en avril 2003. Il accepte d'envoyer 600 soldats fin 2003, mais la mort de deux diplomates japonais en Irak et les menaces d'Al-Qaïda soulèvent des mouvements de protestation au Japon	élevé, en passe de devenir moyen	bas, en passe de devenir moyen voire élevé

Source : adapté de Steven Vogel (direction), *US-Japan Relations in a Changing World*, bookings institution press

Article 9 : Aspirant sincèrement à une paix internationale fondée sur la justice et l'ordre, le peuple japonais renonce à jamais à la guerre en tant que droit souverain de la nation, ou à la menace, ou à l'usage de la force comme moyen de règlement des conflits internationaux. Pour atteindre ce but fixé au paragraphe précédent, il ne sera jamais maintenu de forces terrestres, navales ou aériennes, ou autre potentiel de guerre. Le droit de belligérance ne sera pas reconnu.

Illustrations :

p. 1 : PIB Japon /US /monde, d'après le Japan Almanac 2003 p.56
La complémentarité des cycles de croissance entre le Japon et les Etats-Unis
carte de l'excédent commercial japonais en 2001 (source Japan Almanac 2003)

p. 2
Tableau sur les relations US-Japon et article 9

p. 3 carte sur le déploiement militaire en Asie,
Comparaison des budgets militaires dans les grands pays du monde, d'après le Japan
Almanac 2003 .

Chapitre 11. La place du Japon dans la nouvelle Asie

La notion d'Asie, inventée par l'Occident, se bornait à l'origine pour le Japon au seul monde sinisé, autrement dit à la Chine et la Corée. L'état de sous-développement, dans lequel étaient tombés ces deux anciens mentors de la civilisation japonaise à la fin du XIX^e siècle, avait conduit les autorités de Meiji à « quitter l'Asie pour rejoindre l'Occident » (*datsu-a nyû-o*). Cette rupture avait été consommée par l'expansion coloniale nipponne en Asie du nord-est, puis par l'élargissement du champ d'action de l'armée japonaise à la « sphère de Coprosérité ».

Au lendemain du conflit mondial, la Guerre Froide avait inhibé toute recomposition régionale par le découpage de l'Asie en blocs. Le Japon, alors unique démocratie parlementaire de la région, se trouvait cerné de régimes communistes ou dictatoriaux. Il avait néanmoins compensé son isolement en tissant de solides relations économiques avec ses voisins. Dès les années 1950, les investissements nippons avaient pénétré la zone, s'intensifiant après le choc Nixon en 1971. Mais c'est surtout après les accords du Plaza (1985), que les flux d'IDE nippons ont afflué massivement vers l'Asie, y entraînant une dynamique de croissance sans précédent. Le « miracle asiatique » a favorisé l'éveil d'une nouvelle identité régionale, au moment où l'ouverture de la Chine et la fin de la Guerre Froide ébranlaient les anciens équilibres géopolitiques. Dans ce processus de reconfiguration régionale en cours, le Japon trouve enfin l'occasion de prendre une part plus active à la destinée de l'Asie.

I. Le Japon, moteur de la croissance asiatique

1. Division régionale du travail
2. Asymétrie des échanges

II. Quelle place pour le Japon en Asie ?

1. Asie Pacifique ou Asie asiatique ?
2. Vers une zone de libre-échange ?

III. Le poids du passé militariste

1. La nippophobie en Asie du nord-est
2. Une gestion ambiguë de la mémoire

Mots-clés

APEC : en 2002, cet organisme comprend 20 pays ou juridictions, totalisant 2,5 milliards d'habitants et comptant pour 47 % du PIB mondial. Tout comme l'ASEAN, il se différencie des structures de coopération économique occidentales par un fonctionnement informel, l'importance accordée aux réseaux interpersonnels et le principe de non-ingérence dans la politique intérieure des Etats membres.

ASEAN : Association of South-East Asian Nations. Comprend dix Etats en 2003 et concerne 500 millions d'habitants. L'ASEAN 4 correspond au groupe des quatre pays suivants : Malaisie, Thaïlande, Indonésie et Philippines.

AFTA : Asian Free Trade Area : zone de libre-échange constituée dans six Etats de l'ASEAN en 1992. Le commerce intra-AFTA ne représente toutefois que 23 % des échanges des pays concernés.

I. Le Japon, moteur de la croissance asiatique

1. Division régionale du travail

Au cours des deux dernières décennies, le Japon a ravi aux Etats-Unis leur première place en Asie, devenant premier fournisseur, investisseur et pourvoyeur d'aides au développement dans la région.

Les investissements nippons ont structuré l'économie asiatique sur le mode d'une spécialisation de la production, en fonction des avantages comparatifs de chaque pays. Un symbole de cette division du travail est voiture *Lancer* de Mitsubishi, assemblée en Thaïlande, avec le moteur et les freins fabriqués au Japon et à Taïwan, les directions en Malaisie, le châssis en Indonésie et les transmissions aux Philippines.

Depuis la crise qui a frappé les pays émergents d'Asie en 1997, la dynamique de croissance s'est déplacée vers la Chine, entrée à l'OMC en 2001. Les firmes japonaises et sud-coréennes, devenues concurrentes, y trouvent de la main-d'œuvre bon marché et de nouveaux débouchés dans de nombreux secteurs (à l'exception de l'automobile, fortement ancrée en Malaisie). Les échanges commerciaux sino-japonais sont même devenus les plus intenses d'Asie : la Chine a ravi aux Etats-Unis la place de premier fournisseur du Japon en 2002 ; elle est le second client de l'archipel, absorbant plus d'exportations japonaises que les 15 pays de l'Union Européenne réunis. En 2000-2001, elle a attiré en moyenne 20% des IDE nippons en Asie. Ce tropisme chinois n'est d'ailleurs pas sans inquiéter à Tôkyô, en raison des conséquences qu'il fait peser, à terme, sur la production industrielle au Japon.

2. Asymétrie des échanges

Contrairement aux Etats-Unis qui ont choisi d'exporter leur technologie, le Japon a maintenu une « distance de sécurité » technologique avec ses voisins. Conservant le monopole sur les produits haut de gamme, il a laissé aux NPI les produits relativement complexes, à l'ASEAN 4 les produits moyennement complexes et aux pays émergents comme le Vietnam les produits banalisés. La crise asiatique a toutefois bousculé cette organisation, déjà malmenée par la forte montée en gamme des produits des NPI. Les firmes japonaises commencent ainsi à délocaliser la production de composants hauts de gamme dans certains pays émergents d'Asie, ce qui les contraindra à améliorer la maîtrise technologique de leurs sous-traitants locaux.

La dépendance technologique des pays asiatiques à l'égard du Japon contribue à entretenir un déséquilibre dans les échanges commerciaux. L'excédent commercial japonais dans la région atteignait 1 745 milliards de yens (16 milliards de dollars) en 2001. La Chine fait toutefois exception à la règle, avec un considérable excédent commercial envers le Japon et les Etats-Unis.

II. Quelle place pour le Japon en Asie ?

1. Asie Pacifique ou Asie asiatique ?

Par son écrasant poids économique, le Japon paraît tout naturellement appelé à exercer un rôle politique dominant dans la région. Pour cela, il lui faut cependant composer avec les diverses formes institutionnelles de l'Asie.

À la différence de l'Europe, l'Asie n'est pas une entité régionale aux contours bien définis. Traversée par une extraordinaire diversité économique, ethnique, culturelle et religieuse, elle n'a vu apparaître que tout récemment les prémises d'une cohérence régionale. Deux projets identitaires bien distincts se présentent à elle : Asie Pacifique et Asie asiatique.

La notion d'Asie Pacifique remonte à une vingtaine d'années. Elle se trouve matérialisée sous la forme de l'APEC (Asia-Pacific Economic Cooperation), une organisation informelle de coopération économique constituée en 1989. L'APEC réunit les pays situés en bordure de l'océan Pacifique. Elle inclut donc plusieurs pays non asiatiques comme les Etats membres de l'ALENA, ainsi que les 3 pays « blancs » d'Asie (Australie, Nouvelle-Zélande et Papouasie-Nouvelle Guinée), mais fait encore peu de cas de la Russie et l'Amérique du Sud. De par sa configuration, elle place géographiquement le Japon au centre de la zone. Les Etats-Unis veillent cependant à contenir l'archipel dans une position de simple pays riverain.

Le Japon a parallèlement consolidé son ancrage régional par le biais d'une autre structure de coopération économique, purement asiatique : l'ASEAN. Cet organisme au fonctionnement souple et informel a été créé en 1967 pour regrouper les principaux pays d'Asie du sud-est. Après la crise de 1997, les pays de l'ASEAN se sont tournés vers l'Asie du nord-est, pour ne pas rester à l'écart du développement régional. C'est dans ce contexte qu'a émergé un nouveau cadre régional de dialogue déplaçant le centre de gravité vers le nord : l'ASEAN + 3, qui intègre la Chine, le Japon et la Corée du Sud.

2. Vers une zone de libre-échange en Asie ?

Tout en conservant son ancrage dans l'APEC, indispensable à sa participation au réseau mondial, le Japon s'appuie désormais sur l'ASEAN + 3, pour renforcer son intégration régionale. La prospérité économique de ces Etats au pouvoir politique fort est également vue, à Tôkyô, comme une garantie au maintien de la stabilité politique dans la région. L'ASEAN s'est dotée d'une zone de libre-échange, d'une envergure encore modeste (l'AFTA). Il est prévu de l'étendre au cadre élargi de l'ASEAN + 3 dans les dix ans à venir. Le Japon avance timidement dans cette direction, un tout premier accord de libre-échange ayant été signé avec Singapour en 2001.

III. Le poids du passé militariste

1. La nippophobie en Asie du nord-est

L'un des principaux obstacles à l'affirmation d'un *leadership* japonais en Asie est le sinistre souvenir de la « sphère de coprosperité », qui entretient la crainte que Tôkyô ne nourrisse à nouveau des ambitions impérialistes. L'expansion militaire japonaise a en effet laissé des traces plus profondes en Chine et en Corée que dans les pays sud-est asiatiques. D'abord parce que l'occupation y fut bien plus durable, ensuite parce que les troupes japonaises y firent acte d'une brutalité notoire, comme l'attestent le Massacre de Nankin, les expériences de l'unité 731 et l'usage des « femmes de réconfort ».

Bien que les générations d'après-guerre aient adopté avec enthousiasme la culture japonaise partout dans la région, l'opinion publique reste très sensible, en Chine et en Corée, à tout dérapage diplomatique de Tôkyô à l'égard du passé militariste. Les autorités de ces pays expriment, de façon régulière, leurs craintes d'une possible résurgence de l'impérialisme nippon. Cette menace est à l'évidence volontairement grossie pour tirer avantage de la mauvaise conscience nipponne, car le peuple japonais a manifesté à maintes reprises son irréductible attachement au pacifisme. Mais le PLD porte une lourde responsabilité dans ce climat de défiance.

2. Une gestion ambiguë de la mémoire

Porté au pouvoir en 1955, le PLD a choisi de traiter l'histoire par l'amnésie, pour maintenir l'équilibre entre une gauche gardienne de la mémoire et une extrême droite négationniste. Les manuels scolaires ont donc fait totalement abstraction des pires épisodes de l'impérialisme nippon pendant 20 ans.

La mémoire s'est toutefois progressivement réveillée dans les livres d'école à partir des années 1980. Les autorités japonaises ont également, au cours de cette période, présenté à plusieurs reprises des excuses aux pays asiatiques. Mais l'on observe, depuis deux ans, un regain d'influence du courant néo-nationaliste. Bien qu'il soit très marginal, ce courant est parvenu, grâce à ses appuis au sein du PLD, à faire homologuer en 2001 un manuel d'histoire ouvertement révisionniste par le ministère de l'Education. C'est également sous sa pression que l'actuel premier ministre, Junichiro Koizumi, a poursuivi les visites officielles au sanctuaire Yasukuni, passant outre l'indignation de la Corée du Sud et de la Chine. L'année 2002 a cependant vu quelques progrès : les auteurs du manuel révisionniste ont été priés de revoir leur copie et un comité nippon-coréen d'historiens a été constitué pour lancer des recherches communes sur les relations entre les deux pays.

Lexique

Massacre de Nankin : massacre perpétré par l'armée japonaise dans la ville chinoise de Nankin en 1937, au cours duquel on estime qu'environ 300 000 civils périrent, dont une majorité de femmes et d'enfants.

Unité 731 : unité de l'armée japonaise basée à Harbin (Mandchourie), qui utilisait des cobayes vivants pour mener des expériences biologiques.

Femmes de réconfort : jeunes femmes enrôlées de force par l'armée japonaise pour assouvir les besoins sexuels des soldats. Parmi ces esclaves sexuels, les plus nombreuses furent les Coréennes, dont le nombre est estimé à plus de 200 000.

Sanctuaire Yasukuni (*Yasukuni jinja*) : sanctuaire shinto, situé au centre de Tôkyô, dédié aux 2,47 millions de soldats morts à la guerre depuis le XIX^e siècle. Il accueille également les mânes de 14 criminels de guerre de classe A, dont 7 ont été jugés et pendus après la guerre.

Orientations bibliographiques

Jean-Marie Bouissou, Diana Hochraich et Christian Milelli (dir.), *Après la crise, les économies asiatiques face aux défis de la mondialisation*, Paris, Khartala, 2003, 417 p. Sur les investissements japonais en Asie, voir les articles d'Yveline Lecler, « Pénétration du marché ou plateformes d'exportation ? La division du travail dans les firmes japonaises en Asie » et d'Evelyne Dourille-Feer, « Les stratégies d'implantations manufacturières japonaises en Asie ».

Wolf Mendl, *Japan's Asia Policy, Regional Security and Global Interests*, Londres et New York, Routledge, 1995, 228 p. Un regard sur les divers aspects de la politique de sécurité du Japon en Asie.

Karoline Postel-Vinay, *Le Japon et la nouvelle Asie*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. La bibliothèque du citoyen, 1997, 120 p. Petit ouvrage abordant avec clarté les nouveaux enjeux du défi asiatique pour le Japon.

Arnaud Nanta, « L'actualité du révisionnisme historique au Japon », *Ebisu*, n°26, printemps-été 2001, Tôkyô, Maison Franco-Japonaise, p. 127-153. Une brève rétrospective de l'évolution du contenu des manuels scolaires dans l'après-guerre.

Sujets possibles :

- le rôle du Japon dans la croissance asiatique
- ambiguïté des relations entre le Japon et ses voisins nord-est asiatiques.

Illustrations :

Page 1 Les échanges commerciaux du Japon dans le monde en 2001 (source nihon kokusei zue 2002). Les triangles de l'électronique et le l'automobile (source Yveline Lecler).

Carte de l'APEC en 2002 : USA, Canada, Mexique, Brunei, Indonésie, Malaisie, Singapour, Thaïlande et Vietnam, le Japon, la Corée du Sud, les « trois Chine » (RPC, Taiwan et Hong Kong), l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie Nouvelle-Guinée, le Chili, le Pérou et la Russie.

Carte de l'ASEAN : Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar (Birmanie), les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam.

Chapitre 12. Le Japon et la construction européenne

Les relations nippo-européennes sont demeurées longtemps le maillon faible du système Japon-Europe-Etats-Unis. Moins du fait de l'éloignement géographique, qu'en raison des dispositifs stratégiques mis en place pendant la Guerre Froide, arrimant les pays européens d'une part et le Japon d'autre part au système de défense américain. Malgré le développement, dès l'après-guerre, d'échanges commerciaux actifs entre l'Europe et le Japon, les deux partenaires ont fait preuve d'un profond manque d'intérêt mutuel au plan diplomatique et culturel. Absorbés par leur projet d'intégration régional, les pays d'Europe de l'Ouest ont à peine pris conscience de la montée en puissance du Japon – ni plus tard de celle de l'Asie –, sauf quand la pénétration des produits nippons menaçait leurs industries nationales. De son côté, le Japon a accueilli avec scepticisme le projet d'intégration politique de la communauté européenne, sans que son manque d'enthousiasme l'empêche, par ailleurs, de profiter des avantages commerciaux d'un espace unifié.

Depuis le début des années 1990 cependant, les relations bilatérales se sont considérablement modifiées. Le Japon a suivi avec beaucoup d'intérêt le lancement de l'Euro, tandis que l'Europe intensifiait sa présence au Japon, dans le cadre plus large de sa pénétration régionale en Asie. La fin de la Guerre Froide a par ailleurs atténué la médiation américaine dans le dialogue nippo-européen, ouvrant la voie à une coordination accrue entre le Japon et l'Europe sur les grands sujets mondiaux.

I. Déséquilibre des échanges

1. Les frictions commerciales avec les pays européens
2. L'Europe, principale terre d'accueil des investissements japonais

II. De l'économie au politique

1. Élargissement de la coopération nippo-européenne
2. Convergence vers un profil de « puissance civile »

III. France-Japon, un partenariat en progrès

1. Une tradition de nippophobia
2. La nouvelle image de la France
3. Les facteurs du changement

Mots-clés

CEE : Communauté Economique Européenne, instaurée par le Traité de Rome en 1957, signé par six Etats (France, Allemagne, Italie, Belgique, Luxembourg et Pays-Bas). Devenue Communauté Européenne (CE) à partir de 1993.

UE : Union Européenne, entrée en vigueur le 1^{er} novembre 1993 (après la signature du traité de Maastricht) et regroupant trois communautés, dont la CE.

I. Déséquilibre des échanges

1. Les frictions commerciales avec les pays européens

L'Europe figure en troisième position parmi les régions fournisseurs du Japon. Elle compte pour 13,6 % des importations nipponnes, loin derrière l'Asie (41,1 %) et l'Amérique du Nord (21,3 %). Elle occupe également la troisième place comme client avec une part de 17,2 % des exportations japonaises, contre 41,1 % pour l'Asie et 29,7 % pour les Etats-Unis. La balance commerciale présente, sans surprise, un déséquilibre en faveur du Japon, avec un excédent de 21,88 milliards de dollars en 2001 pour la seule Union Européenne (soit 1,4 fois l'excédent envers l'Asie, à l'exclusion de la Chine).

On comprend, dès lors, que des réactions se soient fait jour en Europe contre le déferlement des produits japonais. Les réflexes protectionnistes n'ont pas été d'initiative communautaire, mais nationale. Plusieurs Etats, à commencer par la France, ont dressé des barrières contre la pénétration de produits nippons, d'abord dans la sidérurgie (années 1970), puis dans l'automobile et l'électronique grand public. Les entreprises japonaises ont contourné l'obstacle en exploitant les possibilités offertes par le Traité de Rome, délocalisant leur production dans des pays « têtes de pont », foyers de diffusion de leurs produits au sein du marché unique européen.

2. L'Europe, principale terre d'accueil des investissements japonais

C'est dans ce contexte que les IDE japonais ont commencé à s'orienter vers l'Europe de l'Ouest à la fin des années 1980. Aujourd'hui, cette région absorbe à elle seule près de la moitié de l'investissement direct du Japon dans le globe (43 % en 2000/2001). L'unification de l'espace monétaire et la perspective d'un élargissement à l'Est du marché des 15, déjà plus vaste que celui des Etats-Unis, constituent de puissantes principales incitations à intensifier la présence japonaise dans la région. Les firmes plébiscitent le Royaume-Uni (et dans une moindre mesure les Pays-Bas), comme tête de pont en Europe. Cela ne doit pas surprendre : le Royaume-Uni cumule, entre autres avantages, une tradition de libéralisme, une langue commune avec les Etats-unis, la proximité aux autres marchés européens et la jouissance du premier centre financier d'Europe. En outre, il pratique une active politique d'ouverture à l'égard des capitaux japonais.

En matière d'investissement direct, les échanges avec l'Europe ont été bien plus déséquilibrés encore que dans le domaine commercial. Pendant la décennie 1985-1995, le rapport était de l'ordre de 1 à 10 en faveur du Japon. Mais la crise financière a encouragé les entreprises européennes à investir massivement dans l'archipel, faisant tomber le rapport des flux d'IDE de 1 à 2 en 2000-2001.

II. De l'économique au politique

1. Élargissement de la coopération nippo-européenne

Longtemps confinées au seul domaine économique, les relations nippo-européennes tendent à s'inscrire depuis une décennie dans un cadre plus élargi. Ce processus témoigne d'une convergence de vue croissante des deux partenaires sur les grandes questions politiques contemporaines.

La signature de l'acte unique européen, en 1986, a conféré plus de lisibilité à la CEE, au fonctionnement complexe de laquelle les Japonais se sont progressivement familiarisés. Parallèlement, la fin de la guerre froide intervenue dans le même temps, a eu pour effet de distendre les liens respectifs de l'Europe et du Japon avec les Etats-Unis, autorisant l'amorce d'un dialogue nippo-européen sans entremise américaine. Ces considérations ont amené à la signature, en 1991, d'une Déclaration Commune entre le Japon et la CEE. Par ce texte fondateur, signé à La Haye, les deux partenaires s'engagent à organiser chaque année des rencontres au sommet pour renforcer leur coopération dans les domaines politique et économique.

L'affermissement des liens bilatéraux se concrétise par l'implication du Japon dans l'aide au développement des pays d'Europe de l'Est – certes non dénuée d'arrière-pensées commerciales – et par une intervention croissante de l'Europe sur les questions de sécurité en Asie, en coopération avec le Japon. L'Union Européenne a ainsi activement participé à l'amorce d'un dialogue entre les deux Corées par le biais du KEDO (Korean Energy Development Organization), une organisation fondée en 1995 pour œuvrer à la suspension du programme nucléaire de la Corée du Nord en échange de la fourniture de centrales électriques. L'Europe a également accru la participation de la Chine aux grands forums internationaux et tempéré l'escalade nucléaire en Inde et au Pakistan.

2. Convergence vers un profil de « puissance civile »

Les deux partenaires font preuve également d'une convergence dans leur posture diplomatique. Privé de moyens efficaces pour intervenir dans les opérations onusiennes par l'article 9, le Japon s'est forgé une image de grande puissance civile, prônant des valeurs alternatives au militarisme, comme la prévention des conflits, l'aide humanitaire ou la lutte pour l'environnement. L'Union Européenne a également fait preuve à plusieurs reprises de son incapacité, en cas de crise, à conduire une action militaire cohérente. Elle pratique donc elle aussi une diplomatie de puissance civile, qui trouve un écho plus unanime auprès de ses membres et la place aux côtés du Japon dans la défense des grands dossiers humanitaires et environnementaux.

III. France-Japon, un partenariat en progrès

1. Une tradition de nippophobie

Les liens entre la France et le Japon ont longtemps été à l'image de la relation nippo-européenne, c'est-à-dire marqués au mieux par l'indifférence, au pire par une certaine dose d'hostilité. Pendant les années 1970 et 1980, la France est même apparue comme le chef de file du protectionnisme, en Europe, face aux exportations japonaises. Elle a été de presque toutes les batailles anti-dumping et s'est illustrée par les déclarations nippophobes de ses chefs d'état, des « vendeurs de transistor » du général De Gaulle aux « fourmis » d'Edith Cresson.

Cette situation explique en partie la piètre position de la France parmi les partenaires commerciaux du Japon : elle y occupe en effet le 16^{ème} rang, alors que son PIB figure en cinquième position mondiale. Toutefois, la relation franco-japonaise a connu de sérieux progrès depuis le début des années 1990. L'industrie française a gagné des parts de marché sur l'archipel, donnant une autre image de l'Hexagone, au-delà des stéréotypes du luxe et de la mode.

2. La nouvelle image de la France

La profonde crise dans laquelle est enlisée le Japon a offert à la France de nouvelles opportunités d'investissement. Profitant de la baisse des valeurs foncières, les enseignes françaises ont fleuri dans les grandes avenues de Tôkyô (Hermès, Chanel, Louis Guitton, Etam ...). Mais c'est avant tout dans l'industrie, là où on ne l'attendait pas, que s'est opérée l'entrée en force des investissements hexagonaux au Japon. L'année 1999 est à marquer d'une croix blanche : elle a vu la fusion-acquisition de Renault/Nissan et d'Axa/Nippon Dantai Life, ainsi que 47 autres opérations qui ont propulsé la France au troisième rang des investisseurs au Japon, avec 30% des IDE (contre 0,5% en moyenne).

Bien que le flux d'IDE français soit retombé, depuis, à un niveau bien plus modeste, la France est parvenue à s'imposer au Japon comme un partenaire sérieux dans le domaine industriel. Cela a facilité les opérations inverses d'investissements japonais sur l'Hexagone – l'implantation de Toyota à Valenciennes notamment –, déjà intensifiées par les efforts de promotion des régions françaises.

3. Les facteurs du changement

Le réchauffement de la relation bilatérale doit beaucoup au travail conjoint des autorités françaises et japonaises, depuis 1992, pour promouvoir un partenariat plus actif. Le succès de Carlos Ghosn, dans le redressement de l'ex-firme automobile japonaise Nissan, n'y est pas non plus étranger : ses méthodes musclées de management se sont imposées comme référence dans les milieux industriels japonais. À son nom s'associe également celui de Philippe Troussier (entraîneur de l'équipe japonaise de football au Mondial de 2002), autre figure incarnant le changement sur l'archipel.

Lexique :

IDE : investissements directs à l'étranger ; engagement financier à long terme par création d'une filiale, d'un rachat ou d'une prise de participation dans une entreprise à l'étranger.

Fusion-aquisition Renault/Nissan : opération ayant entraîné la suppression de 21 000 emplois dans le monde, dont 16 000 au Japon. En contrepartie, les ventes ont atteint des niveaux record et la firme automobile a renoué avec des bénéfices.

Orientations bibliographiques :

Julie Gilson, *Japan and the European Union, a Partnership for the Twenty-First Century ?*, Londres, Mac Millan, 2000, 215 p. L'évolution des relations politiques et diplomatiques entre le Japon et l'Europe.

Thomas Bourke, *Japan and the Globalisation of European Integration*, Sydney, Dartmouth, 1996, 228 p. Une analyse de la réaction face aux investissements japonais en Europe, à l'échelon communautaire, national et régional.

Koichiro Matsuura, *Développement et perspectives des relations entre le Japon et la France*, Paris, Publications orientalistes de France, 1995, 123 p. Le point de vue d'un ancien ambassadeur du Japon en France sur la relation bilatérale.

OECD Observer, 19 octobre 1999, « Carlos Gohsn : Cost Controller or Keiretsu Killer ? », en ligne sur le site : [www.oecdobserver.org /news /fullstory.php/aid/23/](http://www.oecdobserver.org/news/fullstory.php/aid/23/)

Site du ministère des Affaires étrangères japonais sur les relations Europe-Japon : www.mofa.go.jp/region/europe/index.html

Sujets possibles :

- l'affermissement des relations nippo-européennes dans le nouvel ordre mondial
- les facteurs du progrès dans les relations franco-japonaises

illustrations :

: page 1 les flux d'investissements directs japonais dans le monde en 2001 (en valeur)

source : ministère japonais des finances

origine des flux d'investissements directs au Japon en 2001 (en valeur)

source : ministère japonais des finances

page 2 :carte des flux d'IDE du Japon vers l'Europe en 2001

source : ministère japonais des finances

Page 3 : les principales exportations françaises au Japon en 2001

Graphique en dessous : les principaux produits exportés en 2001

Source ambassade de France

Troisième partie

Territoire et société

Chapitre 13. Inégalités du développement régional

Dans ce pays très peuplé, les hommes et les activités se répartissent de façon très inégale sur le territoire. Un fort contraste oppose les régions rurales des marges de l'archipel et des côtes de la mer du Japon au cordon urbain bordant le littoral Pacifique, sur 1 200 kilomètres, de Tôkyô à Fukuoka. Cette polarisation de l'espace sur la Mégalopole doit beaucoup aux conditions naturelles et à l'héritage du peuplement, mais elle a été exacerbée par les politiques industrielles menées dès l'époque Meiji. Le régime féodal connaissait en effet une répartition interrégionale plus équilibrée, la grande variété des gisements métallifères ayant autorisé la dispersion géographique des activités artisanales.

L'Etat a été le grand maître d'œuvre du déplacement du centre de gravité économique vers le littoral Pacifique, ancré d'abord sur la région houillère de Kita-Kyûshû, puis progressivement recentré vers Ôsaka et Tôkyô. Mais la politique industrielle n'est pas seule en cause. La fluidification des moyens de communication permise par l'abolition des barrières féodales, la construction de grands ouvrages et le développement de réseaux de transports interurbains, ont également contribué à la formation d'un « Japon à deux vitesses ».

I. La Mégalopole et le désert nippon

1. Japon rural et urbain.
2. Suprématie de la région capitale

II. Un système de transports à deux vitesses

1. L'axe majeur de la Mégalopole
2. Un trafic maritime tourné vers le Pacifique
3. Poids de Tôkyô dans le trafic aérien

III. Aménagement du territoire : quarante ans pour un échec

1. Incohérences de l'aménagement industriel
2. Le plan technopole : une régionalisation en trompe-l'œil
3. Vers le statu quo

Mots-clés

Cité scientifique de Tsukuba : Ville nouvelle située à 60 km dans la banlieue est de Tôkyô, aménagée par l'Etat à partir des années 1960 pour accueillir des centres de recherche publics et privés. Cette ville devait accueillir à terme 220 000 habitants.

Cité scientifique du Kansai : projet conçu en 1978 par les collectivités locales de la région d'Ôsaka-Kyôto-Nara (située à égale distance entre les trois villes), pour revitaliser la région en l'insérant dans l'économie mondiale. La population totale projetée est de 210 000 habitants.

I. La Mégalopole et le désert nippon

1. Japon rural et urbain

La littoralisation de l'industrie, sous la Haute Croissance, est inséparable de la formation d'un réseau urbain hautement intégré le long de la façade Pacifique. Des recompositions s'observent toutefois au sein même de la Mégalopole : à la reconversion encore incertaine du bassin sidérurgique de Kita-Kyûshû fait pendant, à l'autre extrémité, le dynamisme de Tôkyô, que la mondialisation a porté au rang de « ville globale ».

La simple lecture d'une carte des densités urbaines rend bien compte des disparités régionales du peuplement : les densités supérieures à la moyenne nationale, de 340 habitants au km², recourent fidèlement le tracé de la Mégalopole, de Tôkyô à Fukuoka. Au nord de la ligne Tôkyô-Niigata, les densités tombent à moins de 150 habitants/km², traduisant la mise en valeur tardive de cette partie de l'archipel. De faibles densités du même ordre s'observent également dans les foyers historiques du pays, restés à l'écart des grands axes, dans le sud de Kyûshû et de Shikoku. Mis à part ces régions, la dissymétrie entre Japon rural et urbain correspond bien au contraste entre l'adret et l'ubac climatiques du pays. Le « Japon de l'endroit » englobe la Mégalopole et remonte jusqu'à Sendai. Il regroupe toutes les villes millionnaires sauf Sapporo, la grande majorité de la population et la quasi-totalité de la grande industrie. Quant à « l'envers », il se compose pour l'essentiel de plaines rurales, ponctuées de quelques villes de taille moyenne dépassant rarement les 300 000 habitants. Toutes les préfectures situées dans cette région ont connu un recul ou au mieux une stagnation démographique entre 1995 et 2000, alors que douze préfectures de « l'endroit » ont enregistré une hausse de plus de 1%.

2. Suprématie de la région capitale

Au début du XX^e siècle, Ôsaka était la capitale économique du pays grâce à sa florissante industrie cotonnière. Mais Tôkyô n'a pas tardé à lui disputer cette position. Dotée d'un appareil administratif hautement centralisé et d'un tissu industriel très diversifié, la capitale s'est imposée au cours de la Seconde Guerre mondiale à la tête de la Mégalopole. Depuis lors, elle n'a cessé de creuser l'écart la séparant de son ancienne rivale. Dans un territoire équivalant à l'Ile de France, elle accueille un Japonais sur quatre et concourt au tiers de la production nationale. Elle concentre la quasi-totalité des sièges sociaux, les meilleures universités et les principaux organes de communication. La déréglementation financière et l'essor des NTIC n'ont fait que renforcer davantage son magnétisme. Grâce à la baisse des prix fonciers, elle reçoit à nouveau des flux migratoires en son centre, après avoir connu un dépeuplement au profit de sa banlieue pendant 35 ans.

II. Un système de transports à deux vitesses

1. L'axe majeur de la Mégalopole

Dès la fin du XIX^e siècle, Tôkyô et Ôsaka étaient reliées par des voies de chemin de fer empruntant le Tôkaïdô, axe routier bordant le Pacifique et déjà très fréquenté à l'époque féodale. Depuis, le rail s'est lové là où le relief le permettait. Le trafic ferroviaire, exploité par 192 opérateurs, est dominé par les 6 compagnies du groupe JR, dont les voies forment l'armature d'un réseau unifié, de Kyûshû à Hokkaïdô, grâce à une série d'ouvrages d'une grande maîtrise technologique (tunnels géants sous la mer et ponts ferroviaires). Cependant, sur les 20 056 km de lignes détenues par la JR, seul le tronçon innervant la Mégalopole est intensivement exploité. C'est là que file le train Shinkansen, fleuron de la Haute Croissance, qui met Fukuoka (Hakata) à 4h49 mn de Tôkyô. Le réseau grande vitesse a toutefois été prolongé, dans les années 1980, vers le nord de Honshû et en direction de la mer du Japon (Niigata et Akita) ; des extensions sur l'île de Kyûshû sont également en projet, dont le réseau Tsubame (Fukuoka-Kagoshima) qui sera partiellement mis en service en mars 2004.

Avec les progrès de la motorisation, le rail a beaucoup reculé au profit de la route : alors qu'il transportait 90% des voyageurs et 50% des marchandises en 1950, ces parts sont tombées respectivement à 32% et 3%. En dépit des contraintes du relief, le Japon possède le réseau routier interurbain le plus développé parmi les grands pays industrialisés (1 161 893 km dont 6 455 km d'autoroutes). Là aussi, une dizaine de ponts géants et de méga-tunnels arrivent Kyûshû et Shikoku à Honshû sur l'axe de la Mégalopole.

2. Un trafic maritime tourné vers le Pacifique

Du fait de l'extrême étirement de l'archipel, le cabotage a traditionnellement occupé une place importante dans le transport de marchandises, et concourt encore à 14% du trafic de fret national. L'archipel compte ainsi plus d'un millier de ports de cabotage très modernes et le plus souvent polyfonctionnels. Toutefois, l'ouverture internationale a focalisé l'activité maritime sur les quatre grandes régions industrielles de la Mégalopole, où se concentre plus des deux tiers du trafic maritime global .

3. Poids de Tôkyô dans le trafic aérien

Un réseau très dense de liaisons aériennes intérieures compense l'éparpillement insulaire du territoire et l'enclavement des régions ignorées du réseau Shinkansen. Cependant, sur les quelque 70 aéroports qui essaient sur l'archipel, trois seulement ont un statut international : Narita et Haneda (seulement depuis 2001 pour le second) à Tôkyô, l'aéroport du Kansai à Ôsaka. Deux autres, également sur l'axe de la Mégalopole, devraient être mis en service en 2005 : à Nagoya (pour l'Exposition universelle de Aichi) et à Kita-Kyûshû.

III. Aménagement du territoire : quarante ans pour un échec

1. Incohérences de l'aménagement industriel

L'Etat a tenté de restaurer les équilibres spatiaux dès l'après-guerre, mais la politique d'aménagement du territoire s'est avérée impuissante à infléchir la polarisation des activités sur la façade Pacifique.

Le premier plan national, promulgué en 1962, cherchait à remédier aux déséquilibres territoriaux de la Haute Croissance en instituant des « points d'appui de développement » dans les régions sous-industrialisées. Mais il entraînait en totale contradiction avec le plan économique de 1960, qui prévoyait le doublement en dix ans du revenu national grâce à la croissance des industries lourdes et chimiques, précisément implantées sur le littoral Pacifique. Le résultat fut sans surprise : l'industrialisation combla pour l'essentiel les derniers vides de la Mégalopole. Un second plan national, adopté en 1969, envisageait l'aménagement de cinq super-combinats aux extrémités de l'archipel. Ce projet démiurgique fut toutefois mis en échec par l'envolée du prix des hydrocarbures.

2. Le plan technopole : une régionalisation en trompe-l'œil

Suite aux chocs pétroliers, le tournant vers la haute technologie offrit de nouvelles perspectives au développement régional. Un « Plan technopole » fut promulgué en 1983 pour stimuler l'essor des industries de pointe hors des grandes agglomérations. Pas moins de 26 sites furent homologués « technopoles ». Les résultats furent cependant loin de combler les espérances. Sous prétexte de promouvoir l'autonomie régionale, l'Etat s'exonéra des aides publiques indispensables pour désenclaver ces territoires. Aucun des sites ne connut de véritable processus technopolitain, pas même le bassin de Kitami, pourtant devenu la première région mécanique du Tôhoku. Là encore, la part belle revint aux grandes villes, la majorité des centres de recherche s'étant concentrés dans les agglomérations de Tôkyô et d'Ôsaka.

3. Vers le *statu quo*

Après avoir vainement tenté de fixer les activités dans des métropoles régionales d'équilibre à la fin des années 1980, l'Etat se contente désormais de gérer les équilibres au sein de la Mégalopole. Le dernier plan en date, le « Grand Dessein du XXI^e siècle » adopté en 2001, prévoit la décentralisation du tertiaire vers des « pôles d'affaires » de la grande banlieue de Tôkyô (17 sites à ce jour) ainsi que l'achèvement des cités scientifiques de Tsukuba et du Kansai. Il avait bien été question, au début des années 1990, de transférer les fonctions administratives de la capitale en province pour désengorger Tôkyô, mais la chute des prix fonciers a fait perdre à ce projet sa principale raison d'être.

Lexique:

Mégalopole : définition donnée par le géographe français Jean Gottmann dans les années 1950 pour qualifier un réseau urbain de plus de 10 millions d'habitants, formé de grandes villes qui échangent davantage entre elles qu'avec le reste du pays. La définition de Gottmann concernait la mégalopole américaine, mais le terme a été repris au Japon pour qualifier le continuum urbain qui se déploie de Tôkyô (puis plus récemment de Sendai) Sendai à Fukuoka.

Ville globale : expression utilisée par Saskia Sassen (1996) pour désigner des métropoles d'une puissance exceptionnelle, concentrant des fonctions de commandement et très fortement insérées dans les réseaux de la mondialisation. D'après la définition de Sassen, Londres, New York et Tôkyô sont des villes globales, mais ce n'est pas le cas de Paris.

Technopole: agglomération urbaine dont le développement est fondé sur la synergie entre recherche-enseignement et industrie de pointe.

Orientations bibliographiques :

Nobuo Takahashi et Hironobu Oda, « La technopolisation au Japon. Projets et réalités », *Revue Belge de géographie*, 1996, 120^e année, fascicules 1.2.3, p. 93-98. Un bilan pessimiste, en quelques pages, du Plan technopole de 1982.

Augustin Berque, *Le Japon, gestion de l'espace et changement social*, Paris, Flammarion, 1976, 338 p. Analyse et des errements de la politique d'aménagement du territoire et des modifications de l'espace induites par la Haute Croissance.

Richard Wiltshire, enseignant à la London University, a mis en ligne le plan et la bibliographie de son cours, intitulé « Urban Japan » : www.btinternet.com/~richard.wiltshire/g307/guide.htm

Sujets possibles:

- les inégalités de développement entre « l'endroit » et « l'envers » du Japon .
- les facteurs d'échec de la politique d'aménagement du territoire

Illustrations

Évolution des divers modes de transport de voyageurs au Japon
de 1950 à 1999 (part du trafic en voyageurs-kilomètres)

Page 1. Illustration : carte des densités démographiques source nihon kokusei zue.

Commentaire : la population de Kita-Kyûshû et de Sendai n'atteint pas tout à fait un million d'habitants (respectivement 997 398 et 991 169 en 2004), mais ces deux villes sont souvent présentées comme millionnaires sur les cartes japonaises.

Carte des variations démographiques de 1995 à 2000

Page 2. Carte du réseau grande vitesse au Japon.

Page 3. Carte des technopoles et des villes scientifiques

Chapitre 14. Le barycentre de la Mégalopole

Au sein de la nébuleuse urbaine formant l'artère vitale du pays, les agglomérations de Tôkyô et Ôsaka occupent une place à part. Par leur impressionnant poids démographique, d'abord : la région de Tôkyô détient le record planétaire avec ses 33,6 millions d'habitants. Ôsaka la suit de loin avec 17 millions d'habitants, mais il faut aller dans des pays d'une envergure sous-continentale (Chine, Inde, Etats-Unis) pour trouver deux villes de plus de 10 millions d'habitants dans une même nation. Plus spectaculaire encore est la productivité des deux agglomérations japonaises. Avec un produit régional brut de 1 275 milliards de dollars, Tôkyô se mesure à l'Etat de Californie – le plus riche des Etats-Unis - ou à un pays comme l'Italie. Quant à Ôsaka, sa production régionale, de 571 milliards de dollars, excède celle des Pays Bas.

Une telle concentration d'hommes et d'activités suppose une remarquable maîtrise de l'espace. Or, la puissance publique, exclusivement préoccupée par le développement industriel, s'est peu impliquée dans la gestion urbaine. Aussi ce sont, pour l'essentiel, les logiques du marché – autrement dit, les stratégies des opérateurs privés – qui ont présidé à la morphogénèse des grandes villes. Tôkyô et Ôsaka se distinguent donc, à plusieurs égards, des autres grandes métropoles mondiales ; elles partagent notamment deux caractéristiques bien particulières : la domination des réseaux ferroviaires et la toute-puissance de la propriété foncière.

I. Le rail, vecteur structurant de l'espace urbain

1. Un système intermodal basé sur le rail
2. Des structures multipolaires autour des gares

II. L'étalement urbain

1. Gigantisme des bassins d'habitat
2. Prix élevé du terrain
3. Une réglementation très libérale

III. La toute-puissance de la propriété foncière

1. La dictature du parcellaire
2. Un marché hautement spéculatif

Mots-clés :

Région de Tôkyô (*Tôkyô-ken*) : découpage statistique (et non administratif) regroupant le plus souvent la préfecture de Tôkyô et les trois préfectures limitrophes de Kanagawa, Saitama et Chiba.

Région d'Ôsaka (*Ôsaka-ken*) : découpage statistique regroupant les préfectures d'Ôsaka, de Hyôgo (Kôbe) et de Kyôto.

I. Le rail, vecteur structurant de l'espace urbain

1. Un système multimodal basé sur le rail

Si le rail a beaucoup cédé de terrain à la route sur l'archipel à partir des années 1960, il a singulièrement résisté à Tôkyô et Ôsaka, où il occupe encore une position-clé (55% des déplacements à Tôkyô et 49% à Ôsaka). Il constitue en effet l'armature d'un système de transport multimodal, dominé par de grands groupes ferroviaires privés.

Le primat du rail tient à l'ancienneté des lignes de chemin de fer de banlieue, construites dès le début du XX^e siècle par des compagnies privées appelées *ôtemintetsu*. Ces réseaux, exploités par des compagnies devenues le noyau dur de puissants groupes (huit à Tôkyô et cinq à Ôsaka) assurent l'essentiel des tractions longues dans la chaîne de déplacements urbains. Ils sont en effet seuls capables de charrier quotidiennement plusieurs millions de voyageurs vers le centre – lieu de concentration des emplois – sur des distances considérables et en des temps records. Dans le centre, ils se combinent aux réseaux publics de métro, dont ils empruntent les voies sur certains tronçons ; en grande banlieue, ils s'articulent au transport automobile (rabattement par bus ou taxi, voiture individuelle) ou font place aux deux-roues (vélo/scooter).

L'extrême efficacité de ce dispositif tient à la réduction des ruptures de charge aux lieux d'articulation du chemin de fer avec les autres modes de transport en banlieue, permise par la conformité des services de bus aux horaires d'arrivée des trains et par l'implantation de parkings près des gares. Les ruptures de charge sont également minimisées dans le cadre du transport ferroviaire lui-même, par une hiérarchisation du trafic (trains express, semi-express, omnibus), combinant avec efficacité les divers niveaux de vitesse.

2. Des structures multipolaires autour des gares

La convergence entre le trafic de la banlieue et du centre s'effectue pour l'essentiel aux terminus des lignes exploitées par les groupes *ôtemintetsu*, qui jalonnent les ceintures ferroviaires JR (*Yamanote* à Tôkyô, *Kanjô* à Ôsaka). Ces gares sont donc des lieux majeurs de transit. Dans la plus fréquentée d'entre elles, Shinjuku, transitent quotidiennement plus de 2 millions de voyageurs. Plusieurs autres gares, comme Shibuya et Ikebukuro à Tôkyô, ou Umeda à Ôsaka, enregistrent un flux quotidien de plus d'un million de migrants. Les groupes ferroviaires *ôtemintetsu* ont su très tôt tirer parti de ce fabuleux potentiel de consommation, en implantant une grande variété d'équipements dans leurs gares terminus : grands magasins, hôtels, immeubles de bureaux, établissements culturels et galeries commerciales. Grâce à leur extraordinaire magnétisme, ces gares sont devenues de véritables centres-satellites, qui forment aujourd'hui les points d'appui à une urbanisation multipolaire.

II. L'étalement urbain

1. Gigantisme des bassins d'habitat

Grâce aux progrès techniques et à une gestion sophistiquée des différents niveaux de vitesse, le temps de transport ferroviaire s'est progressivement contracté, repoussant le front d'urbanisation à 40 km du centre d'Ôsaka et à 50 km du centre de Tôkyô. Les groupes ferroviaires privés *ôtshintetsu* ont joué un rôle déterminant dans ce processus. Très tôt, ils ont aménagé des zones résidentielles le long de leurs lignes, équipant leurs gares de banlieue des services de proximité de base (distribution, restauration) et parfois aussi d'espaces de loisirs (parcs d'attractions, équipements culturels et sportifs). Puis, à mesure de la hausse des valeurs foncières, ils ont développé des services de transport automobile (bus et taxi) au départ de leurs gares, pour pouvoir aménager des lotissements à distance de leurs lignes. Ce faisant, ils ont contribué à créer des banlieues résidentielles vivantes et à fournir des logements de masse aux classes moyennes, le plus souvent sous forme de maisons individuelles. Mais la contrepartie fut un allongement des migrations pendulaires et un mitage urbain endémique, exacerbé par les progrès de la motorisation en banlieue.

2. Prix élevé du terrain

Tôkyô est réputée détenir le record de cherté du sol, une caractéristique que l'on attribue généralement à la forte pression démographique qui s'exerce sur son territoire. Pourtant, la densité de population n'est élevée que dans le centre : avec 13 225 habitants/km² dans les 23 arrondissements, Tôkyô présente une densité résidentielle moins forte que Paris (20 476 habitants/km² dans les 20 arrondissements). La capitale japonaise dispose en effet d'une vaste plaine pour s'étaler : la plaine du Kantô, la plus étendue du pays, qui se déploie sur 7 000 km². Aussi, c'est ailleurs qu'il faut rechercher les causes du prix élevé du sol. La toute-puissance de la propriété foncière, encouragée par une réglementation libérale et exacerbée par de lourdes contraintes parcellaires, apparaît comme un meilleur facteur explicatif.

3. Une réglementation très libérale

Le Japon s'est doté d'un arsenal réglementaire, inspiré d'Occident, permettant à la puissance publique de contrôler l'occupation des sols et d'intervenir sur les marchés fonciers. Toutefois, dans la pratique, il est presque impossible de faire admettre à un propriétaire que son terrain puisse être exproprié ou frappé d'inconstructibilité pour satisfaire un objectif d'intérêt général. Cela freine toute initiative publique pour produire du logement social, préserver des espaces naturels, construire des routes, voire aménager des pistes aéroportuaires, comme en témoigne le raccourcissement de la seconde piste de Narita..

III. La toute-puissance de la propriété foncière

1. La dictature du parcellaire

Outre qu'il ne s'efface guère devant l'intérêt général, le droit de propriété du sol s'applique à un parcellaire très morcelé. La surface des terrains résidentiels n'excède pas 217 m² en moyenne dans les 23 arrondissements de Tôkyô, la moitié d'entre eux étant d'une taille inférieure à 100 m². De plus, les droits de propriété s'emboîtent souvent à la manière des poupées gigognes : le propriétaire loue son terrain à un « locataire foncier » (*shakuchiken-sha*), lequel détient la pleine propriété des constructions qu'il loue à son à tour à des « locataires immobiliers » (*shakkaken-sha*). L'enchevêtrement des droits de propriété est particulièrement prononcé dans le centre de Tôkyô, où la pression foncière est la plus forte. Toute opération d'aménagement d'une certaine envergure requiert donc l'indemnisation de plus d'une centaine d'ayant droits. Cela augmente considérablement le coût foncier et étale les travaux sur de longues périodes, bien souvent supérieures à dix ans.

2. Un marché hautement spéculatif

Au cours de la période 1945-1991, les valeurs foncières n'ont cessé de grimper partout sur l'archipel – sauf en 1974 –, portées de surcroît par trois flambées spéculatives. Le premier « boom » foncier est intervenu en 1958-1963, sous l'effet d'une concurrence entre les habitations et les usines dans les banlieues de grandes villes, en l'absence d'une réglementation sur l'occupation des sols. Le second épisode a été provoqué par le Projet de remodelage de l'archipel du premier ministre Kakuei Tanaka, prévoyant de grands travaux d'infrastructures à l'échelle de tout le pays. Compagnies ferroviaires privées, aménageurs et promoteurs se sont constitué de solides réserves foncières, faisant flamber le prix du sol dans tout l'archipel. Enfin, la dernière envolée foncière fut celle du « boom Heisei » : déclenchée par la construction de grands immeubles de bureaux en 1983 au cœur de Tôkyô, elle a d'abord frappé les terrains des zones d'affaires du centre avant de se propager aux banlieues résidentielles de la capitale, puis aux autres grandes villes (Ôsaka, Nagoya).

Ces trois épisodes de flambée foncière, intervenus dans le cadre d'une croissance économique soutenue sur toute la période, ont porté en 1991 le prix du sol à un niveau 21 000 fois supérieur à celui de 1955 dans les six principales agglomérations japonaises. Dans le même temps, le PIB et les prix à la consommation et n'ont été respectivement multipliés « que » par 5 390 et 570. Cette formidable envolée foncière a accrédité l'idée que les valeurs des terrains ne pouvaient qu'augmenter. Une croyance qui s'est avérée être un mythe (le très officiel « mythe foncier », *tochi shinwa*), après le retournement spectaculaire des marchés fonciers au début des années 1990.

Lexique

Ôtemintetsu (guruppu) : groupes ferroviaires privés exploitant le trafic de banlieue des grandes métropoles japonaises. Leur réseau est d'une taille bien plus modeste que celui de la JR (10% du réseau ferré national, contre 74% pour la JR), mais ils drainent 33% du trafic ferroviaire du pays. Il existe au total 14 groupes *ôtemintetsu* sur l'archipel, dont 8 à Tôkyô et 5 à Ôsaka .

Rupture de charge : transfert de marchandises ou de voyageurs d'un mode de transport à l'autre (ferroviaire/automobile...) ou au sein d'un même mode de transport (d'un train express à un omnibus par exemple).

Shakuchiken (sha) : (titulaire d'un) droit de location foncière : équivalent d'un droit de superficie, c'est-à-dire le droit d'exploiter un terrain sans en avoir la pleine propriété. S'ils ne détiennent pas le terrain, les *shakuchikensha* sont en revanche pleinement propriétaires des constructions qu'ils édifient dessus. De plus, leur droit est très protégé par la réglementation et s'échange donc plus cher que le droit de propriété foncière (les proportions respectives étant généralement de 70% de la valeur de marché du terrain pour le premier et de 30% pour le second, dans le bas des baux anciens).

Shakkaken (sha) : (titulaire d'un) droit de location immobilière. Droit au bail, d'une durée de deux ans généralement, pour l'occupation d'un appartement.

Orientations bibliographiques :

Natacha Aveline, *La bulle foncière au Japon*, Paris, ADEF, 1995, 242 p (texte intégral en ligne sur HAL-SHS, http://halshs.archives-ouvertes.fr/view_by_stamp.php).

Natacha Aveline, *La ville et le rail au Japon, l'expansion des groupes ferroviaires privés à Tôkyô et Ôsaka* , Paris, CNRS éditions, 2003, 238 p.

Corinne Tiry « Du bâtiment-gare à la gare enclavée, gare et métropolisation au Japon », in Philippe Menerault, Alain Barre (dir.), *Gares et quartiers de gares : signes et marges*, actes du séminaire international du 22 mars 1999 à Villeneuve-d'Ascq, INRETS, 2001, p. 141-160. Analyse morphologique des projets urbains ancrés sur les grandes gares JR à Tôkyô.

Augustin Berque (dir.), *La qualité de la ville, urbanité française, urbanité nipponne*, 1987, Tôkyô, Maison Franco-Japonaise, 327 p ; *La maîtrise de la ville, urbanité française, urbanité nipponne*, 1994, Paris, EHESS, 595 p.

Augustin Berque, *Du geste à la cité, formes urbaines et lien social au Japon*, Paris, Gallimard, 1993, 244 p.

Cahiers de l'IAURIF, « Les transports dans les grandes métropoles, réflexions actuelles », n°127, octobre 2000, 120 p. et « Les transports dans les grandes métropoles, pour une stratégie globale » n° 128, novembre 2000, 160 p., Ces deux numéros traitent, entre autres, de divers aspects des transports à Tôkyô.

Sujets possibles :

- l'impact de la spéculation foncière sur la morphologie de Tôkyô
- le rôle du rail dans la structuration de l'espace à Tôkyô

Illustrations

Page 1. haut : Le réseau ferroviaire de banlieue dans l'agglomération de Tôkyô

Commentaire : cette représentation stylisée, qui évoque un circuit électronique, montre bien comment les voies ferrées privées de banlieue prennent appui sur les grandes gares de la ceinture ferroviaire Yamanote. On notera que le réseau souterrain du métro n'est pas représenté ici.

Bas : la gare de Shinjuku (carte jpg sur cd-rom)

Commentaire : la « gare » de Shinjuku est en réalité un réseau de douze stations, publiques et privées, connectées entre elles par un vaste dédale de souterrains où les voyageurs peuvent se détendre et faire leurs courses. Trois compagnies ferroviaires de banlieue (Odakyû, Seibu et Keiô) ont implanté divers équipements dans leur terminal ferroviaire ainsi qu'aux alentours de la gare.

Page 2. Diversification en banlieue de Ôdakyû

Page 3 : Graphique 2. Les trois flambées foncières de l'après-guerre (source ministère de l'Aménagement et des Transports)

Bas : évolution des prix des terrains dans les principales métropoles asiatiques

Source : Natacha Aveline

Evolution du prix des terrains dans les grandes villes asiatiques de 1991 à 2000

Commentaire : les prix indiqués ici sont ceux des terrains à usage de bureau, rapportés au mètre carré par unité de COS (surfaces de construction autorisées rapportées à la superficie du terrain). Par exemple, pour un terrain avec un COS de 10 (c'est-à-dire que l'on peut construire 10 000 m² de surfaces bâties sur un terrain de 1000 m², ce qui est généralement le cas dans les grands quartiers d'affaires), le prix du terrain était à Tôkyô de 157 890 US dollar/m² (15789 x 10) en 1991, contre 13 650 à Séoul et 30 040 à Singapour.

Chapitre 15. Les nouveaux enjeux urbains à Tôkyô

La crise qui s'est ouverte au début des années 1990 n'a pas seulement remis en cause le modèle industriel japonais. En mettant fin à la croissance ininterrompue des valeurs foncières, elle a également questionné en profondeur toute la problématique urbaine. Dans la capitale, l'étalement urbain en nappe vers des périphéries de plus en plus lointaines a cédé la place à la reconstruction de la ville sur son centre. En quelques années seulement, plusieurs « petits Manhattan » se sont hérissés aux abords des grandes gares de l'est et du sud de Tôkyô. Ce vaste mouvement de reconstruction intervient à peine une décennie après la crise immobilière qui s'est soldée par le gonflement des créances douteuses. Mais les pouvoirs publics continuent d'accompagner, voire d'encourager le mouvement spontané de recentrage urbain, au risque d'engendrer de nouveaux déséquilibres spatiaux.

I. La nouvelle question urbaine

1. Fin de l'explosion urbaine
2. Changement radical du contexte foncier

II. Recentrage de l'aménagement

1. Rééquilibrage Est-Ouest
2. Déprise de la grande banlieue

III. Les politiques urbaines au secours de l'économie

1. Une conception singulière du renouvellement urbain
2. Des logements plus abordables

Mots-clés :

JNR : compagnie ferroviaire publique, disposant d'un vaste réseau national, privatisée en 1987. L'Etat avait tenté de vendre les terrains de la JNR dès la privatisation, mais la presse l'avait accusé d'attiser la flambée foncière. Il avait donc été contraint de différer les ventes, ce qui explique l'abondance subite de friches ferroviaires au milieu des années 1990.

Yamanote : dénomination des quartiers résidentiels des coteaux de l'Ouest de Tôkyô ; ce terme désigne également la ceinture ferroviaire circonscrivant le centre (34,5 km de long, 29 stations dont 22 avec des correspondances pour d'autres lignes), car ses premiers tronçons furent construits dans l'Ouest.

Rinkai Fukutoshin : mot-à-mot « centre-satellite du front de mer ». Initialement nommé « Téléport de Tôkyô », ce nouveau centre urbain situé à quelques kilomètres du quartier d'affaires central de Marunouchi/Ginza a été aménagé sur mer, par remblaiement, dans les années 1980.

I. La nouvelle question urbaine

1. Fin de l'explosion urbaine

Le « modèle » urbain de l'après-guerre était fondé sur une croissance continue de la population et des valeurs foncières. Les transformations radicales de ces deux déterminants obligent à reconsidérer pratiques et politiques d'urbanisme dans la capitale.

Avec le vieillissement rapide de la population, il n'est plus question d'anticiper une poursuite de la croissance urbaine comme dans le passé. Les projections démographiques sont particulièrement pessimistes pour les plus grandes agglomérations, où le *papy boom* va gagner du terrain. Si Tôkyô continue actuellement d'attirer des migrants, la croissance démographique dans la capitale devrait atteindre un seuil en 2010, puis décroître de 20 % de 2010 à 2050.

2. Changement radical du contexte foncier

Alors que les ajustements démographiques peuvent être anticipés, personne n'aurait imaginé, vingt ans auparavant, que le contexte foncier allait être si profondément modifié. Outre que la chute des prix des terrains fut vertigineuse depuis les sommets euphoriques de 1991 (qui culminaient à 149 000 €/m² dans l'arrondissement central de Chûdô), les marchés fonciers ne donnent toujours pas signe de reprise. Ils ont entamé, en 2003, leur 12^e année consécutive de déclin. Ce retournement pèse lourdement sur le système financier, car une grande partie du crédit octroyé pendant le boom Heisei a été garantie par des terrains sur la base des valeurs spéculatives des années 1980.

L'atonie des marchés fonciers est entretenue par une profusion exceptionnelle de terrains disponibles pour l'urbanisation. On trouve sur le marché de très nombreuses petites parcelles acquises lors des années de « bulle » par des marchands de biens devenus insolubles. Mais la grande nouveauté est l'abondance de lots de grande taille, phénomène inouï dans cette ville au parcellaire morcelé et contraignant. Cette situation inhabituelle résulte de la libération massive de grands terrains occupés préalablement par l'industrie ou par des équipements ferroviaires. Les friches industrielles essaient le long du littoral et des grandes voies d'eau (rivière Sumida notamment). Libérées au compte-gouttes pendant les années 1980, elles sont devenues plus nombreuses avec l'accélération du processus de désindustrialisation. Le cas des friches ferroviaires est d'une tout autre nature : elles ont été vendues pour résorber le déficit abyssal de l'ex-compagnie publique JNR, après sa privatisation. À la différence des friches industrielles, elles jouissent d'une localisation centrale et prestigieuse, car elles jouxtent les grandes gares de l'est et du sud de la ceinture Yamanote.

II. Recentrage de l'aménagement

1. Rééquilibrage est-ouest

À la faveur du retournement des marchés fonciers, s'opère un retour en force de l'offre immobilière dans le centre de Tôkyô : sur les 172 hectares de surfaces devant être livrées en 2003 dans les 23 arrondissements, 86 % concernent les trois arrondissements centraux, contre 27,3 % seulement en 1994. La reconquête du centre prend appui sur les grandes gares de l'est, où la conversion des friches de l'ex-JNR s'associe à un vaste mouvement de requalification.

Tôkyô a hérité de l'époque féodale une structure socio-spatiale distinguant la « ville haute » (*yamanote*) des coteaux de l'Ouest, résidentielle et verdoyante, de la « ville basse » (*shitamachi*) aux terrains inondables de l'Est, populaire et industrielle. Cette dualité spatiale tend à se brouiller avec la reconquête de la *shitamachi*. Cinq centres-satellites de l'est et du sud sont appelés, selon les directives préfectorales, à servir de point d'appui à une vaste requalification de la partie occidentale de Tôkyô : Ueno/Asakusa, Shimbashi/Shiodome, Kinshichô/Kameido, le Rinkaifukutoshin et Shinagawa/Osaki. Les trois derniers doivent être reliés par un réseau d'infrastructures ferroviaires et routières, dans le cadre d'un plan de revalorisation du front de mer élaboré en 2001. À l'exception du *Rinkaifukutoshin*, tous ces centres-satellites ancrent leur développement sur la conversion d'anciennes friches ferroviaires.

2. Déprise de la grande banlieue

Alors que les années 1980 avaient été marquées par un évident déclin démographique du centre sous l'effet d'une mono-production de bureaux, la nouvelle génération de projets urbains a pour maître mot le rapprochement domicile-travail. D'où la polyfonctionnalité des programmes, où se trouvent combinées diverses activités : bureau, logement, commerce et parfois activités culturelles (musée au dernier étage d'un immeuble).

Si le renouveau du centre contribue à réduire les migrations alternantes, il met également en péril les pôles urbains de la grande banlieue. Un processus de dévitalisation est en effet déjà à l'œuvre en maints endroits. Des commerces ferment boutique et les logements deviennent très difficiles à vendre dans les zones résidentielles les plus reculées. Les compagnies ferroviaires privées s'inquiètent pour les équipements commerciaux et de loisirs qu'elles exploitent le long de leurs lignes. Pour lutter contre ce phénomène de « déprise », la Préfecture de Tôkyô a inscrit les grands pôles urbains de la banlieue dans un programme de « développement hautement prioritaire de districts commerciaux et d'affaires ». Mais cette politique entre en contradiction avec son vigoureux soutien au processus de recentrage urbain.

III. Les politiques urbaines au secours de l'économie

1. Une conception singulière du renouvellement urbain

Depuis quelques années, l'effort public se porte sur la requalification de l'est industriel de Tôkyô. Les besoins en espaces de prestige induits par la mondialisation ne sont bien évidemment pas étrangers à ce choix. Mais la raison principale est d'un tout autre ordre : il s'agit de mettre fin à l'érosion des valeurs foncières qui pèse depuis plus d'une décennie sur l'économie. Cet objectif est même poursuivi explicitement, depuis 2001, par une politique de « renouvellement urbain » (*toshi saisei*) dont la philosophie s'écarte des dispositifs du même nom adoptés en Europe.

Le « renouvellement urbain » a été affiché parmi les sept priorités nationales pour faire sortir le Japon de la crise. Il se focalise sur les quartiers d'affaires centraux, puisque c'est là où les valeurs foncières ont le plus sévèrement reflué. Le gouvernement a introduit dans le centre de Tôkyô, en 2002, 17 « périmètres spéciaux » où sont autorisées des densités du bâti exceptionnellement élevées. En gonflant de cette façon les droits à construire, il ambitionne de relever mécaniquement le prix du sol.

Mais c'est oublier qu'en encourageant ainsi la construction, on fait encourir aux opérateurs le risque d'une nouvelle surproduction immobilière. Au cours de l'année 2003, le parc de bureaux a brusquement doublé dans les 23 arrondissements de Tôkyô. Sans aucun doute, la nouvelle génération de gratte-ciels « intelligents » édifiés aux abords de la ligne Yamanote sera plébiscitée par les grandes entreprises internationales. Mais les autres immeubles, et tout particulièrement ceux construits dans le contexte parcellaire contraignant des années 1980, se verront brusquement frappés d'obsolescence. Moins bien situés, moins confortables et peu compatibles avec les nouvelles normes technologiques, ils risquent fort de se trouver durablement vacants.

2. Des logements plus abordables

Les autorités se prévalent également de l'amélioration des conditions de logement à Tôkyô. Or, en réalité, le logement a toujours été le parent pauvre des politiques publiques. S'il connaît une amélioration, c'est surtout grâce à la baisse des valeurs foncières qui a fait chuter de moitié les prix à Tôkyô (le prix d'un appartement étant passé à 4 470 €/m² dans les 23 arrondissements). Dans les nouveaux complexes des abords de la Yamanote, les prix excèdent 7 000 €/m², mais des niveaux plus abordables (de l'ordre de 5 années de salaire, environ 238 000 €) sont proposés dans les grands ensembles collectifs édifiés un peu plus à l'est, sur des friches industrielles récemment recyclées. Bien que leur environnement soit peu valorisant, ces grands ensembles rencontrent désormais davantage de succès auprès des ménages que les pavillons situés à 30 km du centre.

Lexique:

Centre-satellite (*fukutoshin*). Les plans d'urbanisme de Tôkyô s'appuient sur un dispositif multipolaire composé du « centre historique » (quartier de la gare centrale de Tôkyô, de Ginza et Yûrakuchô), autour duquel gravitent 7 centres-satellites : Ikebukuro, Shinjuku, Shibuya, Ôsaki-Shinagawa, Kinshicho-Kameido, le Rinkaifukutoshin et Ueno-Asakusa.

Migrations alternantes : déplacements quotidiens domicile-travail

Renouvellement urbain : politique de reconstruction de la ville sur elle-même, par la requalification de quartiers dégradés, la conversion de zones industrielles et le réaménagement des secteurs d'habitat social. En Europe, ces politiques sont soucieuses de préserver (ou de réinstaurer) la mixité sociale dans les centres urbains, alors que le renouvellement « à la japonaise » met plutôt l'accent sur la mixité des fonctions (réintroduire du logement et des commerces dans le centre, pour ceux qui en ont les moyens).

Droits à construire : total des surfaces dont la construction est autorisée sur un terrain donné. L'augmentation des droits à construire donne plus de valeur au terrain, car elle permet d'en tirer des revenus plus importants.

Gratte-ciel ou immeuble intelligent : bâtiment équipé des normes les plus sophistiquées en matière de NTIC.

Orientations bibliographiques :

Natacha Aveline, « L'expérience particulière du Japon en matière de renouvellement urbain », *Droit et ville*, n°55, journée d'étude sur le renouvellement urbain, juillet 2003, p. 59-70. Une analyse critique de l'instrumentalisation du renouvellement urbain pour la relance de l'économie japonaise (texte intégral en ligne sur HAL-SHS, http://halshs.archives-ouvertes.fr/view_by_stamp.php).

Natacha Aveline, « Le chemin de fer, vecteur structurant du recentrage urbain à Tôkyô », in Frédéric Leriche, Corinne Siino (dir.), *Métropolisation et grands équipements structurants*, à paraître aux Presses de l'Université du Mirail (texte intégral en ligne sur HAL-SHS, http://halshs.archives-ouvertes.fr/view_by_stamp.php).

André Sorensen, *The Making of Urban Japan, Cities and Planning from Edo to the 21st Century*, Tôkyô, Londres, Routledge, Japanese Studies Series, 2002, 376 p. La seule synthèse historique disponible en langue occidentale sur la planification urbaine au Japon.

IAURIF, « Tokyo, stratégie de développement urbain de la région métropolitaine », rapport de mission d'études, octobre 2002, en ligne à l'adresse : www.iaurif.org/fr/savoirfaire/etudesenligne/tokyo/tokyo.pdf. Une présentation générale de l'actuelle politique d'aménagement à Tôkyô, illustrée par de nombreuses cartes et photos.

Sujets possibles :

- le changement de paradigme urbain des années 1980 aux années 2000
- la transformation de l'offre de logements à Tôkyô.

Illustrations

Page 1 La multiplication des grands projets d'aménagement à Tôkyô entre les années 1980 et 1990. Source Natacha Aveline

Page 2. Haut : Le schéma directeur de l'agglomération de Tôkyô. Source préfecture de Tôkyô, Planning of Tokyo, 2000.

Page 3 :

- comparaison de la surface moyenne des logements par type d'occupation (source Agence du Territoire et des Transports, 2003)

- coût comparé du logement dans les grandes villes mondiales, Japan almanach 2003

Chapitre 16. Districts industriels et équilibres régionaux

Le Japon compte une proportion de PME très supérieure à celle des autres grands pays industrialisés. Cela est particulièrement frappant dans le secteur manufacturier, où les PME représentent la quasi-totalité des entreprises et plus de deux-tiers des emplois. On a cru longtemps que cette caractéristique, alors considérée comme propre aux PVD, allait disparaître avec la maturation de l'économie. Force a été de constater, après quarante années de forte croissance, que non seulement le dualisme de l'appareil productif ne s'était pas estompé, mais qu'il avait concouru à la réussite du modèle de croissance nippon.

Les PME japonaises ont pour particularité leur forte propension à se regrouper. Des formes d'agglomération de type « districts industriels », nommés *jiba sangyô*, sont observées sur l'archipel depuis des temps très anciens. En 1996, on ne recensait pas moins de 537 espaces industriels de ce type sur l'archipel, sans compter les innombrables technoparks ayant fleuri depuis les années 1980. À la différence des implantations des grands groupes qui privilégient l'axe de la Mégalopole, les *jiba sangyô* essaient dans tout l'archipel, y compris dans le « Japon de l'envers ». Grâce à une intense accumulation du savoir et à une modernisation progressive de leurs technologies, ils sont devenus d'importants producteurs de biens à haute valeur ajoutée et contribuent ainsi à corriger quelque peu les déséquilibres territoriaux.

I. Caractéristiques des *jiba sangyô*

1. Les facteurs à l'origine du regroupement
2. Les divers types de districts
3. Les politiques publiques de promotion des districts

II. Les avantages du regroupement

1. Les *jiba sangyô* à l'épreuve de la théorie
2. Vers de nouveaux types de clusters ?

Mots-clés :

District industriel : *industrial cluster* en anglais. Concentration géographique de firmes et d'institutions interconnectées dans un domaine particulier. Une abondante littérature sur les districts industriels en Italie et en Allemagne s'est développée dans les années 1970, mettant en relief l'efficacité des formes de synergie générées par le fort lien au territoire et l'identité culturelle locale commune. Ces recherches ont été renouvelées, aux cours des années 1990, par les travaux des chercheurs américains Michael Porter et Paul Krugman, qui ont insisté sur les bénéfices du regroupement.

Jiba sangyô : regroupement local de PME pour la fabrication d'une catégorie particulière de produit, sur la base d'une complémentarité des entreprises. Dans la littérature en langue occidentale sur les *jiba sangyô*, ce mot se trouve traduit sous deux formes distinctes: « industries traditionnelles » (ce qui n'est vrai que pour certains districts et ne rend pas compte la dimension territoriale) et « districts industriels » (*industrial cluster*, selon la définition de Michael Porter, plus adaptée à ce type de regroupement).

I. Caractéristiques des *jiba sangyô*

1. Les facteurs à l'origine du regroupement

Les regroupements industriels ont une longue histoire au Japon. Parmi les 537 *jiba sangyô* recensés en 1996, 36% sont apparus avant 1868, 26% ont émergé au cours de l'ère Meiji (1868-1912) et 21% seulement sont postérieurs à 1945. Les plus anciens districts remontent au XII^e siècle : c'est le cas du district de Seto (préfecture d'Aichi, production de céramiques) et du *jiba sangyô* de Seki (préfecture de Gifu) qui fournit 90% de la coutellerie au niveau national.

Comme pour les districts d'Europe et des Etats-Unis, certains *jiba sangyô* doivent leur origine à la proximité de matières premières de bonne qualité, en particulier des gisements métallifères. D'autres ont émergé à la faveur du développement d'un grand axe commercial. D'autres, enfin, ont tiré avantage d'un bassin de main d'œuvre à bon marché (travail féminin à temps partiel, notamment pour le textile).

2. Les divers types de districts

Il en découle une grande variété dans la production industrielle. Un petit tiers (29,8 %) se concentre dans le textile et l'habillement. Viennent ensuite la production de biens alimentaires (15,5%) et le travail du bois (14,5%). Enfin, 10 à 11 % des districts se spécialise dans le travail de matériaux (pierre, argile, verre, métal) et la fabrication de machines. Certains districts ne se destinent qu'au marché national – voire local pour les produits alimentaires –, tandis que d'autres sont principalement tournés vers l'exportation, comme c'est le cas pour les fabricants de machines. Le nombre d'entreprises varie considérablement d'un district à l'autre, selon le type d'industrie concernée : il évolue entre 80 entreprises pour l'alimentaire et plus de 200 pour le textile. Le nombre d'employés par district s'établit en moyenne à 1 500 personnes, là encore avec d'importants écarts entre les diverses industries : de 800 employés dans l'alimentaire à 5 000 dans le textile.

3. Les politiques publiques de promotion des districts

Les pouvoirs publics ont joué un rôle essentiel dans la pérennisation des *jiba sangyô*, par leur politique de soutien aux PME et aux regroupements industriels. Ce soutien a pris la forme d'aides financières et fiscales, mais l'aide à la diffusion technologique a été plus déterminante encore. Dès 1878, des établissements publics locaux d'expérimentation et de recherche ont été créés dans les différentes régions du Japon, pour assurer la mise en commun des moyens et améliorer la maîtrise technologique. L'effort public de promotion des regroupements industriels locaux est d'ailleurs loin de se limiter aux seuls *jiba sangyô*. Il vise aussi l'agglomération d'entreprises autour des technologies de pointe dans les régions périphériques de l'archipel.

II. Les avantages du regroupement

1. Le *jiba sangyô* à l'épreuve de la théorie

Etudiant les clusters aux Etats-Unis au cours des années 1990, Paul Krugman a distingué trois grands avantages dans l'agglomération d'entreprises : la coexistence d'une complémentarité de compétences dans un même site, la diffusion des technologies et la mise en commun d'un marché du travail spécialisé.

On retrouve les deux premiers avantages dans les districts japonais. Une enquête menée en 1996 auprès des entreprises implantées dans les *jiba sangyô* révèle en effet que la division du travail et les facilités d'approvisionnement sont considérées comme les avantages-clé du regroupement. Cela n'a rien d'étonnant, car le système productif japonais repose sur des structures verticales très hiérarchisées de réseaux de sous-traitance. Dans de nombreux cas, et tout particulièrement dans les industries des machines et de l'automobile, les *jiba sangyô* travaillent en sous-traitance pour de grands donneurs d'ordre.

Les entreprises plébiscitent également l'accès à l'information, la diffusion et la coopération technologique. Mais ces avantages ne semblent pas susciter de phénomènes d'innovation comparables à ceux qui sont observés en Occident.

Quant au troisième facteur cité par Krugman, l'accès à une main d'œuvre spécialisée, il n'est que peu pris en compte dans les *jiba sangyô*, pour la simple raison que les entreprises japonaises se chargent elles-mêmes, en général, de former leur personnel. Les principes d'agglomération des clusters nippons apparaissent donc assez différents de ceux qui sont observés en Europe ou aux Etats-Unis.

2. Vers de nouveaux types de clusters ?

Les travaux de Porter et Krugman sur les bénéfices d'agglomération ont incité les pouvoirs publics japonais à se saisir de la tradition locale de regroupement industriel pour promouvoir de nouveaux types de clusters à partir des années 1990. Tout comme pour le projet technopolis, la promotion des clusters a pour objet de corriger les déséquilibres régionaux. Les efforts portent donc surtout sur les régions les plus reculées de l'archipel. C'est le cas notamment du projet « Oceanic City Cluster », lancé en 1995 par les préfectures de Nagasaki et de Saga, pour aménager la péninsule de Kita-Matsuura selon une harmonieuse combinaison industrie/sport/loisirs, autour du thème de l'océan. A l'autre bout de l'archipel, le « Hokkaido Super Cluster Promotion Project », lancé en 2001, a déjà donné naissance à 23 « associations de recherche sur les cluster industriels », soutenues par le METI et les institutions régionales. On va même jusqu'à envisager de nouvelles formes de regroupements, comme des « cluster durables » à vocation écologique, au sein desquels les entreprises seraient remplacées par des ONG.

Lexique :

PME : selon les critères de la loi fondamentale de 1963, est considérée comme PME au Japon une entreprise de moins de 300 salariés et d'au maximum 50 millions de yens de capital dans l'industrie manufacturière ; pour le commerce et les services, les seuils respectifs sont de 50 salariés et 10 millions de yens de capital.

Technopark : site concentrant des infrastructures appropriées au développement technologique. À distinguer de la technopole, dont le projet se situe à l'échelle urbaine, avec une structure formation-recherche-production plus intégrée..

Orientations bibliographiques :

Yveline Lecler, « Les petites et moyennes entreprises japonaises et la régulation de l'activité des grandes entreprises », *Revue d'économie industrielle*, n°17, 3e trimestre 1981, p. 43-60.

Hideki Yamawaki, « The Evolution and Structure of Industrial Clusters in Japan », papier présenté au workshop du World Bank Institute de Chiang Mai (Thaïlande) en 2001, 23 pages. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.worldbank.org/wbi/publications/wbi37183.pdf>. L'une des rares enquêtes récentes sur les *jiba sangyô*, à partir d'un échantillon de 14 sites repartis sur l'ensemble de l'archipel.

Jean-Pierre Houssel, « L'industrie localisée au Japon », *Historiens et Géographes*, mai-juil.1991, p.187-205

Sujets possibles :

- le rôle des PME dans les équilibres territoriaux au Japon
- en quoi les *jiba sangyô* se différencient-ils des *clusters* européens et nord-américains ?

Illustrations

Page 1. haut : Répartition des centres de soutien des *jiba sangyô*

Commentaire : les centres de soutien (ou plus exactement de « renaissance ») des *jiba sangyô* (*jiba sangyô fukkô center*) ont pour vocation de promouvoir les produits des districts de la région. Leur localisation donne une bonne indication de la répartition géographique des *jiba sangyô* sur l'archipel.

Bas : Caractéristiques des *jiba sangyô*

Source : Hideki Yamawaki, d'après enquête dans un échantillon de 14 sites

Page 2

Haut : Les avantages du regroupement

Source : Source : Hideki Yamawaki

Bas : La coopération inter-entreprises dans les *jiba sangyô*

Source : Hideki Yamawaki

Chapitre 17. Kyûshû, porte de l'Asie

La région de Kyûshu recouvre 8 préfectures, dont celles de Yamaguchi (au sud d'Honshû) et d'Okinawa. Elle accueille 14,8 millions d'habitants, soit 12% de la population du pays. Son PIB ne contribue qu'au dixième du revenu national, mais il équivaut à celui de l'Autriche ou des Pays-Bas.

L'île de Kyûshû, d'une taille avoisinant celle de Taiwan, est considérée comme le berceau de la civilisation japonaise. Elle fut en effet le point de contact avec la culture sino-coréenne et le foyer d'origine du peuplement de l'archipel ; c'est également dans l'un de ses ports, Nagasaki, que pénétrèrent, au XVI^e siècle, les croyances chrétiennes et les techniques Européennes, puis les « sciences hollandaises ».

En dépit de sa singulière ouverture sur le monde, cette région trop éloignée des centres de pouvoir, a pâti d'un retard dans son développement, bien plus accusé dans le sud rural que dans le nord industriel et urbain. Les collectivités territoriales s'efforcent de lui conférer une nouvelle identité en la faisant renouer avec son rôle historique de « porte de l'Asie ».

I. L'essoufflement des activités traditionnelles

1. L'épuisement des ressources halieutiques
2. Les limites de l'agriculture
3. Le déclin de l'industrie lourde

II. Le pari technopolitain

1. Kyûshû, « silicon Island » ...
2. ...ou « car island » ?
3. Vers une spécialisation dans le recyclage industriel

III. Les atouts de Kyûshu

1. Des ressources locales favorables
2. Des facilités pour l'investissement
3. Un réseau actif de transports

IV. Des liens privilégiés avec l'Asie

1. D'intenses relations économiques
2. Un dispositif portuaire et aéroportuaire développé
3. Menaces de *hollowing out*

Mot-clé

Fukuoka : chef-lieu de la préfecture de Fukuoka. Longtemps demeurée capitale de l'île de Kyûshû, cette ville de 1,302 millions d'habitants (huitième au rang national en 2002) a été quelque peu éclipsée par le développement de Kita-Kyûshû, située environ 80 km à l'est. Fukuoka est néanmoins restée une vraie métropole régionale, grâce à ses fonctions administratives, son excellente desserte et ses nombreuses universités.

I. L'essoufflement des activités traditionnelles

1. L'épuisement des ressources halieutiques

Les côtes du nord-ouest de Kyûshû donnent accès à la moins profonde de toutes les eaux bordières de l'archipel : la mer de Chine, sur une plate-forme continentale qui excède rarement 60 mètres de fond. Cette région a donc joué historiquement le rôle de centre de pêche du pays, avec les ports de Nagasaki, Karatsu, Hakata (Fukuoka) et Shimonoseki (sur le détroit de Kammon). Une pêche de poissons de marée au chalut s'y est développée, pratiquée par des bateaux de 80 à 100 tonnes partant pour des campagnes de 30 à 40 jours. À partir de 1965, ces activités ont cependant connu un rapide déclin. L'épuisement des fonds en mer de Chine et les limitations des zones de pêche au profit des pays voisins (Chine, Corée du Sud, Taiwan) ont considérablement réduit le volume des prises. La région de Kyûshû ne contribue donc plus, aujourd'hui, qu'à 24,1 % de la production halieutique nationale en valeur.

2. Les limites de l'agriculture

Grâce à un climat subtropical offrant les conditions d'une double récolte annuelle, Kyûshu occupe le quatrième rang national dans la production de riz, derrière le Tôhoku, le Kantô et le Hokuriku. Le climat chaud et très humide autorise également la culture de pastèques et d'agrumes, notamment des « mandarines d'été » (*natsu mikan*) dont la préfecture de Kumamoto est la première productrice du pays. Malgré sa topographie accidentée et la forte emprise des sols volcaniques, la région de Kyûshû a su se tailler une place privilégiée dans la production de maraîchers (fraises, tomates, oignons, radis, aubergines, patates douces et melons notamment) et dans l'élevage (44% du marché national des poulets à rôti et 30 % des bovins). Toutefois, l'agriculture accuse comme ailleurs un recul, en particulier dans la partie méridionale où le revenu par habitant atteint, avec Okinawa, le plus faible niveau du pays.

3. Le déclin de l'industrie lourde

La présence d'abondants gisements houillers dans le nord-est de l'île (massif de Chikuhô) ont présidé au développement d'un très grand centre d'industrie lourde, demeuré longtemps le plus important du pays. Le gouvernement de Meiji implanta des aciéries dans la baie de Dôkai, qui passèrent ensuite aux mains du grand groupe sidérurgique Nippon Steel. En 1963, cinq communes industrielles de la région fusionnèrent pour donner naissance à la municipalité de Kita-Kyûshû, devenue la quatrième agglomération de l'archipel avec un total de 2,4 habitants. Son bassin d'emplois, dominé par la sidérurgie (aciéries et hauts-fourneaux), la chimie et le ciment, subit toutefois de plein fouet le déclin de l'industrie lourde et surtout l'abandon de la houille nationale.

II. Le pari technopolitain

1. Kyûshû, « silicon island » ...

La région tente de se reconvertir en pôle d'excellence dans l'industrie des semi-conducteurs. Elle ambitionne de devenir le centre d'une « ceinture de silicone » (*Silicon belt*) qui s'étirerait jusqu'à Singapour, en passant par la Corée du Sud, Taiwan et Hong Kong. Cette vocation n'est pas nouvelle ; elle remonte au début des années 1970, lorsque les groupes Mitsubishi Electric et NEC se sont implantés à Kyûshû, initiant un processus d'accumulation d'activités dans ce secteur. Des technoparks ont alors proliféré dans les deux grandes agglomérations de Kita-Kyûshû et de Fukuoka, qui disposent en tout de 32 universités. Les autres grandes villes du sud de l'île, Kagoshima et Kumamoto, s'efforcent d'être dans la course.

L'Etat et les collectivités locales ne ménagent pas leurs efforts pour promouvoir ces nouvelles activités, facilitant la synergie entre recherche et industrie, multipliant les aides aux entreprises et aménageant des centres d'incubation pour des start-up. En 2002, Kyûshû a ainsi fourni 6,4 % de la production mondiale en valeur de semi-conducteurs et 30% de celle du Japon. Elle n'a toutefois pas été épargnée par la récession qui affecte ce secteur depuis 2001 à l'échelle planétaire.

2. ... ou « car island » ?

Depuis 1990, l'automobile a également gagné du terrain à Kyûshû et s'affirme désormais comme l'une des industries phares de la région. Plusieurs grands constructeurs y ont déjà implanté des usines : Honda (1991), Nissan et Toyota (1992). Daihatsu est également attendu dans la région en décembre 2004, avec une usine d'automobiles à Nakatsu, dans la préfecture d'Ôita. Avec 654 000 véhicules construits localement en 2002, Kyûshû n'occupe encore que 7,6% de la production automobile au niveau national, mais cette part est appelée à s'accroître.

2. Kita-Kyûshû, championne de la dépollution

La région de Kyûshû entend également tirer parti de son expérience de recyclage industriel en commercialisant son savoir-faire. Il faut convenir qu'elle dispose de lettres de noblesse en la matière : la baie de Dôkai était tellement polluée qu'on la nommait la « baie de la mort ». Depuis le début des années 1990, Kita-Kyûshû a connu un gigantesque processus de requalification urbaine, facilité par la baisse des prix fonciers. Un peu partout, les usines et barres de logement délabrées ont cédé la place à des constructions modernes, rivalisant d'imagination en matière de forme et de couleur. Cela lui a valu le label de « Eco City », qu'elle partage avec deux autres villes stigmatisées par l'industrie lourde (Ômuta et Minamata) et qui favorise le regroupement d'entreprises et de centres de formation spécialisés dans la dépollution.

III. Les atouts de Kyûshû

1. Des ressources locales favorables

Si le pari technopolitain de Kyûshû semble encore incertain, la région ne dispose pas moins d'indéniables atouts pour satisfaire les nouvelles exigences du « développement durable ». Son agréable climat, sa végétation luxuriante, la forte valeur paysagère de sa topographie et de son littoral ont de quoi attirer l'emploi. Ajoutons à cela le haut niveau d'éducation de la population (la région compte 79 établissements universitaires) et la longue tradition urbaine, avec un semis de villes moyennes bien pourvues en équipements culturels et commerciaux.

Ces avantages sont également à l'origine d'une vigoureuse activité touristique, pour laquelle Kyûshû offre en prime son volcanisme – et tout particulièrement ses sources chaudes (*onsen*) très prisées des Japonais –, ainsi que les nombreuses traces de son glorieux passé. Sans compter les parcs de loisirs essaimant sur tout son territoire, à commencer par le Huis En Bosch, un parc à thème hollandais ouvert en 1991 et qui draine des visiteurs jusqu'en Corée et à Taiwan. Kyûshû fournit 11,4 % des recettes du tourisme au niveau national. Comme dans les autres régions touristiques de l'archipel, l'éclatement de la bulle y a entraîné la fermeture d'hôtels et de complexes touristiques. Mais Kyûshû a été plus pénalisé qu'ailleurs, en 2003, par la guerre en Irak et la propagation du SARS, du fait de la désaffection de la clientèle asiatique.

2. Des facilités pour l'investissement

En plus de ses ressources locales, la région de Kyûshû a de quoi séduire par les facilités offertes aux investisseurs. En premier lieu, les niveaux raisonnables des prix des terrains, qui n'ont pas connu de violent mécanisme de cycle comme dans les trois grandes zones métropolitaines, autorisent l'acquisition de grandes emprises foncières. Cet avantage est toujours cité en première position dans les enquêtes auprès des investisseurs. En second choix viennent les efforts consentis par les collectivités locales, suivis des avantages offerts par les regroupements industriels. Les implantations concernent pour l'essentiel des entreprises japonaises. Seulement 48 sociétés étrangères ont pris pied à Kyûshû, dont 28 américaines et allemandes.

3. Un réseau actif de transports

Tous les chefs-lieux de préfecture de la région sont desservis par un système autoroutier et ferroviaire très dense. L'île de Kyûshû est arrimée à Honshû par trois tunnels et un pont de 1 500 mètres franchissant le détroit de Kammon. Le Shinkansen, qui emprunte l'un des tunnels, transporte les voyageurs jusqu'au terminus de Hakata (Fukuoka). Mais le réseau grande vitesse sera prochainement étendu en direction du sud, mettant Kagoshima à 2h10 de Hakata, contre 3h50 actuellement. Un premier tronçon, de Shin Yatsushiro à Kagoshima, sera mis en service en mars 2004.

IV. Des liens privilégiés avec l'Asie

1. D'intenses relations économiques avec l'Asie

La préfecture de Fukuoka, centre de gravité économique de l'île avec ses deux métropoles, Fukuoka et Kita-Kyûshû, est plus proche des grandes villes du continent asiatique que de Tôkyô. Seulement 200 kilomètres la séparent de Pusan, 600 de Séoul et 1000 kilomètres —soit la distance avec Tôkyô — de Shanghai. Cette proximité géographique est à l'origine d'intenses relations économiques avec les pays voisins. En 2002, l'Asie comptait pour 53,1 % des exportations de Kyûshû en valeur, soit 10 points de plus que la moyenne nationale ; les importations en provenance d'Asie occupaient également une part essentielle, de 47,8 % (contre 43,5 en moyenne nationale).

Des structures de coopération économique et technologique ont également été mises en place avec la Chine en 1991, puis la Corée du Sud en 1993 ; depuis peu, la région se tourne également vers les pays de l'ASEAN. Les mauvaises performances économiques du Japon ont néanmoins fait considérablement fléchir la pénétration de Kyûshû à l'étranger : en 2002, seulement 22 opérations d'investissement ont été menées hors du Japon (dont 21 en Asie), ce qui représente deux tiers de moins qu'en 1995 (96 dont 86 en Asie).

2. Un dispositif portuaire et aéroportuaire développé

Les relations avec l'Asie sont facilitées par une excellente desserte portuaire et aéroportuaire. Les huit préfectures sont toutes dotées de plusieurs ports. Ceux de Kita-Kyûshû et de Hakata assurent des services réguliers de fret de marchandises en direction de l'Asie. Avec le port de Shimonoseki, ils transportent également des passagers vers la Corée du Sud (Pusan et Lusan). Un intense trafic aérien vient compléter ce dispositif. Toutes les préfectures sont équipées d'au moins un aéroport, ce qui porte le nombre total à 32 pour la région. Bien qu'aucun d'entre eux n'ait un statut international – Kita-Kyûshû sera le premier de la région en 2005 – ils offrent partout des vols directs avec les grandes villes d'Asie ou les grands sites balnéaires de la zone (Hawaï aux Etats-Unis, Guam en Micronésie et Cairns en Australie).

3. La menace de *hollowing out*

Le tropisme asiatique n'est toutefois pas dépourvu d'inconvénients. Les délocalisations massives d'entreprises japonaises dans cette région, notamment en direction de la Chine, devenu « grand atelier du monde » depuis son adhésion à l'OMC, sont source d'inquiétude pour l'avenir du tissu industriel sur l'archipel. La région de Kyûshû se trouve tout particulièrement exposée au phénomène d'*hollowing out* qui frappe le pays. Il lui faudra donc renforcer l'appareil industriel local, mais aussi tenter d'attirer les investissements étrangers, encore trop peu représentés.

Lexique

Mots-clés :

Région de Kyûshû : le Japon ne dispose pas d'échelon administratif intermédiaire entre la préfecture (département) et l'Etat, mais il existe une forte identité régionale, façonnée par l'histoire et le morcellement insulaire du territoire. Divers réseaux et institutions concourent à la promotion des régions : agences régionales du METI (ex-MITI), réseaux des chambres de commerce, centres de recherche et de promotion régionaux. L'aire régionale de Kyûshû inclut le plus souvent 8 préfectures, mais certains découpages excluent la préfecture de Yamaguchi, située dans l'île de Honshû.

hollowing out : phénomène d'évidement du tissu industriel d'un pays au profit d'autres pays offrant une main d'œuvre bon marché. Ce phénomène est susceptible de provoquer, à terme,

une grande crise de l'emploi dans le pays émetteur d'investissements.

Orientations bibliographiques :

S. Hayden Lesbirel, « Structural Adjustment in Japan : Terminating 'Old King Coal' », *Asia Survey*, vol.31, n°11, 1991, p. 1079-1094. L'auteur examine les raisons pour lesquelles la houille nationale n'a été abandonnée que très récemment au Japon, alors que le charbon japonais n'était déjà plus compétitif au début des années 1970 ; il montre le rôle majeur joué par les *keiretsu* dans les mécanismes d'ajustement de l'emploi.

Kyûshû Economic Research Center, « Outline of Kyushu Economy 2003-2004 », 116 p. D'abondantes informations statistiques ainsi que plusieurs cartes sur les évolutions récentes de Kyûshû. Bien qu'une partie du texte ne soit accessible qu'en japonais, la traduction en anglais des principales données chiffrées permet à tout lecteur de l'exploiter.

Sujets possibles :

- atouts et handicaps pour le développement de Kyûshû
- la reconversion de la région de Kita-Kyûshû

Illustrations

Page 1 : graphique 1. Production agricole en valeur des différentes régions japonaises par catégorie

source outline of Kyushu economy

Positionnement des préfectures de Kyûshû dans l'industrie halieutique (source outline of Kyushu economy)

p32 Le poids des divers secteurs manufacturiers dans les régions japonaises (source outline of Kyushu economy)

page 2 :

« Silicon Island Kyushu », localisation des principales usines de circuits intégrés en 2003

(source outline of Kyushu economy)

« Car Island Kyushu », localisation des principaux sites de production automobile en 2003, (source outline of Kyushu economy)

Page 3.

Principaux complexes touristiques et parcs de loisirs en 2003, (source outline of Kyushu economy)

Principaux axes de transport

Page 4. Carte de localisation de Kyûshû dans la région

La desserte aérienne internationale de Kyûshû .

Source : Outline of Kyushu Economy

Chapitre 18. Hokkaïdô, un territoire demeuré marginal

La grande île du nord, qui coïncide avec l'aire préfectorale d'Hokkaïdô, est la seconde entité insulaire du pays en taille. Sa surface, de 83 520 km², équivaut à celle du Portugal ou de l'Autriche. Front pionnier à partir de 1869, Hokkaïdô a connu plusieurs vagues de migrations, en provenance des régions du nord de Honshû. Mais l'exode rural a décimé la population agricole à partir des années 1960. En conséquence, la densité démographique y atteint de loin le plus bas niveau de l'archipel : 68 habitants /km², pour une population de 5,64 millions d'habitants, soit un niveau dix fois inférieur à celui du Kantô.

Malgré les efforts en infrastructures pour intégrer Hokkaïdô au reste du territoire, l'île autrefois nommée « la sauvage » (*Ezo*), n'est toujours pas considérée comme un prolongement du Tôhoku. Le détroit de Tsugaru reste en effet la frontière septentrionale d'une civilisation proche de l'Asie des moussons, rebutée par la rudesse d'un climat aux accents sibériens. En dépit de ces handicaps, Hokkaïdô apporte une contribution de 4% au revenu national (2000), dont le montant équivaut au PIB du Danemark.

I. Un monde étranger au reste de l'archipel

1. Enclavement insulaire
2. Rudesse du climat
3. Particularités de la structure économique

II. Un territoire agricole et urbain

1. Prédominance de l'espace rural
2. Une société urbanisée

III. Les orientations du développement régional

1. Diversifier le tourisme
2. Valoriser la tradition expérimentale

Mot-clé

Tunnel du Seikan : tunnel ferroviaire de 53,85 km détenant le record mondial de longueur, creusé en 1988 pour relier Honshû à Hokkaïdô. Sa section sous-marine est moins longue que celle de l'Eurotunnel (23,3 km contre 37,5 km), mais elle est plus profonde (240 mètres en dessous du niveau de la mer). Le percement du tunnel été conçu pour accueillir une ligne de grande vitesse dans le futur.

I. Un monde étranger au reste de l'archipel

1. Enclavement insulaire

Des communications difficiles ont longtemps laissé Hokkaïdô à l'écart du pays. Jusqu'en 1988, le franchissement du détroit de Tsugaru s'effectuait par bateau-ferry, en quatre heures d'Aomori à Hakodate. La percée du tunnel ferroviaire du Seikan, véritable prouesse technologique, a permis une considérable amélioration de l'accès par transport terrestre. Mais les voies ferrées à grande vitesse s'arrêtent à Honshû, si bien qu'il faut compter environ 11 heures de train pour franchir la distance de 1 200 km entre Tôkyô et Sapporo. La densité des liaisons aériennes compense toutefois la faiblesse de la déserte terrestre. L'aéroport de Sapporo (New Chitose Airport) est de loin le plus actif, avec un trafic quotidien de 250 vols intérieurs (dont 84 sur Tokyo) et 40 vols internationaux.

2. Rudesse du climat

Outre son relatif enclavement, Hokkaïdô présente un environnement radicalement distinct de celui du Japon «de l'intérieur» (*naichi*), qui n'est pas sans évoquer la différence entre l'Alaska et les Etats-Unis. Située à la même latitude que la France, cette région connaît un climat froid aux hivers rudes. En moyenne, les températures de Sapporo y sont inférieures de 10 degrés par rapport à Tokyo. La mer d'Okhotsk, qui baigne les côtes septentrionales de l'île, se trouve prise dans la glace de janvier à avril. À la différence du reste de l'archipel, Hokkaïdô ne connaît pas de saison des pluies ; les typhons y sont rares mais particulièrement dévastateurs. L'été est donc sec, mais plutôt frais : seuls juillet et août ont une température supérieure à 20 degrés à Sapporo. Contrairement au reste du Japon, la façade Pacifique est désavantagée par la persistance, en été, d'un brouillard entretenu par le courant froid Oyashio.

3. Particularité de la structure économique

Demeurée ainsi à l'écart du reste de l'archipel, Hokkaïdô a conservé une structure économique très fortement dépendante de ses ressources naturelles. Cela se traduit par une plus forte représentation du secteur primaire (3,5 % du revenu préfectoral, fourni aux deux tiers par l'agriculture) et tertiaire (75,3 %, tourisme, héritage administratif colonial et vente de produits alimentaires). L'industrie elle-même est dominée par l'agroalimentaire et l'exploitation des ressources minières ou forestières, si bien que le secteur manufacturier se trouve réduit à la portion congrue : 10,8 %, contre 21,7 % en moyenne nationale. Hokkaïdô subit tout particulièrement le déclin de la pêche, autrefois point fort de cette région. Ses ports ne fournissent plus que 26% de la production halieutique du pays. L'abandon de la houille nationale a eu également un effet dommageable sur l'emploi, plus marqué qu'à Kyûshû du fait de la moindre influence des lobbies locaux.

II. Un territoire agricole et urbain

1. Prédominance de l'espace rural

Les terres d'Hokkaïdô ayant été jugées impropres à l'agriculture traditionnelle – en premier lieu la riziculture –, le projet colonial des réformateurs de Meiji avait consisté en une mise en valeur de l'île selon un modèle agricole occidental. Il s'agissait d'y promouvoir un « mixed-farming » à l'américaine, associant élevage et cultures sèches. Les autorités distribuèrent aux immigrants de grandes exploitations (5 ha), engagèrent des experts américains et importèrent d'occident du matériel aratoire, du bétail et des plantes inconnues sur l'archipel (blé, avoine, houblon, choux...). Mais le projet ne fut pas pleinement réalisé, car les immigrants, ne pouvant se résoudre à l'abandon d'une plante de civilisation de plus de deux millénaires, parvinrent à mettre au point une variété de riz résistant au froid. La découverte du riz *bôzu* fut suivie d'expérimentations scientifiques financées par l'Etat, qui affinèrent l'adaptation de cette plante tropicale au rude climat d'Hokkaïdô, jusqu'à faire de cette dernière le « grenier à riz » du pays. Depuis 1969, la rizière a toutefois beaucoup reculé dans l'île du nord, où ne se cultive plus que 6,5% du riz national. Hokkaïdô a toutefois conservé des traces du projet colonial : elle fournit 100% des betteraves et plus de 70% des pommes de terre et haricots du pays ; son quasi-monopole en prairies (90% des surfaces) lui permet également d'occuper une part importante dans l'élevage (27,6 %, mais 59% du mouton) et dans la production nationale de lait (42 %).

2. Une société urbanisée

Un autre trait frappant de l'île du nord est la densité de son semis urbain, qui présente un fort contraste avec la dispersion de l'habitat. Près de 60% de la population préfectorale vit dans l'une des 10 grandes villes de plus de 100 000 habitants ; Sapporo concentre à elle seule le tiers des habitants, ce qui la place au cinquième rang des métropoles japonaises (1, 837 million d'habitants en 2004). Le singulier caractère urbain de cette population d'origine rurale s'expliquerait, selon Augustin Berque, par un moindre attachement des paysans à la terre que dans le reste de l'archipel, se traduisant par un plus faible ancrage de l'individu dans la société locale.

Quoi qu'il en soit, Sapporo a connu une croissance spectaculaire : cet ancien village de huttes, désigné en 1871 comme chef-lieu de la nouvelle préfecture, a été aménagé selon un carroyage à l'américaine, avec de grandes avenues nord-sud et des rues est-ouest d'une largeur respective de 50 et 40 mètres. Les Jeux Olympiques d'hiver de 1972 lui ont offert l'occasion de se moderniser et de s'équiper d'un métro. Depuis lors, Sapporo n'a cessé de marquer la distance avec les autres villes, pour devenir un grand centre de services et d'industries agroalimentaires.

III. Les orientations du développement régional

1. Diversifier le tourisme

Les caractères singuliers dont cette région a pâti, en tant que front pionnier, se transforment en atouts dès lors qu'il est question de mise en valeur touristique. L'originalité des paysages (évoquant ceux d'Europe ou de Nouvelle-Angleterre), une faune et une flore boréales, des écosystèmes spécifiques aux sols marécageux, l'abondance de la neige en hiver, la fraîcheur et la sécheresse du climat en été, sont autant d'arguments pour attirer les touristes à toute saison vers cette région reculée de l'archipel.

Le sport hivernal est tout naturellement à l'honneur : Hokkaïdô dispose de 146 pistes de ski et de 50 patinoires, soit 20% de ces équipements au niveau national. Neige et glace sont également le thème du fameux Snow Festival qui se tient chaque année à Sapporo début février, au cours duquel des équipes rivalisent dans l'élaboration de sculptures monumentales en glace.

Le tourisme vert n'est pas en reste, avec les nombreux parcs naturels, occupant 21,6 % de la superficie des réserves naturelles du pays. Des efforts sont menés, en parallèle, pour développer un tourisme du terroir, à l'image de ce qui existe en Europe. On convoque aussi partout l'héritage Aïnou ; de nouveaux musées sont ouverts pour faire découvrir aux habitants du *naichi* les coutumes résiduelles de ces indigènes, autrefois interdites par les colons.

2. Valoriser la tradition expérimentale

Le développement de la région se fonde également sur la tradition d'expérimentation dont la société hokkaïdoise s'est fait une spécialité. Il en va ainsi dans l'agriculture, secteur fortement menacé par la libéralisation des marchés sous la houlette de l'OMC. Les produits agricoles d'Hokkaïdô n'étant pas compétitifs pour un marché de masse, la production s'oriente vers des segments plus haut de gamme, destinés à des consommateurs sensibilisés aux valeurs de l'écologie. Onze instituts de recherche et d'expérimentation dans le domaine de l'élevage et de l'agriculture, répartis sur toute l'île, dispensent leurs services aux agriculteurs pour qu'ils réduisent de 30 % leur usage de pesticides et de fertilisants chimiques. La région s'est également dotée d'un centre de recherches en génétique végétale ainsi que d'un « Green Bio Institute » impliqué dans les biotechnologies, dans le but de promouvoir une « agriculture durable ».

D'autres secteurs sont touchés par la démarche expérimentale. La vague des NTIC a gagné la région, plaçant Hokkaïdô au sixième rang national avec un millier de start-up (notamment en bio-informatique dans la « Sapporo Valley »). Des districts industriels sont également en projet, mais la capacité d'attraction d'Hokkaïdô reste très inférieure à celle d'autres régions périphériques : 37 implantations industrielles en 2001 contre 158 à Kyûshû.

Lexique :

Start-up : « jeune pousse » en français, entreprise nouvelle (moins de 5 ans) qui n'a pas encore mis au point un produit commercialisé à grande échelle.

Riz *bôzu* : littéralement « riz moine », variété de riz sans barbe, évoquant le crâne dégarni d'un bonze. Cette variété résistante au froid a été découverte en 1895 par un paysan qui avait, comme bien d'autres, tenté de cultiver clandestinement du riz. Grâce à cette découverte, les riziculteurs d'Hokkaidô purent développer un mode de production original, ne nécessitant pas de repiquage du riz comme dans le reste de l'archipel.

Références bibliographiques :

Augustin Berque, *La rizière et la banquise, colonisation et changement culturel à Hokkaidô*, Paris, Presses Orientalistes de France, 1980, 272 p. Une analyse des modalités de la colonisation d'Hokkaidô et de l'influence du milieu sur l'émergence d'une société proprement hokkaïdoise.

Site du METI pour Hokkaidô : www.hkd.meti.co.jp

Site de la préfecture d'Hokkaidô: www.pref.Hokkaido.jp

Sur le plan de développement d'Hokkaidô : www.hkd.mlit.go.jp

Sujets possibles :

- les particularités de la mise en valeur de Hokkaidô
- comparaison des modalités du développement régional à Kyûshû et Hokkaidô

Illustrations

Page 1

Milieu : Les différences de température entre les grandes villes du Japon

Bas : Les flux migratoires à Hokkaïdô de 1955 à 2000

Page 2 : haut : Les transports à Hokkaïdô

Bas : Les principales villes d'Hokkaïdô

Page 3 haut : Les parcs naturels à Hokkaïdô

Bas : Structure des échanges commerciaux d'Hokkaïdô

Source : chambre de commerce de Sapporo

Chapitre 19. La transition démographique

Après avoir longtemps disposé d'une population exceptionnellement jeune et abondante, le Japon connaît aujourd'hui une « révolution grise ». À en croire les prévisions officielles, un Japonais sur quatre sera âgé de plus de 65 ans en 2020, alors que les seniors ne représentaient encore qu'une faible fraction de la population dans les années 1970 (8 % en 1975). Cette situation inédite pose de redoutables défis à la société japonaise. Mais le *papy boom* n'a pas que des inconvénients. Il représente également un formidable gisement d'opportunités commerciales dans le domaine de la consommation et des services.

I. Maturation démographique

1. La situation particulière du Japon
2. Rythme du vieillissement

II. Les défis de la révolution du troisième âge

1. Gérer les retraites
2. Renforcer la protection sociale
3. Anticiper la pénurie d'actifs

III. Les perspectives souriantes de la *silver industry*

1. Des consommateurs solvables
2. Une grande variété de produits et de services

Mot-clé :

Transition démographique : passage d'un régime démographique caractérisé par une natalité et une mortalité élevée à un régime moderne de natalité et de mortalité basses. Les principaux pays industrialisés ont connu leur transition démographique juste après leur révolution industrielle, alors que celle-ci a été beaucoup plus tardive au Japon (années 1920). L'actuel processus est considéré comme une nouvelle phase de transition démographique, car le Japon est le seul pays industrialisé à avoir connu une croissance économique et une croissance démographique concomitantes.

I. Maturation démographique

1. La situation particulière du Japon

La nature alarmiste des projections démographiques fait oublier que le Japon fut seul, parmi les pays riches, à connaître un triplement de sa population au XX^e siècle. Le vieillissement actuel témoigne donc avant tout d'un phénomène de convergence vers la situation mature des autres pays industrialisés.

En 1920, le Japon présentait le profil typique d'un actuel pays en développement, sa pyramide des âges reflétant, par sa forme triangulaire, la forte proportion de jeunes. En 2000, la silhouette de l'histogramme s'est radicalement modifiée : proche de celle de l'Angleterre ou de la Suède, elle prend l'allure d'une pagode à deux niveaux, dont les renflements correspondent aux *baby booms* de 1947-48 et de 1971-1974. La courte durée du premier *baby boom* et le brusque recul consécutif de la fécondité trahissent l'efficacité de la loi eugénique, mise en œuvre en 1948. Destinée à endiguer la surpopulation, cette loi aurait permis d'éviter près de 135 000 naissances entre 1949 et 1958, par la stérilisation ou l'avortement. C'est à l'horizon 2010, lorsque les *baby boomers* de l'après-guerre auront atteint l'âge de 60 ans, que le poids du troisième âge se fera le plus sentir.

2. Rythme du vieillissement

Le vieillissement s'accélère également sous l'effet d'une baisse de la fécondité et de la mortalité. Pour l'un comme pour l'autre, le Japon détient parmi les plus bas niveaux mondiaux.

Le taux de fécondité des femmes japonaises, encore très largement supérieur à celui des autres pays industrialisés dans l'après-guerre (4,54 en 1947), est tombé à 1,33 en 2001. La Loi eugénique l'a d'abord fait chuter de moitié, puis le recul de l'âge du mariage – dans le cadre duquel s'effectuent 99 % des naissances – l'a progressivement érodé à partir des années 1970. Le manque d'enthousiasme des jeunes Japonaises à se marier s'explique par le caractère rétrograde du modèle familial qui leur est offert, avec pour seule perspective le retour au foyer et la maternité accomplie. Une politique volontariste visant à concilier travail et maternité, comme celle menée en Suède et au Danemark, pourrait espérer infléchir la tendance, mais seules quelques maigres initiatives ont été prises dans ce sens.

Le Japon détient par ailleurs le record mondial de longévité, grâce aux progrès de la médecine, aux pratiques d'hygiène et à une alimentation équilibrée. L'espérance de vie atteint 77 ans pour les hommes et 84 pour les femmes, mais 15 475 personnes (dont 84 % de femmes) ont déjà franchi la barre des cent ans. C'est au Japon que vit l'actuelle doyenne de l'humanité (116 ans).

II. Les défis de la révolution du troisième âge

1. Gérer les retraites

Le Japon a adopté, en 1961, un régime général de retraite par répartition, qui dégage un excédent équivalent à deux ans de prestations. Pour le préserver de l'impact du vieillissement, le gouvernement a choisi, en 1994, de doubler les taux de cotisation dans les trente ans à venir et de reculer l'âge de plein bénéfice de la retraite, de 60 à 65 ans.

2. Renforcer la protection sociale

L'Etat japonais a pu maintenir les dépenses sociales au niveau le plus bas parmi les pays développés (16 % du PIB), grâce à la prise en charge, dans le cadre de la sphère familiale, d'une partie des soins aux malades et aux personnes âgées. La perspective d'explosion de la demande de soins a néanmoins suscité la mise en place d'un nouveau système obligatoire d'assurance-santé pour les personnes âgées. Par ce dispositif, une cotisation mensuelle de 3 000 yens (23,25 €) est prélevée auprès de tous les résidents de plus de 40 ans, de façon à couvrir certains traitements – très limités – pour les 40-65 ans, ainsi que tous types de soins à partir de 65 ans (avec un taux de couverture de 90%). Si ce système présente le grand avantage de soulager les femmes d'un devoir filial devenu fardeau, il amorce un pas de plus vers le désengagement de l'Etat, car l'équilibre financier du système ne sera garanti qu'au prix d'un investissement croissant des assurés.

3. Anticiper la pénurie d'actifs

Pour compenser la future diminution des actifs, la société japonaise devra également faire d'importants choix dans le domaine de l'emploi. Plusieurs options se présentent : recourir à la main d'œuvre immigrée, augmenter le travail féminin ou faire appel au 3^e âge. Les frontières de l'archipel restent peu perméables aux immigrants, bien que la proportion d'étrangers ait dépassé le seuil symbolique des 1 %. Les *nikkeijin*, qui composent l'aristocratie ouvrière parmi les immigrants, posent des problèmes d'assimilation, car la langue et la culture japonaise leur sont étrangères. Quant aux ressortissants de l'Asie du sud-est, ils restent pour l'essentiel cantonnés aux tâches ingrates (emplois « aux 3 k »).

Le Japon ne paraît donc pas prêt à ouvrir grand ses portes à l'immigration. Il devra alors recourir à des gisements de main-d'œuvre locale insuffisamment exploités. L'emploi féminin atteint déjà un niveau élevé : 40 % de l'ensemble des actifs ; y recourir davantage supposerait d'en faire autre chose qu'un complément à l'emploi masculin, option qui ne semble pas encore à l'ordre du jour. Reste la solution de faire travailler les personnes âgées. La loi de 1994 encourage déjà le recul de l'âge de la retraite de 60 à 65 ans ; au-delà, un senior sur trois est encore actif, contre un sur trente en France. Un recours plus massif à cette main-d'œuvre serait néanmoins considéré comme un pis-aller par les entreprises.

III. Les souriantes perspectives de la « silver industry »

1. Des consommateurs solvables

Le vieillissement est loin de n'avoir qu'un impact défavorable sur l'économie. Il engendre également de nouveaux marchés, appelés à une considérable expansion dans les décennies à venir.

Les niveaux des retraites présentent une extrême diversité selon le sexe, le statut d'emploi et la catégorie d'entreprise du salarié. Cependant, les personnes âgées constituent dans l'ensemble une clientèle solvable, car elles ont amorti les deux grands investissements du cycle de vie : l'achat du logement et l'éducation des enfants. Leur dynamisme, ainsi que la grande diversité de centres d'intérêt, nourrit la convoitise des industriels et des prestataires de services.

2. Une grande variété de produits et services

Plusieurs secteurs industriels ont conçu des gammes de produits destinés aux plus de 50 ans : magazines et ouvrages thématiques, cosmétiques (concept de *Successful Aging* par Shiseido), produits capillaires, téléphones à grosses touches, prêt-à-porter, articles de sport, produits diététiques et équipements d'assistance à la mobilité. La palette est suffisamment large pour avoir permis le lancement d'une chaîne commerciale spécialisée dans les 3^e et 4^e âges (*France Bed*), dont le premier magasin a été implanté à Ôsaka en 1999.

Grands consommateurs de produits, les seniors sont également demandeurs de services. Un vaste éventail de prestations s'offre à eux : cours privés de tous types (du piano à l'œnologie), voyages conçus sur mesure selon la classe d'âge, vente par correspondance, banque à domicile. Sans compter le fructueux marché de soins privés ouvert par le nouveau système d'assurance-santé.

Le secteur immobilier s'est lui aussi adapté à cette clientèle particulière. Il propose des résidences-services, des maisons dépourvues de cloisons, ou encore la mise de logements aux normes pour handicapés.

Les promoteurs immobiliers et les fabricants de pierres tombales ont également investi massivement le lucratif marché du funéraire. Jusque-là, seules les communautés bouddhiques répondaient aux besoins croissants en concessions dans les cimetières des grandes agglomérations, l'offre municipale étant très rare. Depuis lors, les quinquagénaires en quête d'une tombe n'ont que l'embarras du choix devant la profusion de concessions funéraires et de tombes offertes à la vente. De même, elles peuvent personnaliser leurs funérailles, épargnant ainsi la pénible organisation à leurs descendants. Seule contrainte : le coût très élevé de ces services et plus encore des emplacements dans les cimetières privés des grandes villes, dont le prix peut excéder 7 000 euros /m².

Lexique :

Pyramide des âges : histogramme présentant une coupe transversale de la population, pour chaque sexe, classée par année de naissance à un instant donné.

Baby boom : brusque augmentation des naissances survenant généralement à l'issue d'une guerre. Le baby boom au Japon de 1971-1974 serait dû, selon certains démographes, à l'arrivée à l'âge fertile des *baby boomers* de 1947-48, mais cette explication ne fait pas l'unanimité.

Taux de fécondité : rapport du nombre de naissances, au cours d'une période donnée, à la population de femmes fécondes en milieu de période. Ce taux doit atteindre 2,1 pour permettre le renouvellement des générations.

Système par répartition : système de solidarité intergénérationnelle, selon lequel les cotisations d'une génération servent à payer les retraites de la génération suivante. Au Japon, ce système constitue le régime de base, auquel s'ajoutent d'importants compléments provenant des entreprises (fonds de pension et pécules de fin de carrière).

Emplois aux 3k : emplois cumulant trois grands désagréments : le danger (*kiken*), la saleté (*kitanai*) et la pénibilité (*kitsui*).

Silver industry : « industrie des cheveux argentés », ensemble de produits et services destinés aux personnes âgées.

Orientations bibliographiques :

Muriel Jolivet, *Un pays en mal d'enfants, crise de la maternité au Japon*, Paris, La découverte, 1993, 268 p. Une enquête basée sur des témoignages, apportant des éclairages sur la faiblesse du taux de fécondité au Japon.

Jean François Estienne, *Vieillesse et retraites au Japon, une adaptation économique et sociale ?* Paris, la Documentation française, 1996, 136 p. Une analyse critique des déterminants du vieillissement et une présentation du système complexe des retraites au Japon.

Natacha Aveline et Jean Jimenez, *Mourir à Tôkyô*, 1995, produit par le CAVM de l'université Toulouse II. Documentaire vidéo de 52 minutes sur la florissante industrie des concessions funéraires à Tôkyô.

Sujets possibles :

- les particularités de l'évolution démographique au Japon.
- les conséquences économiques et sociales du vieillissement.

Illustrations :

Page 1 haut : Les pyramides des âges, comparaison Japon en 1935 et 2000 (source : nihon kokusei zue)

Bas : La pyramide des âges au Japon en 2002.

Commentaire : année *hi no euma*, année de la conjonction du cheval et du feu. La croyance populaire veut que les filles nées sous cette conjonction funeste soient destinées à détruire leurs maris, mentalement ou physiquement. Beaucoup de couples ont donc renoncé à enfanter cette année-là.

Page 2.

Haut : Taux de fécondité comparés dans les grands pays industrialisés (source ministère japonais de la Santé)

bas: Evolution des dépenses médicales pour les personnes âgées

D'après le Japan Almanac 2003

Page 3 ;

Haut : Les principaux centres d'intérêt des personnes âgées. D'après France-Japon éco n°80

Bas : Disparités régionales du vieillissement, d'après le nihon kokusei zue 2003

Chapitre 20. Le plein-emploi menacé

La récession a eu des conséquences dévastatrices sur l'emploi. Le taux de chômage, parti de 2,1 % en 1990, a dépassé celui des Etats-Unis en 1999 (4,7 %), avant de franchir le seuil symbolique des 5 % (5,4 % en 2002). Certes, on est loin des niveaux européens – encore que celui du Japon soit notoirement sous-estimé –, mais la montée du chômage provoque un véritable séisme dans ce pays habitué au plein emploi depuis un demi-siècle. Elle aurait même, selon les médias, fait voler en éclats le système d'emploi à vie sur lequel repose le pacte social nippon. Il faut cependant nuancer : l'emploi à vie n'a jamais concerné qu'un quart de la population active ; le marché du travail, loin d'être homogène, présente au contraire une structure très différenciée. Mais la crise n'en a pas moins considérablement modifié les relations au travail. Dans ce domaine également, le Japon tend à se rapprocher des autres pays industrialisés, sans perdre pour autant ses particularités.

I. Une forte fragmentation de l'emploi

1. L'emploi dual
2. Diversité des statuts d'emploi

II. Précarisation de l'emploi

1. Discrimination des femmes dans le travail
2. Menaces sur l'emploi à vie

III. Déstructuration des relations au travail

1. Une génération sacrifiée
2. Vers de nouveaux modes de travail

Mots-Clés :

Travail à temps partiel : *pâto taimu*, contrat pour un emploi théoriquement inférieur à 35 heures par semaine, mais se prolongeant bien souvent au-delà. Ce type de contrat n'ouvre pas systématiquement droit à un bonus ou à une protection sociale. ; il peut être oral et rompu sans préavis.

Bonus : primes versées par l'employeur au début de l'été et à la fin de l'année, en fonction des résultats de l'entreprise et du rendement de l'employé. Traditionnellement, le bonus représentait 20 % des revenus en secteur urbain, mais la crise l'a considérablement réduit.

I. Une forte fragmentation de l'emploi

1. L'emploi dual

Parmi les grands pays industrialisés, le Japon est celui qui a poussé le plus loin la segmentation de l'emploi. Un premier clivage, reflétant le dualisme du système productif, distingue les entreprises par leur taille. Les plus grandes firmes offrent de loin les meilleures conditions de travail : les salaires les plus élevés, de généreux systèmes complémentaires de retraite, des semaines à cinq jours, des logements de fonction, des prestations sociales (jusqu'à la gratuité des soins dans certains cas) et – jusqu'ici – l'emploi à vie pour une partie des employés. Ces privilèges sont réservés pour l'essentiel aux hommes de pure souche japonaise, catégorie dont sont exclues les minorités du Japon (Aïnou, natifs d'Okinawa, Coréens, Chinois *nikkeijin* et *burakumin*).

Les PME doivent au contraire mener une politique d'emploi flexible, de façon à amortir les variations du système productif. On y travaille donc plus (la semaine de 5 jours y est moins courante), pour des salaires inférieurs et une moindre sécurité d'emploi. Les minorités y trouvent leur place, bien qu'elles soient le plus souvent cantonnées aux travaux pénibles ou peu qualifiés.

2. Diversité des statuts d'emploi

Un second clivage sépare les employés selon leur statut au sein des entreprises. À côté du travail dit « régulier » se sont développés, surtout dans les grandes firmes, divers statuts d'activité précaires : travail à temps partiel, sous contrat et *arbeito*. Ces travailleurs constituent une armée de réserve pour amortir les fluctuations d'activité, de façon à garantir l'emploi au cœur de l'entreprise. Parmi eux, les femmes occupent une place prédominante. Elles fournissent 78% de la main-d'œuvre à temps partiel et comptent pour 46 % des employés à statut non régulier.

La grande cause de cette précarité est l'incompatibilité entre vie de famille et activité professionnelle. Traditionnellement, la venue d'un enfant se marque par l'arrêt d'activité de la mère. Non pas nécessairement parce que celle-ci désire pouponner à plein temps, mais parce que tout l'y contraint : l'insuffisance des infrastructures et des services de garde, l'absence d'aménagement des horaires de travail, le manque de partage des tâches domestiques, sans mentionner la forte pression sociale en faveur du retour au foyer. Plus de la moitié des femmes souhaitent retravailler quand leur second enfant atteint l'âge scolaire. Elles occupent dans ce cas le plus souvent un emploi à temps partiel, à la fois pour concilier leur double activité et parce que l'Etat les y encourage en taxant plus fortement les salaires supérieurs à un million de yens (environ 643 € par mois). En conséquence, leur traitement est très inférieur à celui des hommes, avec un écart voisinant 45% pour la classe d'âge 50-54 ans.

II. Précarisation de l'emploi

1. Discrimination des femmes dans le travail

Face à ces inégalités, l'Etat a pris en 1986 l'initiative d'une loi devant mettre fin à la discrimination des femmes dans le travail. Les entreprises ont trouvé la parade en instituant deux filières d'emploi régulier : une filière standard (*ippan shoku*) couvrant essentiellement les tâches de secrétariat et une filière d'emplois généraux (*sôgô shoku*) ouvrant accès à une véritable carrière, mais totalement incompatible avec une vie de famille. Cela revenait à aiguiller les jeunes diplômées vers la première filière, véritable voie de garage dans l'attente du premier enfant. Une nouvelle loi a été adoptée en 1999 pour réactiver celle de 1986, mais ce texte ne prévoit pas plus que le précédent de mesures punitives envers les employeurs.

2. Menaces sur emploi à vie

Si la crise a gonflé la cohorte des travailleurs de réserve, elle a aussi frappé au cœur du système. Le fait marquant de ces dernières années a été l'annonce d'une grande vague de restructurations industrielles, accompagnée d'importantes réductions d'effectifs. Lancé par le plan de sauvetage de Renault -Nissan en 1999, le mouvement a gagné le secteur de l'électronique en 2001, avant de s'étendre aux Télécom et à la finance.

On aurait tort de croire, pour autant, que l'emploi à vie est appelé à disparaître rapidement sur l'archipel. En effet, les plans de restructuration des grandes entreprises, conçus à l'échelle internationale, visent en priorité la main-d'œuvre locale des usines implantées à l'étranger (Asie notamment). En outre, ils évitent généralement le licenciement des employés réguliers au Japon et quand c'est nécessaire, privilégient la formule plus douce du « départ volontaire ». Enfin, la restructuration n'intervient qu'après avoir épuisé toutes les solutions pour éviter la réduction d'effectifs : compression de la part flexible des rémunérations des salariés (heures supplémentaires, primes et bonus), réduction des horaires de travail (passage aux 40 heures hebdomadaires en 1997), débauchage temporaire et transfert de salariés – en particulier ceux de plus de 50 ans – vers des filiales ou des sous-traitants appartenant au même *keiretsu*.

Si le licenciement économique n'est donc pas devenu, comme on le croit, le mode privilégié d'ajustement de l'emploi au Japon, il bien faut convenir néanmoins qu'il commence à séduire les patrons d'entreprise et même – ce qui est plus étonnant – des dirigeants syndicaux. Un clivage tend à se former dans les milieux d'affaires, entre les industriels attachés au mode de gestion traditionnel et ceux, dans la mouvance de Carlos Ghosn, qui affichent leur sympathie pour le management à l'américaine.

III. Déstructuration des relations au travail

1. Une génération sacrifiée

Un autre fait majeur de cette décennie est l'apparition du chômage chez les jeunes. Alors que 33% des jeunes issus de l'enseignement secondaire et 80% des diplômés de l'université trouvaient un emploi à la sortie de leurs études en 1990, dix ans plus tard les proportions étaient tombées respectivement à 18 % et 55 %. Le taux de chômage des 15-24 ans dépasse 10 %, niveau de loin le plus élevé de toutes les catégories d'âge. La crise est bien évidemment à l'origine de ce phénomène, mais le recul du départ en retraite des salariés âgés contribue également à limiter les nouvelles embauches.

Sans doute la main-d'œuvre jeune deviendra-t-elle très convoitée vers 2010, mais cela est de peu de réconfort pour la génération actuelle. Certains jeunes ont d'ailleurs pris acte de la situation et optent pour un mode de travail nomade, fait de petits boulots et emplois intérimaires. On les qualifie de *freeters*, un néologisme contracté de l'anglais *free* et de l'allemand *arbeiter*. Cette nouvelle catégorie de travailleurs, créée en 1987 par les médias, a été officialisée dans le Livre Blanc sur l'emploi de 2000, qui les définit comme des moins de 35 ans occupant ou recherchant un emploi à temps partiel. Selon ces sources officielles, ils seraient au nombre de 1,5 million, dont 9% de diplômés. Dans six cas sur dix, ils sont employés dans les secteurs de la distribution et des services. Ils habitent le plus souvent chez leurs parents, car leur salaire mensuel, entre 100 et 140 000 yens (de 771 à 1 080 €) ne leur permet pas de prendre un logement. Certains les désignent comme des « parasites célibataires » (*parasaito shinguru*), mais pour d'autres, ils créent de la mobilité et contribuent à la flexibilité du travail. Quoi qu'il en soit, ce phénomène est source d'inquiétude pour ses conséquences à long terme sur les capacités d'innovation du Japon, car les *freeters* contribuent à appauvrir les filières de formation.

2. Vers de nouveaux modes de travail

La crise n'est pas l'unique cause de déstabilisation du système traditionnel d'emploi. La diffusion d'Internet et le développement des services contribuent aussi à instaurer de nouveaux rapports au travail. Ce sont les deux grandes catégories les plus pénalisées par l'entreprise traditionnelle, c'est-à-dire les jeunes et les femmes, qui tirent le mieux parti de cette évolution. Grâce au faible investissement requis pour une petite société de service ou une start-up, ils peuvent facilement créer leur propre entreprise, ce qui leur permet d'échapper au cadre contraignant et hiérarchisé de la firme traditionnelle.

Lexique

Travail sous contrat : *keiyaku shain*, travail pour une période déterminée. Il peut ouvrir droit à un bonus et à une couverture sociale, selon le cas.

Arubaito (ou *baito*) : provient de l'allemand *arbeit* : petit travail payé à l'heure, non déclaré, qui ne donne droit ni à un bonus ni à une protection sociale.

Départ volontaire : *kiboko taishoku*, euphémisme pour désigner un licenciement avec des conditions financières très avantageuses se rapprochant des plans français de préretraite.

Débauchage temporaire : chômage technique pour une durée déterminée au cours de laquelle l'employé perçoit un certain pourcentage de son salaire de base (en général 70 % sans le bonus).

Orientations bibliographiques

Sébastien Lechevalier, « Japon, les restructurations dans le secteur de l'électronique : vers le 'downsizing' à l'américaine ? », *Chronique internationale de l'IRES*, n°74, janvier 2002, p.1-20. Un examen des transformations de l'emploi sous l'effet des restructurations industrielles, qui tempère les idées reçues sur la disparition de l'emploi à vie. En ligne sur le site : www.ires-fr.org/files/publications/chronique%internationale/c74/c742.pdf

Isabelle Job, « Emploi à vie au Japon : ad vitam aeternam ? », *CA Flash eco*, 11 décembre 2001, en ligne sur le site : www.credit-agricole.fr/ca/kiosque-eco/flah-eco

Misako Arai, Sébastien Lechevalier, « Prendre en compte le genre dans l'analyse du rapport social. La configuration japonaise depuis le début des années 1990 », *Forum de la régulation*, août 2003, 16 p. Une analyse de l'emploi féminin, disponible en ligne : www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation/Forum/Forum_2003/Forumpdf/RR_Arai-Lechevalier.pdf

Robert Boyer, Toshio Yamada, *Japanese Capitalism in Crisis*, Londres, Routledge, 2000, 214p. Une interprétation, par la théorie de la régulation, des transformations du rapport salarial au Japon au cours des dernières décennies.

Anne Guarrigue, *Japonaises, la révolution douce*, Arles, Picquier, 1998. Un tableau vivant de la lame de fond que font subir discrètement les femmes à la société japonaise.

Sujets possibles:

- restructurations industrielles et transformations de l'emploi
- le statut des femmes dans l'entreprise japonaise

Illustrations:

Page 1

-haut : différentiels de salaire horaire par rapport au Japon

Source : source Institut Japonais du Travail, “ Japanese Working Life Profile 2001 ”

-moyen : évolution des salaires mensuels, source Institut Japonais du Travail,
“ Japanese Working Life Profile 2001

Page 2 : haut : la courbe en M de l’emploi féminin : répartition des femmes actives par
tranche d’âge

source Japoscope 2003

Commentaire : la forme en M de la courbe montre la baisse importante d’activité des
femmes en âge de procréation (25 -35 ans). La comparaison entre 1991 et 2001 révèle
l’allongement de l’âge du mariage.

Bas : Différentiels des salaires annuels entre hommes et femmes par âge (2002)

Source Japan Almanac 2003

Page 3

haut : Evolution du taux de chômage masculin par classe d’âge.

Source : Institut Japonais du Travail, “ Japanese Working Life Profile 2001 ”

Bas :, Evolution des heures travaillées dans le secteur manufacturier

Source : source Institut Japonais du Travail, “ Japanese Working Life Profile 2001

Chapitre 21. Craquellement et réveil de la société japonaise

Au cours des quatre décennies de l'après-guerre, la société japonaise a été pleinement mobilisée pour satisfaire les impératifs de croissance du pays. Elle a obtenu en retour la garantie de l'emploi et le confort matériel. Elle a même pu se bercer de l'illusion d'être une « société sans classes », grâce aux intentions égalitaristes du système scolaire, à la minimisation des écarts de revenus et à la prétendue unicité ethnico-culturelle.

Cette confiance s'est lézardée à la fin des années 1980 avec le gonflement, puis l'éclatement, de la bulle financière. Toutefois, ce n'est qu'à partir de 1995, année du séisme à Kôbe et de l'attentat d'Aum, que le malaise s'est installé durablement. Déjà privée d'horizon pour avoir atteint avec succès son objectif de rattrapage économique, la société japonaise doit désormais compter avec une insécurité grandissante, révélée par la montée de l'exclusion et de la criminalité. Prenant acte de l'impuissance de l'Etat à tout réguler, elle s'investit de façon croissante dans divers champs délaissés par l'action publique pour prendre elle-même en charge son avenir.

I. Fracture dans la « société sans classes »

1. Les journaliers, des exclus peu visibles
2. La prolifération des sans-abri

II. Montée de l'insécurité

1. Progression des crimes et délits
2. Délinquance juvénile

III. Le réveil de la société civile

1. Mouvements de citoyens et NPO
2. Contestation locale face au pouvoir central

Mot-Clé :

Minamata : cas célèbre de pollution industrielle par le mercure, dans la baie de Minamata (Kyûshû), au cours des années 1960. Des milliers de victimes ont exigé une indemnisation devant les tribunaux, mais il a fallu attendre 1995 pour qu'elles obtiennent gain de cause.

I. Fracture dans la « société sans classes »

1. Les journaliers, des exclus peu visibles

La société japonaise avait déjà ses exclus au temps glorieux de la Haute Croissance. En dehors des minorités habituellement discriminées existait, en effet, une autre population en marge de l'emploi et de l'espace urbain : les journaliers.

Les journaliers se recrutent quotidiennement sur un marché du travail non réglementé, pour l'essentiel contrôlé par la pègre. Ils se destinent aux tâches les plus dangereuses et les plus déconsidérées : travaux du bâtiment, nettoyage de cuves de centrales nucléaires, traitement de cadavres, collecte d'ordures... Sous la Haute Croissance, cette main-d'œuvre flottante se composait d'anciens mineurs et agriculteurs venus chercher du travail en ville. Sont apparues, depuis, de nouvelles catégories de victimes de la crise : salariés licenciés, petits entrepreneurs en faillite ou emprunteurs sur-endettés.

Hommes seuls en rupture de ban, les journaliers se concentrent dans un petit nombre de quartiers ségrégués – parfois anciens hameaux de *burakumin* – situés en marge du centre des grandes villes, comme Sanya à Tôkyô ou Kamagasaki à Ôsaka. Aussi ne sont-ils guère visibles pour le commun des citoyens. Une fois échoués dans ces « cités sans retour », selon la triste expression de Philippe Pons, ils ont peu d'espoir de vivre au-delà de 56 ans, leur force de travail étant rongée par l'épuisement et l'alcool.

2. La prolifération des sans-abri

A partir du milieu de la décennie 1990, les rangs des journaliers se sont grossis de personnes âgées sans-abri. À la différence des journaliers, ces laissés-pour-compte peuplent des quartiers très fréquentés des grandes métropoles. Avant 1990, leur présence dans la ville était très discrète. Mais les insuffisances de la couverture sociale, en particulier pour les personnes âgées, se sont manifestées avec la crise. Depuis lors, les sans-abri sont devenus d'autant plus difficiles à ignorer que leurs effectifs ne cessent de croître et qu'ils viennent se réfugier dans les grandes gares, attirés par les poubelles des supermarchés (quartiers de Shinjuku, Ikebukuro et Ueno pour Tôkyô). Ils représenteraient, selon les organisations caritatives, entre 20 000 et 30 000 personnes au total à Tôkyô et Ôsaka.

Tous les soirs, ils quittent la gare pour bivouaquer dans les parcs aux alentours. En dépit de leur discrétion, ils sont régulièrement victimes de rafles policières, quand ce ne sont pas des incendies criminels ou des sévices perpétrés par des jeunes. La société japonaise a peu de compassion pour eux, la notion de miséricorde étant étrangère au bouddhisme et au shintoïsme. Jusque-là, seules des associations chrétiennes prenaient soin des sans-abri, mais certaines collectivités locales ont récemment pris des mesures d'urgence à leur égard.

II. Montée de l'insécurité

1. Progression des crimes et délits

Le Japon s'est longtemps enorgueilli d'être le pays le plus sûr de la planète. Mais le mythe sécuritaire des années fastes s'est brisé avec le séisme de Kôbe et l'attentat d'Aum. Depuis, un climat d'insécurité règne sur l'archipel, conforté par l'attentat du 11 septembre 2001. Si la montée du risque tend à être exagérément amplifiée dans l'inconscient collectif, elle n'en est pas moins réelle au vu des statistiques de criminalité.

De 1950 à 1982, moins de 1,5 million de crimes et délits étaient recensés annuellement dans l'archipel. Depuis, la criminalité a presque doublé, le nombre de cas étant passé à 2,7 millions en 2001. Toutefois, les crimes graves (homicides, vols à main armée, incendies volontaires, viols, enlèvements) n'ont totalisé que 21 530 cas en 2001. De façon générale, le Japon reste très sûr, en comparaison des autres pays industrialisés : en 1998, le nombre de crimes et délits s'élevait à 2 millions au Japon, contre 12,4 millions aux Etats-Unis, 6,4 en Allemagne et 5,1 au Royaume-Uni.

La montée de la criminalité sur l'archipel est attribuée à la croissance de l'immigration. La pénétration étrangère, encore discrète, s'est indéniablement renforcée au cours des dernières années : en 1985, le Japon comptait seulement 850 000 étrangers titulaires d'une carte de séjour, dont 80 % de Coréens ; quinze ans plus tard, leur nombre avait doublé (1,686 million). Environ 70 % étaient originaires d'Asie (dont la moitié de Corée) et 18 % d'Amérique Latine (*nikkeijin*). Le nombre d'étrangers atteindrait en réalité près de 2 millions de personnes, si l'on tient compte des quelque 300 000 immigrants clandestins, introduits illégalement sur l'archipel par les réseaux de la pègre.

2. Délinquance juvénile

Les maux de la société japonaise ne peuvent, toutefois, être mis sur le seul compte des étrangers. Car la jeunesse nipponne donne elle aussi d'inquiétants signes de déviance. Plus de 55 % des personnes arrêtées pour vol ont en effet moins de 20 ans. La recrudescence de la délinquance juvénile a engendré une vaste polémique entre les partisans de la répression et les défenseurs d'une politique de prévention. Un autre fléau inquiète les autorités : le phénomène d'*enjo kôsai* (« relations subventionnées »), un euphémisme désignant la prostitution de mineures. Des adolescentes en uniforme, victimes de la société de consommation, dispensent leurs services à de bons pères de famille dans l'unique dessein d'acquérir des vêtements et des accessoires de marque. Tout aussi préoccupante est l'appétence croissante de la jeunesse nipponne pour la drogue. La consommation de cocaïne, d'héroïne et d'amphétamines, en constante progression, se trouve facilitée par la proximité des pays fournisseurs de stupéfiants.

III. Le réveil de la société civile

1. Mouvements de citoyens et NPO

L'incertitude face à l'avenir et l'incapacité de l'Etat à garantir l'amélioration du quotidien ont poussé la société civile à s'organiser pour fournir les biens publics de base. Aux informels « mouvements de citoyens » s'est adjoint récemment tout un réseau d'associations bénévoles (NPO). Cet activisme citoyen trouve également, depuis peu, sa représentation politique par l'élection de gouverneurs préfectoraux qui défient *l'establishment*.

Le confort matériel de la Haute Croissance n'avait pas totalement anesthésié la société japonaise. De puissants mouvements contestataires s'étaient élevés contre les graves cas de pollution industrielle (Minamata notamment), en faveur du pacifisme (lutttes contre le renouvellement du Traité de Sécurité nippo-américain, mobilisations contre la guerre du Vietnam) et pour la défense du cadre de vie urbain. De ces mouvements avaient émergé un conséquent tissu associatif auquel les autorités déniaient tout statut juridique.

Le séisme de Kôbe a donné l'occasion de reconsidérer les choses. L'aide efficace des bénévoles face à la paralysie administrative a fait prendre conscience de l'importance des associations. Ce constat a poussé le gouvernement à adopter, en mars 1998, une loi sur les NPO (Non Profit Organizations), inspirée de la loi française de 1901. Depuis, le volontariat suscite un véritable engouement : fin 2002, près de 10 000 NPO avaient déjà vu le jour.

2. Contestation locale face au pouvoir central

La contestation trouve aussi, depuis quelques années, son expression dans l'affirmation du pouvoir local face à la sclérose des élites du PLD à Tôkyô. Des gouverneurs indépendants sont portés à la tête de certaines préfectures par des mouvements associatifs. C'est ainsi que Yasuo Tanaka, écrivain et militant associatif, virulent détracteur de l'urbanisation à outrance, liée aux Jeux Olympiques et à la corruption sévissant dans la préfecture de Nagano, a été plébiscité par les urnes en 2000, grâce au soutien actif d'un réseau de micro-associations locales. Un an plus tard, une ancienne journaliste de télévision développant des thèmes féministes et environnementaux, Akiko Dômoto, a été élue gouverneur de la préfecture de Chiba.

Sans aller jusqu'à l'élection de personnalités aussi atypiques, les gouvernements locaux tendent de plus en plus à s'imposer comme contre-pouvoir face à Tôkyô, pour satisfaire des revendications citoyennes. À cet égard, l'instrument le plus efficace est le référendum local. Initié en 1996 par le maire d'une petite ville de la préfecture de Niigata contre l'implantation d'une centrale nucléaire, le référendum s'est généralisé depuis à 14 autres sites de l'archipel pour contrecarrer des grands projets menaçant le cadre de vie.

Lexique

Enjo kôsai : littéralement « relations subventionnées », mot désignant la prostitution d'adolescentes, généralement issues de milieux ordinaires. Pour assouvir leur passion de produits de luxe, ces mineures parfois très jeunes s'inscrivent dans des clubs de rencontre ou des *terekura* (téléphone clubs), qui se multiplient avec la diffusion de la téléphonie mobile. Selon certaines enquêtes, un quart des collégiennes auraient eu affaire, au moins une fois, avec un *terekura*. Une loi adoptée en 1997 interdit désormais l'emploi de mineures dans ces clubs.

Orientations bibliographiques

André L'Hénolet, *Le clou qui dépasse, récit du Japon d'en bas*, Paris, La Découverte, témoins, 1993, 168 p. Témoignage inédit d'un prêtre-ouvrier français ayant travaillé sur des chantiers de construction avec des journaliers au Japon.

Bruce Pedroletti, « Knocking on Heaven's Door – Kamagasaki », documentaire vidéo, 1h04, 1992. Portrait de l'ancien quartier des journaliers d'Ôsaka, actuellement en train de se muer en quartier de sans-abri.

Hitoshi Terao, « La nouvelle loi sur les associations au Japon », *Les annales de la recherche urbaine*, n°89, juin 2001, p. 35-38.

Sujets possibles:

- l'illusion de la société sans classes au Japon
- les nouvelles formes de la mobilisation citoyenne

Illustrations :

-page : photo de sans-abri.

-page 2 haut : Evolution de la criminalité au Japon, source Japan almanach 2003

bas : les travailleurs illégaux au Japon, source Japan almanac 2003

-page 3 : carte des referendums ; activités des associations (Japoscope 2003)

Annexes

Tableau 1. Profil statistique des 14 principales villes japonaises

Municipalité	Population (2004)	Superficie (km ²) 2002	Densité démographique ha/km ² en 2002	Date de création	Revenu par habitant en 2002 (en % de la moyenne nationale)	Site officiel
Tôkyô (23 arr.)	8 083 980	621,27	12 918		142,8	www.metro.tokyo.jp/
Yokohama	3 466 875	437,13	7 855	1889	133,0	www.city.yokohama.jp/
Ôsaka	2 490 172	208,95	11 890	1889	92,6	www.city.osaka.jp/
Nagoya	2 117 094	269,17	7 838	1889	121,1	www.city.nagoya.jp/
Sapporo	2 117 094	1 121,12	1 626	1922	95,5	www.city.sapporo.jp/
Kôbe	1 483 670	309,10	4 783	1889	105,3	www.city.kobe.jp/
Kyôto	1 386 372	610,22	2 273	1889	100,3	www.city.kyoto.jp/
Fukuoka	1 386 372	340,0	3 831	1889	102,2	www.city.fukuoka.jp/
Kawasaki	1 315 007	142,70	8 730	1924	133,8	www.city.kawasaki.jp/
Hiroshima	1 118 767	741,75	1 502	1889	110,2	www.city.hiroshima.jp/
Saitama	1 038 100	168,33	6 115	2001	125,7	www.city.saitama.saitama.jp/
Kita-Kyûshû	997 398	485,09	2 061	1963	83,5	www.city.kitakyushu.jp/
Sendai	991 169	735,16	1 342	1889	106,8	www.city.sendai.jp/
Chiba	888 735					

Profil statistique des 47 préfectures japonaises
Source : Japan Almanac 2003, nihon kokusei zue 2003/2004

Préfecture	Chef-lieu	Population	Superficie	Densité	Produit préfectoral brut (mrds de yens)	Part dans le PIB (%)
Hokkaidô	Sapporo	5 667 024	83 453	72	20 713	4,1
Aomori	Aomori	1 492 669	9 235	162	4 707	0,9
Iwate	Morioka	1 416 421	15 279	93	4 941	1,0
Miyagi	Sendai	2 348 465	6 861	342	8 723	1,7
Akita	Akita	1 190 007	11 434	104	3 858	0,8
Yamagata	Yamagata	1 236 978	7 394	167	4 290	0,8
Fukushima	Fukushima	2 128 309	13 783	154	7 935	1,6
Ibaraki	Mito	2 995 384	6 096	491	11 124	2,2
Tochigi	Utsunomiya	2 004 401	6 408	313	8 108	1,6
Gunma	Maebashi	2 021 238	6 363	318	7 774	1,5
Saitama	Saitama	6 926 514	3 767	1 839	20 092	3,9
Chiba	Chiba	5 950 584	4 996	1 191	19 344	3,8
Tôkyô	Tôkyô	11 905 712	2 102	5 663	85 229	16,7
Kanagawa	Yokohama	8 484 744	2 415	3 513	30 577	6,0
Niigata	Niigata	2 470 641	10 939	226	9 505	1,9
Toyama	Toyama	1 122 559	2 802	401	4 526	0,9
Ishikawa	Kanazawa	1 176 438	4 185	281	4 525	0,9
Fukui	Fukui	827 343	4 189	197	3 356	0,7
Yamanashi	Kôfu	885 196	4 201	211	3 293	0,6
Nagano	Nagano	2 203 200	12 598	175	8 588	1,7
Gifu	Gifu	2 109 013	10 209	207	7 403	1,5
Shizuoka	Shizuoka	3 766 759	7 329	514	15 950	3,1
Aichi	Nagoya	6 964 783	5 118	1 361	33 557	6,6
Mie	Tsu	1 858 120	5 761	322	6 927	1,4
Shiga	Ôtsu	1 341 405	3 855	348	5 806	1,1
Kyôto	Kyôto	2 563 344	4 613	556	9 933	1,9
Ôsaka	Ôsaka	8 636 217	1 893	4 562	40 936	8,0
Hyôgo	Kôbe	5 550 419	8 392	661	19 933	3,9
Nara	Nara	1 445 508	3 691	392	3 868	0,8
Wakayama	Wakayama	1 083 391	4 726	229	3 306	0,6
Tottori	Tottori	616 642	3 508	176	2 240	0,4
Shimane	Matsue	759 303	6 707	113	2 528	0,5
Okayama	Okayama	1 957 228	7 009	279	7 111	1,4
Hiroshima	Hiroshima	2 869 011	8 477	338	11 185	2,2
Yamaguchi	Yamaguchi	1 522 696	6 111	249	5 733	1,1
Tokushima	Tokushima	829 185	4 145	200	2 628	0,5
Kagawa	Takamatsu	1 031 470	1 862	554	3 787	0,7
Ehime	Matsuyama	1 505 047	5 676	265	4 998	1,0
Kôchi	Kôchi	816 054	7 105	115	2 549	0,5
Fukuoka	Fukuoka	4 990 494	4 840	1 031	17 445	3,4
Saga	Saga	880 665	2 439	361	2 907	0,6
Nagasaki	Nagasaki	1 522 140	4 093	372	4 456	0,9
Kumamoto	Kumamoto	1 869 075	6 908	270	6 149	1,2
Ôita	Ôita	1 231 533	5 804	212	4 595	0,9
Miyazaki	Miyazaki	1 182 062	6 685	177	3 563	0,7
Kagoshima	Kagoshima	1 780 157	9 132	195	5 452	1,1

Okinawa	Naha	1 343 124	2 272	591	3 548	0,7
---------	------	-----------	-------	-----	-------	-----

La population des plus grandes villes japonaises en 2004

Les liaisons aériennes interurbaines en 2001 nihon kokusei zue 2003/2004

La production des préfectures (source nihon kokusei zue 2003/2004)

Légende : contribution au PIB

Les flux migratoires vers le centre de Tôkyô de 1995 à 2000

nihon kokusei zue 2003/2004

Ouvrages de synthèse sur le Japon

Gérard Baconnier, *Le Japon en fiches*, 3^{ème} édition, Paris, Bréal, concours commerciaux, 2003, 240 p.

Yves Le Diascorn, *Le Japon, miracle ou mirage ?*, 2^{ème} édition, Paris, Ellipses, Histèges, 2003, 153 p.

Philippe Pelletier, *Japon, crise d'une autre modernité*, Paris, Belin, 2003, 207 p.

Denise Flouzat, *Japon, éternelle renaissance ?*, Paris, PUF, 2002, 436 p.

Annie Mauras, « Le Japon », in Pascal Cauchon, Dominique Hamon, Annie Mauras (dir.), *La triade dans la nouvelle économie mondiale*, Paris, PUF, coll. Major, 2002, p. 493-784.

Pierre Bloc-Durrafour, Alain Mesplier, “ Le Japon ”, in Pierre Bloc-Durrafour, Jean Domingo, André Gauthier, Alain Mesplier, Alain Reynaud, *L'espace Asie-Pacifique, le Japon, la façade asiatique du Pacifique*, Paris, Bréal, coll. Histoire et géographie économique, 2000, p.15-159.

Philippe Pelletier, *Le Japon*, Paris, Armand Colin, coll. Prépas géographie, 1997, 217 p.

Jacques Pezeu-Massabuau, *Géographie du Japon*, Paris, PUF, coll. QSJ ?, 1996, 124 p.

Collectif Sysiphe, *Le Japon*, Tôkyô, Maison Franco-Japonaise, 1995, 800 p.

Jean-François Sabouret (dir.), *L'Etat du Japon*, Paris, La Découverte, 1995, 456 p.

Augustin Berque (dir.), *Dictionnaire de la civilisation japonaise*, Paris, Hazan, 1994, 544 p.

Philippe Pelletier, « Le Japon », in Pierre Gentelle, Philippe Pelletier (dir.), *Chine, Japon, Corée*, Paris, G.I.P.-Reclus/Belin, Géographie universelle, vol 5, 1994, p. 219-427.

Jean-Robert Pitte, *Le Japon*, 2^e édition, Paris, Sirey, coll. Mémentos d'histoire et de géographie économique, 1993, 152 p.

Parutions régulières :

Le Japoscope, publié tous les deux ans par Claude Leblanc, éditions Ilyfunet.

Japon pluriel (actes de la société franco-japonaise), trois ouvrages collectifs 5 (+ un en préparation) édités chez Philippe Picquier, Arles.

Revue en français : *Futuribles* (numéros spéciaux Japon), *Ebisu*, *Daruma*, *France-Japon Eco*, *Cahiers du Japon*.